

Arts et Spectacles : les Francofolies 93

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15073 – 7 F

JEUDI 15 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Recentrage franco-chinois

QUELQUES semaines après Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Friedmann, envoyé spécial du premier ministre Edouard Balladur, s'est rendu à Pékin pour tenter de recoller les morceaux d'une amitié franco-chinoise passablement ébréchée par la vente d'avions Mirage 2000 à Taïwan. Au cours de ce « premier round », Français et Chinois ont « tout mis sur la table », a indiqué M. Friedmann.

Fidèles à leur diplomatie traditionnelle, les Chinois ont fait dire à la délégation française plus qu'elle n'était disposée à le faire. *Ils ont insisté sur la fidélité à une* « doctrine du général de Gaulle » consistant à ne pas avoir de rapports officiels avec Taïwan alors qu'en fait le général avait tenté *de maintenir des liens* avec le régime dirigé par son ancien compagnon de guerre, le généralissime Tchiang Kaï-chek.

APRÈS avoir fermé, en janvier, le consulat-général de France à Canton pour protester contre la vente des Mirage – sanction plus symbolique que lourde de conséquences pratiques –, *Pékin avait attendu que* Paris vienne à résipiscence. C'est désormais chose faite, en partie grâce au changement de majorité en France qui permet à *Pékin, comme à Paris,* de faire porter aux gouvernements socialistes la responsabilité de la brouille.

Paradoxalement, la gauche au pouvoir avait *donné la priorité* aux préoccupations commerciales et développé ses relations avec Taïwan, qui dispose de réserves en devises approchant celles *du Japon. La droite semble* vouloir recentrer sa diplomatie en direction d'une Chine pourtant communiste, et se préoccuper encore moins que ses prédécesseurs *du sérieux problème des* violations des droits de l'homme dans l'empire de Deng Xiaoping. M. Friedmann a, pour sa part, estimé qu'il serait « assez difficile *de jouer sur les deux* tableaux » et que « la France aura sûrement à choisir » en cas de nouvelles commandes d'armements par Taïwan.

TAIWAN n'a, apparemment, reçu aucune réponse à la « shopping list » d'armements envoyée il y a plus de deux mois, et les rapports entre Paris et Taipeh *semblent, pour le moins,* au point mort. Après avoir privilégié le marché taïwanais, solvable, la France manifeste à nouveau son intérêt pour le commerce, plus risqué, avec le continent. Les deux ne sont pourtant pas inconciliables, si l'on en juge par le développement spectaculaire des affaires sino-taïwanaises.

***Faut-il prendre* la proie pour l'ombre, sacrifier un partenaire au profit d'un autre, en cédant aux oukases de Pékin ? Ne devrait-on pas plutôt imiter le pragmatisme chinois et, dans cette période de crise économique, privilégier une diplomatie s'appuyant sur des relations commerciales tous azimuts ? Car, après tout, sans lui accorder de reconnaissance *officielle*, Pékin s'accommode fort bien de la présence d'un régime capitaliste rival à quelques encablures de ses côtes et ne refuse ni ses investissements ni ses touristes. Comme l'a fort bien dit jadis M. Deng, « qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris ».**

Lire l'article de FRANCIS DERON page 4

M0147 - 0715 0 - 7,00 F



Trois mois et demi après la nomination de M. Balladur

Le président de la République tire les premières leçons de la cohabitation

A l'issue du traditionnel défilé du 14 Juillet, François Mitterrand devait répondre aux questions de journalistes de TF 1, France 2 et Europe 1, pour sa première grande intervention depuis la nomination du gouvernement Balladur. Il y a sept ans, lors de la première cohabitation, il avait saisi cette occasion pour signifier son refus de signer l'ordonnance sur les privatisations. Cette fois, le président et le premier ministre paraissent décidés à préserver une cohabitation « douce ». D'autre part, le chef de l'Etat a signé le décret convoquant le Parlement en Congrès, lundi 19 juillet, pour approuver la révision de la Constitution.

par Anne Chaussebourg

L'histoire ne se répète pas. François Mitterrand en est persuadé : si ce n'est lui qui donne raison à cette affirmation, les faits s'en chargent. Que pourrait-il y avoir de commun entre le 14 juillet 1993 et le 14 juillet 1986 ? Première et suprême différence, François Mitterrand n'est plus aujourd'hui, à l'Elysée, candidat potentiel à sa propre succession ; et il apparaît moins que jamais comme un relais possible pour l'actuelle opposition tant les liens avec le Parti socialiste sont conflictuels ; cela depuis *« belle lurette »*, dit-on même dans son entourage.

Lire la suite et nos informations page 6



Les difficultés de la GMF

Altus Finance et la CIP contrôleront la FNAC

La Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui a perdu 1,5 milliard de francs en 1992, a cédé, mardi 13 juillet, le contrôle de la FNAC à Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, et à la Compagnie immobilière Phénix, du groupe Générale des eaux. Les deux acheteurs disposent d'une option d'achat portant sur près de 55 % du capital du premier vendeur français de « biens culturels ».

Un roman d'entreprise

par Josée Doyère

L'histoire de la FNAC, c'est un roman et une histoire de fous. Un roman, car l'aventure de deux militants gauchistes qui se mettent à vendre des appareils photo et font fortune a tout pour faire un bon scénario pour la télévision. Une histoire de fous, car il fallait l'être un peu pour se lancer dans une telle entreprise, sans capitaux, sans appuis, à l'âge où d'autres pensent à un avenir tranquille et assuré.

Ils s'appellent André Essel et Max Théret. Ils avaient respectivement trente-six et quarante et un ans. Le premier, fils de commerçants en textiles divers et plutôt malchanceux, haïssait le commerce et s'était juré de ne jamais être commerçant. En première au lycée Rollin (devenu après la seconde guerre mondiale lycée Jacques-Decour, du nom d'un résistant), il est saisi par la politique et quitte ses parents, dans la foulée : en 1934, la bagarre faisait rage dans les lycées et, dans un environnement d'extrême droite, il se découvre le cœur à gauche.

Lire la suite et nos informations page 11

« Apartheid » en Irlande du Nord

La violence des groupes paramilitaires s'intensifie et la ségrégation entre communautés ne cesse de se renforcer

BELFAST

de notre envoyé spécial

Beverley Street sert de ligne de démarcation entre Falls et Shankill, entre catholiques et protestants de Belfast-Ouest. C'est une rue toujours déserte et silencieuse, presque oppressante. Elle coupe Townsend Street et son église presbytérienne, elle aussi peu visitée. L'édifice, il est vrai, jouxte la haute grille qui sépare les deux quartiers, point de passage entre Falls et Shankill.

Quand la violence monte, on ferme la grille. En deçà, au sud, dans le ghetto catholique, s'alignent de petites maisons gigognes qui reflètent une grisaille misérable. Les regards que l'on croise y sont indifférents. Au-delà de Berverley Street, on sait, en ce mois de juillet, chez qui on entre : les maisons sont hérissées d'une forêt de drapeaux où l'Union Jack domine. Sur les façades, les fresques unionistes du clan protestant resplendissent d'allégories guerrières, avec un slogan fétiche : *« No surrender »* (pas de reddition).

Juillet est le mois de tous les dangers. Le constat, sur cette terre d'Ulster qui mêle si intensément la vie et la mort, peut paraître dérisoire. Il n'empêche : *« C'est un mois fou, c'est le moment de l'année où « ils » réaffirment leur identité, et tout peut arriver. »* Richard McKelly, porte-parole du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), résume ainsi le sentiment des nationalistes (catholiques).

Pendant plusieurs semaines, les marches orangistes organisées par l'ordre d'Orange et les partis unionistes (protestants) vont faire entendre leurs tambours provoquants à la limite des quartiers catholiques, pour réaffirmer le contrôle de leur territoire. Dans les zones « frontalières », les catholiques vont se terrer. La marche la plus fameuse a eu lieu le 12 juillet, pour commémorer la bataille de la Boyne, en 1690, qui avait vu la victoire de Guillaume III d'Orange sur le papiste Jacques II (*le Monde* du 14 juillet).

Les 3 et 4 juillet, Belfast a connu une violence loyaliste sans précédent depuis huit ans. Miraculeusement, il n'y eu que vingt blessés. La brusque recrudescence des meurtres perpétrés par les groupes paramilitaires loyalistes est le seul fait vraiment nouveau de l'histoire récente de l'Irlande du Nord. Depuis 1990, plus d'une quarantaine de catholiques sont tombés, chaque année, sous les balles des tueurs de l'UDA (Association de défense de l'Ulster) et de l'UVF (Force des volontaires de l'Ulster), deux organisations interdites. Peu à peu, les loyalistes se sont mis à l'école de l'IRA, dont ils dépassent largement, aujourd'hui, le morbide record.

Le lord-maire (unioniste) de Belfast, Reg Empey, ne le conteste pas : *« Ils sont devenus plus professionnels en un sens, ils ressemblent davantage à l'IRA, dont ils ont copié l'organisation en cellules. Ils sont aussi moins pénétrés qu'avant par les services de renseignement britanniques, et plus jeunes. »* Pendant longtemps, *les nationalistes ont* eu de bonnes raisons de dénoncer la collusion entre les loyalistes et le RUC (Royal Ulster Constabulary, la police nord-irlandaise, composée *quasi* exclusivement de protestants). Mais la confiance semble s'être sérieusement étiolée.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 3

Des volontaires musulmans pour la Bosnie ?

Sept pays membres de l'Organisation de la conférence islamique, dont l'Iran, ont proposé l'envoi de 18 000 « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, allant au-delà des besoins de l'ONU que le secrétaire général avait chiffré à 7 500.

page 3

Un entretien avec M. Bayrou

Les décisions sur l'avenir, controversé, des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) devraient être adoptées, jeudi 15 juillet, à l'issue d'une réunion, chez le premier ministre, des deux ministres concernés, MM. Bayrou et Fillon. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre de l'éducation nationale, estime que *« l'exigence d'une formation professionnelle pour les futurs enseignants est parfaitement légitime »*.

page 9

Gatti, l'anar de Dieu

Une centaine de stagiaires, chômeurs, acteurs, musiciens, évoquent la rafle de huit cents juifs à Marseille en 1943

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Un emboîtement de hangars immenses, nus et gris, encore imprégnés d'un parfum de tabac – ils appartenaient à la Seita – et dont les plafonds bas sont soutenus par une armée de colonnettes bien rangées. On les trouve à Marseille, à côté de la gare Saint-Charles.

Là, depuis le mois de février, Armand Gatti fait répéter *Adam quoi*. Le spectacle va être donné du 26 au 31 juillet dans plusieurs lieux de la ville, désignés à l'entrée par une chouette géante portant un masque en carton bouilli. Dont celui-ci qui a pour nom « La Friche Belle-de-Mai ». Un nom fait pour Gatti, un spectacle démesuré : en deux parties d'environ huit heures, jouées chacune un jour sur deux. La distribution comporte une centaine de stagiaires, acteurs, musiciens et autres, qui travaillent en groupes séparés.

Comme d'habitude, Gatti ne les a pas « choisis ». Il les a laissés venir, après avoir fait passer le message dans tous les organismes censés toucher les personnes en difficulté. Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à présent, il n'y a pas seulement des adolescents mal partis.

COLETTE GODARD

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Gauche

Pendant la mue le serpent est aveugle

par Monique Chemillier-Gendreau, Anicet Le Pors, Marcel Rigout et Gilbert Wasserman

CETTE image naturaliste d'Ernst Jünger nous semble exactement adaptée au moment présent.

La mue caractérise en effet le passage d'un âge de la vie à un autre, avec les angoisses qui accompagnent les bouleversements d'un être qui ne se reconnaît plus lui-même. Qu'il s'agisse de l'être social ne diminue pas l'efficacité de l'image. Dans l'espèce humaine, tous ne participent pas identiquement à la profonde mutation en cours, mais tous sont cependant concernés de manière plus ou moins profonde, plus ou moins douloureuse, selon leur position géographique et sociale.

Transformation accélérée et radicale, la mue sociétale actuelle s'inscrit à tous les niveaux de la vie. Elle travaille en profondeur et à la fois l'« être », l'« avoir », et le « faire ».

L'« être » devient incertain. Fécondation *in vitro*, diagnostic préimplantatoire ou prénatal, test génétique, manipulation du même ordre, clonage peut-être, c'est-à-dire reproduction à l'identique, le mystère de notre identité individuelle, s'il n'est pas dissipé par la science, est travaillé, fouaillé, bousculé, rendant plus lancinante que jamais la question « qui suis-je ? » Et le rétrécissement de la famille jusqu'à la cellule monoparentale rend plus étroit et plus angoissant le cadre humain de résonance de cette question, sur laquelle le législateur tarde à apporter un peu de son secours.

Mais les êtres collectifs ne sont pas à l'abri de la tornade. Les peuples, les nations, les Etats se font et se défont en se combattant dans un nationalisme exacerbé. Ils expriment ainsi une instabilité plus grande que jamais dans la définition des solidarités intermédiaires qui, entre les individus et l'espèce toute entière, avaient jusqu'ici constitué une cartographie assez stable, même si elle ne pouvait par nature être définitive. Ainsi, le « qui sommes-nous ? » ne connaît pas de réponse plus facile que le « qui suis-je ? », même si monte peu à peu le sentiment que la seule réponse possible est planétaire.

Océans et de misère

L'« avoir » est tout autant ébranlé que l'être. Il s'est étendu au fil des siècles à des objets réputés non marchands dans d'autres formes d'organisation sociale. Il a gagné les œuvres de l'esprit. Voilà que le corps, à son tour, ses organes et ses dérivés pourraient entrer sous le statut marchand, cependant que repassent sous la loi du marché des activités jusqu'ici protégées au nom de l'intérêt général. Et l'extension du système d'assurances à de multiples aspects de la vie sociale traduit toute chose en son montant d'argent. La médiation des échanges de biens, longtemps réduite à l'usage d'un métal précieux ou de son équivalent papier, a atteint désormais des sommets d'abstraction. La richesse et ses signes ne sont plus que très indirectement reliés à la circulation des biens, encore moins à leur production.

Un double mouvement s'est dessiné puis amplifié. Il a conduit d'une part à une véritable socialisation financière, mais d'autre part, et contradictoirement, il mène à une concentration toujours plus grande des richesses aux mains de certains et à un développement international inégal. Celui-ci a transformé des espaces longtemps réputés pour l'opulence qui y prévalait en océans de misère. Et cette logique de l'avoir a conduit au mépris de la nature et à la dégradation ruineuse de l'environnement.

Le « faire » n'a plus le même sens non plus. Car, si les modes d'exister et les modes d'appropriation ont été radicalement modifiés, que dire des modes de production ?

Rien n'a été plus révolutionnairement bouleversé que le travail dans le cours de ce XXe siècle.

Des gestes de paysans ou d'artisans que l'on croyait éternels ont disparu ou sont en voie de disparition, et le travail, corvée ou plaisir, asservissement et dignité à la fois, prend des formes multipliées à l'infini et plus rarement individuelles. L'évolution du procès de production a, en effet, transformé la grande masse des êtres humains en rouages des travailleurs collectifs, scellant peu à peu leur inéluctable interdépendance.

Des fonctions sociales essentielles qui s'étaient récemment généralisées par le fait de longues luttes sociales (accès aux soins pour tous, éducation obligatoire, etc.) se trouvent profondément perturbées, diluées, modifiées. Le secteur de l'éducation est l'un des plus affectés car le savoir-faire est décisif, et il ne s'acquiert plus dans une longue tradition de transmission par l'exemple puisqu'il est sujet à un renouvellement accéléré.

Que dire du faire-savoir, c'est-à-dire des communications dont la qualité technique, la densité et l'intensification produisent cependant d'étranges *simplifications* de messages ?

Au cœur de tout cela est la transformation dans l'acquisition et la transmission des connaissances. Informatique et modes de reproduction nous entraînent-ils en dehors de la galaxie Gutenberg ? Tout porte à le croire.

Ces métamorphoses paraissent de l'ordre du progrès et nourrissent l'espérance. Celle-ci est pourtant freinée par la répartition scandaleusement inégale des effets positifs de ces transformations et la présence d'effets négatifs réels et potentiels.

Dans ce tourbillon de bienfaits si souvent transformés en malheurs, les famines se développent à quelques heures d'avion des stocks onéreux de produits laitiers ou carnés, les diplômés sans emploi coexistent avec les millions d'analphabètes, les pénuries se renforcent, et avec elles s'étend la demande mondiale insolvable en même temps que monte partout le chômage, les armements s'accumulent bien au-delà des quantités destructrices de toute vie.

Charlatans et rebouteux

On comprend que le regard se voile et que la nuit s'établisse dans les esprits, propice peut-être à des attitudes régressives. Aveuglée par un ensemble de phénomènes dont elle est le siège et qui la dépasse, l'espèce humaine, au lieu de s'unir, se fragmente en morceaux dressés les uns contre les autres et imagine son salut dans de profondes erreurs, entrevoyant à peine que du cœur même de tant de complexité pointe une conscience nouvelle. Que les mutants que nous sommes aient du mal à comprendre les mutations qui les affectent et encore plus à en maîtriser les effets, il nous faut l'admettre, ce qui ne veut pas dire l'accepter. Les deux grandes doctrines mêlées de croyances et de raison qui se sont disputé la compréhension et la maîtrise du monde depuis son entrée en phase industrielle ont échoué l'une et l'autre comme projet global. Elles ont été inaptes à maîtriser humainement les progrès techniques et à en partager les effets.

Le socialisme y a échoué dans ses deux versions historiques. L'une dite du socialisme réel a dû abandonner la place, disqualifié qu'il était par la minceur de ses résultats économiques, la lourdeur de son coût dans le champ des libertés politiques, son impuissance à construire l'homme nouveau annoncé, et plus simplement le citoyen. Devant tant d'espérances déçues comment sauver le bon grain de l'ivraie qui l'avait étouffé ? Quel crédit reste-t-il à l'idée abstraite alors que la réalisation concrète a été un tel échec ?

L'échec n'est pas moins grand pour l'autre version historique du socialisme : le courant social-démocrate qui s'était pourtant cru le vainqueur après l'effondrement du communisme historique. Trop souvent rallié sous couvert d'adaptation aux théories économiques du libéralisme, il apparaît aujourd'hui sans vocation ni aptitude véritable à la transformation de la société.

Quant au capitalisme, dans ses formes libérales exacerbées d'aujourd'hui, il affiche des bulletins de santé de plus en plus alarmants. La médecine officielle se prévaut de résultats dans le sens de l'accumulation, du profit, du développement scientifique, voire de la liberté... Pourtant inégalités, chômage, corruption, attentats, guerre, paludisme, sida, rien de tout cela n'est vaincu ni en voie de l'être vraiment. Les charlatans et rebouteux se pressent au lit du malade : sectes et ethnies recrutent pour des entreprises de chimères ou de nettoyages crapuleuses.

Revient, lancinante, la question que Brecht prête à Galilée : *« Comment est la nuit ? »* Et l'on se prend à envier la simplicité de la réponse : *« Claire. »* Car pour nous le tissu épais de la nuit n'en finit pas de se dissiper, l'esprit chemine à la recherche d'une aurore qui, même blafarde et angoissante, annoncerait que le jour revient.

Ce travail de l'esprit conduit tout d'abord à prendre acte de l'ouverture irréversible du monde des humains. Il n'est plus de problème majeur dont la solution soit à commande locale autonome. L'Occident est allé au terme de son projet. Il a percé jusqu'au bout le mystère de la géographie. Il a ouvert toutes les portes à ses marchandises, ses capitaux, ses armes. Il a organisé le flux en retour, exigeant que les matières premières et les intérêts de la dette remontent jusqu'à lui. Il cherche désormais à garder la maîtrise de la technologie et du mouvement des personnes.

Mais c'est ignorer que les frottements de l'esprit humain ont eu lieu et que, du brassage des êtres, de leurs cultures, de leurs mentalités, est né, au cœur des injustices mêmes et de leur radicalité contemporaine, le fondement d'une nouvelle conscience de l'espèce humaine à la mesure de cette étape de l'histoire universelle.

La responsabilité politique (nécessairement située localement et assumée personnellement) consiste à jouer de toutes les contradictions, de manière à faire émerger cette conscience universelle. Même sur des questions mineures, il faut trouver des modes d'approche s'inscrivant dans la recherche d'un avenir de justice et de participation de tous à sa construction.

C'est dire, par exemple, l'ampleur de l'erreur qui se trouve au cœur de l'actuelle politique du ministre de l'intérieur. A contre-courant de l'histoire de notre pays, il se situe aussi à contre-courant de la marche des sociétés. Celle-ci est dans un inéluctable mouvement de partage et d'échange. La fermeture démagogique d'un espace caractérisé jusqu'ici par son ouverture et la richesse de son brassage, et qui s'appelle la France, ne peut que perturber gravement les mentalités et risquer d'amener chez nous des manifestations xénophobes criminelles comme en connaissent nos voisins. Les régressions nationalistes et les replis identitaires n'apportent aucune solution, mais au contraire la retardent en encourageant les pires tentations.

Il ne s'agit pas de diluer les nations dans un mondialisme sans âme, mais de se souvenir que si la nation est constituée comme une valeur d'affirmation identitaire, elle a aussi été marquée d'ambiguïté. Si elle est une base de repli et de peurs entretenues contre l'autre, elle est négative. Et il est coupable de flatter la médiocrité qu'elle peut alors engendrer en valorisant certaines figures du repli sur soi. Pour être une valeur positive, la nation doit être vécue comme un cadre indispensable d'exercice de la démocratie et d'expression de la différence. Il est sain, en effet, que le monde reste différencié, car ce dont il a besoin, ce n'est pas d'uniformité, mais de convergence des diversités.

La construction d'une nouvelle conscience de l'espèce humaine suppose l'échange entre les cultures et la comparaison des apports nationaux. Un pays comme le nôtre n'a pas de ce point de vue à se replier sur lui-même, mais à faire l'inventaire du meilleur de ce qu'il a produit pour s'employer à le diffuser et à s'efforcer de le faire partager.

Combien différente serait la place de la France en Europe, par exemple, si elle s'y était battue dès l'origine de la construction européenne pour tenter de convaincre ses partenaires de la validité de son expérience dans certains domaines. Elle pouvait le faire avec la conception non marchande du corps humain, celle du service public comme outil des modes d'intervention de l'Etat dans les secteurs où l'intérêt général doit prédominer, ce qui conduit à les mettre en retrait de la seule logique du marché, celle de l'accueil et de l'intégration des étrangers, où le système français, loin d'être parfait, était toutefois, avant les revirements récents et en cours, plus ouvert que certains autres, celle enfin d'une laïcité qui permet le pluralisme religieux. Si un peu de tout cela avait été insufflé dans le traité de Maastricht, l'Union européenne eût mieux fait recette auprès des Français. Celle qui a été proposée et qui est en cours de difficile construction est marquée du sceau de la compétitivité (critères de convergence) et d'une défense très orientée (liaison acceptée avec l'OTAN), et elle est articulée à un modèle d'exclusion (les accords de Schengen, que le gouvernement français actuel trouve encore trop laxistes). Tout cela est à contre-courant des évolutions nécessaires. Enfin, la plaie yougoslave ouverte au flanc est de l'Europe est depuis des mois une occasion manquée de témoigner d'une véritable capacité politique.

La bataille pour une union européenne ouverte et progressiste est devant nous. La mener conduit à se démarquer à la fois de l'approche libérale du traité de Maastricht et de son refus « nationalitaire ». L'échéance électorale européenne, en se rapprochant, crée une occasion forte de travailler à une tout autre Union européenne.

Occasions perdues

De la même manière, au lieu de se spécialiser dans une attitude de suivisme à l'égard du gouvernement américain, la France, aux Nations unies, pourrait œuvrer à partir de sa position privilégiée de membre permanent du Conseil de sécurité. Que d'occasions perdues à cet égard ! Récuser les opérations aventureuses et désastreuses comme l'a été la guerre du Golfe, prendre l'initiative d'une vraie réforme des Nations unies adaptée à l'après-guerre froide et à l'attente des populations de la Terre, démocratiser les organismes financiers où, actuellement, les seuls décideurs sont les pays riches, veiller au développement d'un droit international non sélectif où chaque cause difficile requerrait les mêmes soins et la même énergie, ouvrir enfin le chapitre de la justice pénale internationale, non sur un seul dossier comme on vient de le faire pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, mais sur tous les dossiers... Ce ne sont là que les principaux exemples. Au lieu de cela, la France a conforté l'image d'un directoire des grands au risque d'alimenter la révolte sourde de tous les petits ou autres moyens et elle n'a pas aidé à la venue du moment attendu où l'humanité comparaîtra à elle-même comme une figure nouvelle et une réalité forte.

Revenons enfin au champ de la politique interne française, tentons d'y mesurer les effets de l'actuel aveuglement et d'y projeter les lignes d'une alternative progressiste.

Peut-on sérieusement imaginer tant de transformations si bouleversantes, si chaotiques, dans tous les champs de l'identité, de l'existence, de l'agir individuel et collectif et que le politique reste immuablement captif, captif de l'échelon national comme des modes de comportement politique traditionnels ?

Où sont, à droite ou à gauche, dans les grandes maisons mais aussi dans les plus petites, dans les anciennes qui ont un passé prestigieux ou dans les récentes qui cherchent leurs marques, où sont les manifestations d'un renouveau du politique ? C'est peu de dire qu'elles tardent à venir. La tendance semble prévaloir de conserver ou de refonder des identités anciennes, alors que la seule refondation utile est celle de la pensée politique elle-même.

L'impérieuse exigence de modification des comportements est contrecarrée par le souci personnel et souvent mesquin de conservation (ou de conquête) des positions de pouvoir. Mais les grandes défaites accomplies ou en cours selon les pays, l'irruption inédite de la justice dans le champ politique partout, concourent à exprimer la même nécessité. Il faut pointer les mécanismes décisifs du changement et les actionner. Ils participent tous de la même idée : la politique ne relève pas d'un exercice seulement professionnel, mais d'une pratique ouverte ancrée chez les citoyens.

Aussi faut-il faire cesser à tous les niveaux les effets des délégations et dénoncer les rouages qui poussent ainsi à la concentration des pouvoirs. Cette idée générale induit un grand nombre de pratiques concrètes : elle amène à revoir le mode de désignation du président de la République, mais aussi le système électoral dans son ensemble et également les modes d'organisation des partis politiques, de désignation de leurs responsables, de leurs « chefs ». Elle conduit aussi à renouveler la réflexion sur le statut de l'élu, mais également sur le statut du militant, car il y a beaucoup à faire pour se débarrasser de comportements de type bureaucratique ou clérical.

Rompre avec la logique dominante

Les médias et leur rôle en politique relèvent des mêmes changements. La politique-spectacle a fait trop de ravages...

Faire cesser les effets télévisuels et les délégations, c'est aussi redonner un sens à la citoyenneté. Celle-ci connaît déjà et connaîtra encore plus pour une même personne des échelons d'application divers et articulés. Chacun est ou sera citoyen de son village ou quartier, de son pays, de l'organisation de son continent, s'il en existe une, et du monde. Rien ne peut plus être totalement délégué. Si certains sont désignés pour remplir des fonctions sociales collectives, ce ne peut être que sous le contrôle organisé des intéressés, c'est-à-dire des destinataires de la décision... Nouvelle culture que celle-là qui prend toutes les habitudes à rebrousse-poil, celle de l'amoureux du pouvoir qui le veut sans partage comme celle du petit-bourgeois qui croit trouver son compte personnel dans la délégation qui lui permet de camper dans sa sphère privée.

Adapter la pratique politique aux mutations en cours, c'est aussi prendre la mesure de l'impact des logiques dominantes, celles du profit ou du productivisme par exemple. On sait combien la gauche a payé d'avoir abdiqué à les contrer. Elle a ainsi laissé le terrain à ceux qui veulent les conduire jusqu'au bout, impuissante désormais au spectacle du soi-disant *plan* d'austérité et du programme de privatisation dont aucun redressement véritable n'est à attendre. Il ne se créera de nouvelle politique progressiste qu'en dénonçant ces logiques dominantes pour se donner les moyens de les détruire à terme. La nécessaire transformation du monde est à ce prix.

L'emploi en est le meilleur exemple. Véritable droit, car le droit au travail a des racines constitutionnelles avec le préambule de la Constitution de 1946 toujours en vigueur, sa réalisation ne paraît si difficile qu'en raison des ruptures obligées avec la logique actuellement établie. Ces ruptures effraient l'imagination, qui pourtant ferait bien de les comparer aux conséquences de la poursuite et de l'amplification des données actuelles.

Rompre avec la logique dominante dans le domaine de l'emploi, c'est prendre le parti de réduire la dette du tiers-monde pour transformer, notamment là où cette dette est plus élevée que le PNB (Afrique subsaharienne), la longue plainte actuelle des affamés en une demande solvable ; c'est réhabiliter les cours mondiaux des matières premières ; c'est récuser l'hégémonie américaine dans les négociations internationales ; c'est aussi maîtriser les gains de productivité en articulant convenablement les formations au développement des techniques ; c'est réduire le temps de travail en le reconsidérant dans toutes ses acceptions, de production comme de création.

Ainsi, une tâche ingrate est-elle devant nous, n'évacuant pas le court terme, car aux problèmes urgents il faut bien des réponses, mais les replaçant dans la perspective d'un long terme, fût-il incertain.

Cela ne se fera pas par miracle dans des états généraux, assises et autres rencontres. Car, s'il est utile et même indispensable d'ouvrir un large et profond débat, celui-ci ne peut être limité à quelques jours, ni être capté par une formation qui en aurait eu l'initiative et voudrait en garder le contrôle, ni être un nouvel espace de rivalité de pouvoirs, car le désastre où nous sommes plongés est né de ces pratiques. Personne ne doit plus tenter de recomposer à son profit une image écrasante du Père.

C'est de fraternité dont nos sociétés ont besoin, fraternité entre les hommes et entre les peuples. Elle sera le fondement de la nouvelle culture politique. Aider à sa venue en inaugurant sur-le-champ de nouvelles pratiques, c'est accélérer la mutation et commencer à recouvrer la vue.

► **Monique Chemillier-Gendreau est professeur de droit public, Anicet Le Pors et Marcel Rigout sont anciens ministres et Gilbert Wasserman est journaliste.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex





Un « plan d'action » de l'Organisation de la conférence islamique

Des pays musulmans, dont l'Iran, proposent l'envoi de 18 000 soldats en Bosnie

L'annonce, faite mardi 13 juillet à Islamabad, par sept pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qu'ils sont prêts à envoyer de forts contingents de « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine n'a guère suscité de réaction officielle immédiate des Occidentaux, et pour cause.

Seul le porte-parole du département d'État américain s'est exprimé mardi sur cette proposition, assez embarrassante, en la renvoyant au jugement du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali. *« Il est du ressort du secrétaire général d'organiser le déploiement approprié des forces en Bosnie, et nous ne faisons pas de commentaire sur chaque offre spécifique faite par telle ou telle nation »*, a ainsi déclaré Michael McCurry. Si M. Boutros-Ghali décidait d'admettre un contingent iranien, les Etats-Unis *« décideraient alors s'il y a des raisons de s'inquiéter »*, a-t-il poursuivi en réponse à une question.

« Un bouclier de l'ONU »

Dans un mouvement tardif, les pays musulmans ont décidé mardi à Islamabad de passer aux propositions concrètes à propos de la crise bosniaque en répondant à la demande de renforts en « casques bleus » faite par l'ONU pour assurer la protection de certaines zones dites « de sécurité ». Leurs offres vont au-delà de ce que demande l'ONU puisque les effectifs que se sont engagés à fournir sept pays de l'OCI se chiffrent au total à environ 18 000 hommes, parmi lesquels 10 000 Iraniens (les autres propositions émanent du Pakistan : 2 500 hommes, du Bangladesh : 1 200, de la Malaisie : 1 500, de la Tunisie : 1 000, de l'OLP : 1 000 et de la Turquie).

Les Nations unies avaient estimé à 7 500 hommes les renforts nécessaires pour transformer Sarajevo et cinq enclaves musulmanes de Bosnie en « zones de sécurité ». Parmi les Occidentaux, pourtant à l'origine de cette demande avec la Russie, seule la France s'est engagée à envoyer 800 « casques bleus » supplémentaires et à en déplacer d'autres déjà stationnés dans l'ex-Yougoslavie.

« Ces troupes doivent faire partie des efforts de l'ONU. Il ne s'agit pas de placer un bouclier islamique entre les Serbes et les Bosniaques, mais un bouclier de l'ONU », a affirmé un représentant du ministère pakistanais des affaires étrangères, Mohammed Shaharyar Khan. Il est malgré tout bien évident que les Occidentaux n'accepteront pas que des combattants iraniens et palestiniens arrivent ainsi en Europe.

Des propositions antérieures de la Turquie (à participer par exemple aux opérations de surveillance aérienne) se sont déjà heurtées à des objections historico-politiques. Même si l'on ne retenait que les offres faites par les quatre autres pays, se poserait entre autres le problème de voir la FORPRONU devenir une force à dominante musulmane, sans même parler des difficultés de coordination et de commandement déjà évoquées par tel ou tel responsable européen.

Enfin, dans leur « plan d'action » adopté mardi à Islamabad, les pays de l'OCI continuent de réclamer une levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, à laquelle s'opposent les Européens. *« Autant lever tout de suite l'embargo sur les armes »*, disait ainsi un diplomate souhaitant garder l'anonymat à propos des offres de contingents musulmans.

Sur le terrain, les forces musulmanes ont lancé mardi matin une offensive dans la région au sud de Mostar, a confirmé un porte-parole du bataillon espagnol de la FORPRONU. Un porte-parole des forces croates (HVO) à Mostar, Veso Vegar, avait annoncé cette offensive plus tôt dans la matinée, précisant qu'elle visait à bloquer la route entre Mostar et les villes de Stolac et Capljina, situées plus au sud et contrôlées par les Croates. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ESPAGNE : le sixième cabinet de Felipe Gonzalez

Le gouvernement est dominé par les « rénovateurs » du Parti socialiste

Felipe Gonzalez a formé, mardi 13 juillet, son sixième gouvernement depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1982. Un cabinet de seize membres dont huit sont nouveaux et six n'appartiennent pas au PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) et auxquels il faut ajouter le vice-président Narcis Serra *qui conserve ses fonctions*. Parmi les anciens ministres, quatre gardent leur portefeuille et quatre autres changent de fonction. Trois femmes font leur entrée au gouvernement dans *lequel ne figure plus* aucun proche d'Alfonso Guerra, vice-secrétaire général du PSOE et tête de file du courant orthodoxe.

MADRID

de notre correspondant

Les poids lourds sont restés, des techniciens sont entrés et des hommes du dialogue politique et social ont été mis en place. Ainsi peut se résumer la formation du premier gouvernement minoritaire de l'ère socialiste. Sept départs pour huit nouveaux, le renouvellement est important mais il n'affecte pas les postes-clés qui restent aux mains des mêmes titulaires ou de membres du gouvernement précédent. Le premier d'entre eux, le vice-président Narcis Serra apparaît comme l'un des principaux vainqueurs au sein du nouvel exécutif.

Ce Catalan, ancien maire de Barcelone, triomphe dans son combat contre les « guerristes », totalement éliminés du pouvoir, et se profile comme le personnage central du rapprochement avec les nationalistes catalans de Convergence et Union (CiU). De plus, de nouvelles compétences lui sont attribuées. Il devient président de la commission des affaires économiques et aura donc la haute main sur ce secteur et sur les six ministères de la sphère économique. Une position cruciale en cette période de crise qui lui permettra d'exercer ses talents dans ce domaine. S'il réussit dans ces multiples tâches, Narcis Serra aura pris une option sérieuse à la succession de Felipe Gonzalez.

Un « eurocrate » à l'économie et aux finances

Dans le secteur stratégique du redressement économique, le successeur de Carlos Solchaga à la tête du ministère de l'économie et des finances, Pedro Solbes, fait aussi partie des promus du nouveau cabinet. Ancien ministre de l'agriculture, cet homme de cinquante ans fut l'un des artisans des négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

D'une patience légendaire, cet eurocrate a passé la moitié de sa vie à négocier et c'est l'une des raisons pour laquelle Felipe Gonzalez a nommé ce technicien sans profil politique – puisqu'il n'appartient pas au PSOE – à un poste où les critiques auront moins de prise que sur son prédécesseur. Pedro Solbes avait bien réussi avec les paysans. Il sera le nouvel interlocuteur des syndicats et du patronat et aura donc pour mission de négocier le pacte social, ce qui n'est pas une mince affaire.

Troisième axe de la rénovation, la création d'un ministère de la présidence dont la charge a été confiée à Alfredo Pérez Rubalcaba. Ce nouveau portefeuille regroupe celui de porte-parole du gouvernement et des relations avec les Cortes. Son objectif est d'assister le président du gouvernement, lequel a également choisi un négociateur infatigable pour le seconder dans sa politique d'ouverture.

Ancien ministre de l'éducation, ce scientifique de formation est considéré comme l'orfèvre des réformes du système éducatif au cours des dernières années. Il sera désormais le lieutenant de Felipe Gonzalez, l'homme qui expliquera à la presse les décisions prises mais aussi et surtout celui qui sera chargé de faire passer les messages et d'œuvrer en direction des Catalans et des Basques pour les amener à soutenir la politique gouvernementale et peut-être à s'y associer en formant plus tard un gouvernement de coalition.

Ces trois hommes, avec Carlos Solchaga, nouveau président du groupe socialiste au Congrès des députés et courroie de transmission entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, constituent l'ossature de la politique de dialogue prônée par Felipe Gonzalez. Un dispositif complété par une équipe de techniciens parmi lesquels cinq personnalités indépendantes bien que proches du PSOE pour un gouvernement dominé par des non-politiques. Tel est le cocktail imaginé par Felipe Gonzalez pour sortir son pays de la crise et assurer à sa majorité relative un confort d'action sans trop risquer d'être désavouée lors de la première décision difficile.

Les puristes marginalisés

La texture et le dosage du nouvel exécutif n'ont en tout cas pas déplu aux nationalistes basques et catalans. C'est d'ailleurs un socialiste canarien, Jeronimo Saavedra, nommé ministre des administrations publiques, qui va devoir gérer le délicat dossier des communautés autonomes. En revanche, Izquierda Unida (Gauche unie, IU) a violemment critiqué la composition du nouveau gouvernement. Julio Anguita, coordinateur général de cette coalition dominée par le Parti communiste, a qualifié les ministres de *« marionnettes »* et de *« marins enrôlés pour continuer sur le chemin de la catastrophe »*.

Du côté du siège du PSOE, aucun commentaire de désapprobation n'a officiellement été fait lorsque Felipe Gonzalez est allé communiquer la liste des ministres choisis au comité exécutif. Ses membres en avaient pris connaissance par le presse. Contrairement à ce qui s'était passé lors des formations des précédents gouvernements, Felipe Gonzalez n'a pas consulté le siège du PSOE.

Alfonso Guerra, vice-secrétaire général du parti, ancien vice-président du gouvernement et grand perdant du nouveau remodelage de l'exécutif, ne s'est pas exprimé. Les comptes seront réglés plus tard, lors du prochain congrès du parti, sans doute à l'automne. L'affrontement entre le courant rénovateur – qui prend actuellement nettement le dessus – et les orthodoxes qui tiennent l'appareil du parti risque d'être homérique.

Ce différend est – il ne faut pas l'oublier – à l'origine des élections anticipées et donc de ce nouveau gouvernement qui marginalise un peu plus les puristes du socialisme. Comme l'a dit ironiquement un confrère, la seule chose qui puisse réconforter les « guerristes » est que huit des seize ministres, auxquels il faut ajouter Narcis Serra, ce qui fait neuf, portent la barbe. Il fut un temps où c'était un signe de progressisme. Felipe Gonzalez se frotte le menton.

MICHEL BOLE-RICHARD

La composition du cabinet

Président : Felipe Gonzalez; *Vice-président :* Narcis Serra; *Affaires extérieures :* Javier Solana; *Défense :* Julian Garcia Vargas; *Intérieur :* José Luis Corcuera; *Travaux publics et transports :* José Borrell; *Economie et Finances :* Pedro Solbes (ind.)*; *Travail et sécurité sociale :* José Antonio Griñan*; *Justice :* Juan Alberto Belloch (ind.)**; *Administrations publiques :* Jeronimo Saavedra**; *Industrie et énergie :* Juan Manuel Eguiagaray*; *Education et science :* Gustavo Suarez Pertierra**; *Culture :* Carmen Alborch (ind.)**; *Santé et consommation :* Angeles Amador Millan (ind.)**; *Agriculture, pêche et alimentation :* Vicente Albero**; *Présidence :* Alfredo Pérez Rubalcaba*; *Commerce et tourisme :* Javier Gomez Navarro (ind.)**; *Affaires sociales :* Cristina Alberdi (ind.)**.

*Les ministres qui changent de portefeuille sont signalés par un * et ceux qui entrent au gouvernement par **. Ceux qui n'appartiennent pas au PSOE sont mentionnés par (ind.) pour indépendant.*

« Apartheid » en Irlande du Nord

Suite de la première page

Dans les zones protestantes de Belfast, la population se plaint en effet du *« harcèlement »* policier, celui-ci devenant plus actif encore dans les zones « mixtes », où catholiques et protestants sont séparés par des *peaceful lines*, des lignes de paix, véritables lignes de démarcation.

Jamais le concept de paix entre communautés n'a été aussi vide de sens. Des études récentes ont confirmé que l'évolution sociologique des principales villes d'Ulster, notamment Belfast et Londonderry, est dominée par un fort accroissement de la ségrégation confessionnelle. Des zones entières sont devenues interdites à l'une ou l'autre communauté. Plus de la moitié de la population de l'Irlande du Nord (1,5 million d'habitants) vit aujourd'hui dans des zones qui sont à plus de 90 % protestantes ou catholiques, ce pourcentage atteignant 100 % dans certains quartiers de Belfast-Ouest.

L'enracinement de l'« apartheid » – le mot est dorénavant couramment utilisé par les responsables politiques – est la menace la plus grave pour l'avenir de l'Irlande du Nord, parce qu'il signifie une fragmentation peut-être irrémédiable de la société. Cette absence presque totale de mixité, ce code de conduite qui exclut le moindre contact avec l'« ennemi », est particulièrement sensible à Shankill et Falls, où chaque communauté dispose de ses journaux, de ses boutiques, de ses taxis, de ses clubs de football, de ses écoles et, si possible, de ses lieux de travail.

La ségrégation commençant dès l'enfance, elle façonne la mentalité des futurs adultes. Les protestants fréquentent les écoles publiques, les catholiques sont pris en charge par le système d'éducation que dirige l'Eglise catholique. Moins de 2 % des écoles d'Irlande du Nord sont mixtes. D'une génération à l'autre, la proportion des mariages mixtes est cependant passée de 2 % à 9 %.

La ségrégation se met en place parfois insensiblement, comme l'explique Brendan O'Leary, spécialiste de l'Irlande du Nord à la London School of Economics : *« C'est un phénomène que l'on a observé pour la première fois à Chicago : quand le pourcentage de Noirs dans une rue dépassait 20 % à 30 %, les Blancs partaient. Il s'est passé la même chose dans de nombreux quartiers dits « mixtes » de Belfast-Ouest, comme Malone Road : quand les catholiques sont devenus une trop forte minorité, les protestants sont partis. »*

Parfois, cette séparation semble être une sorte d'antidote à la violence. John Hume, le chef de file du SDLP (Parti travailliste et social-démocrate), la principale formation nationaliste hostile à la lutte armée vante les succès remportés dans « sa » ville, Londonderry, où le SDLP contrôle désormais le conseil municipal.

Double ghetto

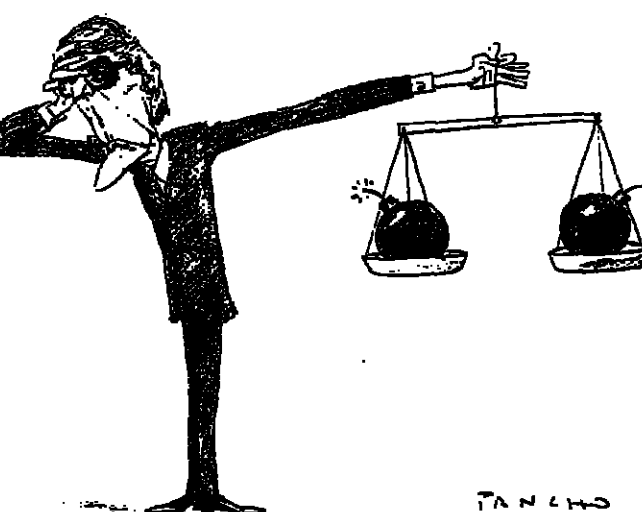
La violence s'est nettement atténuée et les relations entre les deux communautés, assure M. Hume, se sont améliorées : *« Il y a un nouvel état d'esprit*, assure-t-il, *Derry constitue un exemple embarrassant pour Belfast : cela marche ! »* Mais les deux villes connaissent une situation bien différente : à Derry, les protestants, qui représentent 30 % de la population totale, se sont peu à peu regroupés sur l'une des berges de la rivière Foyle, le Waterside, laissant la partie centrale, le Bogside, aux catholiques.

« Les Unionistes ont été chassés d'une partie de la ville, tempête Reg Empey, *près de 20 000 personnes ont dû se regrouper de l'autre côté de la rivière. C'est le plus grand mouvement de population de toute l'Irlande du Nord depuis vingt-cinq ans. Si c'est là le moyen de régler le problème, alors il faut expulser 50 000 catholiques de Belfast ! »*

Ces mouvements ne sont ni les seuls ni les plus préoccupants. Peu à peu, la carte sociologique de Belfast a changé. Les classes moyennes, catholiques et protestantes, ont déserté Belfast-Ouest, pour se réfugier dans le Sud, près de l'université, et, s'agissant des protestants, vers l'Est. Le Sud devient une zone presque résidentielle pour une *« middle-class »* qui rejete la politique et cherche avant tout la prospérité. Belfast-Ouest s'est donc transformé en un double ghetto : celui de la misère et celui de la violence. Le Dr McGarry, président du parti de l'Alliance (multiconfessionnel), estime que la classe moyenne porte une lourde responsabilité : *« C'est une attitude totalement égoïste, dont le résultat est de laisser le champ libre aux extrémistes, qui détruisent la fabrique sociale de la société. »*

Mais la grande majorité de la communauté protestante éprouve un sentiment croissant de frustration. Edna, une jeune unioniste, résume ainsi une opinion largement répandue : *« Sous prétexte de rétablir un équilibre, les catholiques obtiennent toutes les maisons, bénéficient de lois destinées à leur assurer les meilleurs emplois, de nouvelles écoles, des boutiques, et ils accaparent les subventions. »* Cette diatribe est largement partisane, car tous les indicateurs socio-économiques font apparaître le maintien de discriminations au détriment des catholiques. Ceux-ci ont deux fois et demie plus de chances d'être sans emploi que les protestants, et plus de 70 % des chômeurs de longue durée appartiennent à cette communauté.

La plus grande misère, enfin, se concentre dans les quartiers nationalistes. Il suffit pour s'en convaincre d'arpenter Shankill Road (côté protestant) : on y rencontre une animation commerçante inconnue à Falls Road (côté catholique). La politique d'intégration et de lutte contre les discriminations, mise en place depuis une décennie par le gouvernement britannique, se solde donc par un échec presque complet.



Mentalité d'assiégé

Pour les unionistes, il y a cependant plus grave. Pour la première fois depuis le grand schisme de la partition de l'Irlande, en 1921, la communauté protestante d'Ulster entrevoit une perspective qui la remplit d'effroi : celle d'être un jour dominée, démographiquement, par les catholiques. Les résultats du recensement de 1991, rendus publics récemment, ont brusquement renforcé cette mentalité d'assiégés qui est la caractéristique dominante des unionistes.

Minoritaires en Irlande du Sud (la population de la République est à 95 % catholique), mais majoritaires dans les six comtés du Nord, les protestants craignent d'être un jour devancés numériquement. Les catholiques, dont le taux de natalité est bien supérieur (influence religieuse oblige) et qui s'expatrient *moins* qu'avant en Grande-Bretagne (en raison de la crise économique), ont augmenté leur poids démographique, pour atteindre aujourd'hui de 42 % à 43 % de la population de la province.

Un signe ne trompe pas : 52 % des moins de seize ans sont catholiques. Les démographes et sociologues sont certes divisés sur la date à laquelle pourrait intervenir le renversement de tendance, mais le seul fait d'envisager cette question constitue une formidable menace politique.

Aux yeux des unionistes, la réaffirmation rituelle, par Londres, du maintien de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni (*« tant que la majorité des habitants de l'Ulster en décidera ainsi »*) est devenue suspecte, insuffisante. Les discussions entre John Hume et Gerry Adams, le leader du Sinn Fein, la poignée de main historique, à Belfast, entre Mary Robinson, la présidente de la République d'Irlande, et Gerry Adams sont autant de signes qui nourrissent les appréhensions des unionistes, leur *« paranoïa »*, disent les catholiques.

Négociations dans l'impasse

C'est pour cela aussi que les négociations politiques sont dans l'impasse. Les formations unionistes, le pasteur Ian Paisley, chef du DUP (Parti unioniste démocrate) en tête, refusent maintenant d'envisager une reprise des pourparlers intercommunautaires, interrompus en novembre dernier. Du moins tant que John Hume n'aura pas cessé de *« négocier »* avec une *« organisation terroriste »* (le Sinn Fein), et tant que Dublin n'aura pas annoncé que le Sud (la République) est prêt à abroger les articles 2 et 3 de sa Constitution, prévoyant la réunification. Or, comme rien ne montre une quelconque désaffection populaire envers le Sinn Fein (le premier parti, en voix, de Belfast), *il faudra bien, un jour, que l'on* envisage des idées neuves.

L'incapacité du gouvernement de John Major à émettre de nouvelles propositions pour dépasser les clivages actuels nourrit un dangereux vide politique, mis à profit par les groupes paramilitaires. *« C'est un gouvernement faible, sans certitudes*, tranche Kevin McNamara, *qui ne peut prendre aucune initiative, parce qu'il craint de s'aliéner le soutien de son propre parti* [le parti conservateur], *et celui des unionistes. »* La majorité du premier ministre à la Chambre des communes étant réduite à dix-huit voix, M. Major, en effet, ne peut se permettre de perdre le soutien des neuf parlementaires unionistes. Ceux-ci le savent et se murent dans leur intransigeance.

Londres poursuit donc, en Irlande du Nord, une politique d'« endiguement » avec 19 000 soldats et plus de 8 000 policiers, mais celle-ci ne peut juguler le terrorisme. Reste que, au moment où le déficit budgétaire du Royaume est alarmant, l'Irlande du Nord coûte trop cher (plus de 3 milliards de livres (1) par an), et que, en multipliant les attentats dans la City, l'IRA menace de déstabiliser l'image de place financière internationale de Londres.

Partir, rester ? Opérer un désengagement militaire de l'Irlande du Nord ne peut se concevoir que si un compromis politique, acceptable à la fois pour les protestants et pour les catholiques, est mis au point. Mais le temps ne joue pas en faveur des Britanniques. Tranquillement, Kevin McKelly remarque : *« Sur une période de dix à quinze ans, les nationalistes auront, potentiellement, le pouvoir de prendre le contrôle politique de Belfast. »* Et il ajoute : *« Les Britanniques ont créé de toutes pièces le monstre politique de l'unionisme, et maintenant ils ne savent pas comment le mettre en cage. »*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,30 francs.

□ **ROUMANIE : le parti au pouvoir change de nom.** – Une conférence nationale du Front démocrate de salut national, le parti au pouvoir, a entériné, samedi 10 juillet, son nouveau nom – Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PRSR) – en fusionnant avec trois de ses satellites. Son président exécutif, l'ex-ministre des affaires étrangères Adrian Nastase, a appelé à *« moderniser »* le premier parti au Parlement, qui avait largement ouvert la tribune de sa conférence aux orateurs des partis ultranationalistes et national-communistes, appoints parlementaires indispensables pour gouverner. – *(Corresp.)*

EUROPE

Les regroupements au sein de l'ex-URSS

« Union slave » contre « coopération islamique »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En demandant, mardi 13 juillet, aux pays d'Asie centrale de l'ex-URSS de choisir entre une alliance économique avec la Russie et une coopération avec d'autres pays asiatiques, le vice-premier ministre russe Alexandre Chokine a peut-être porté le coup de grâce à une Communauté des Etats indépendants moribonde. Samedi, en effet, les premiers ministres des trois républiques slaves de l'ex-URSS – Russie, Ukraine et Biélorussie – avaient décidé de créer entre eux une union visant à instaurer un espace économique commun *(le Monde* du 13 juillet).

Une décision qui vient tout juste une semaine après que les chefs d'Etat et de gouvernement des dix pays membres de l'Organisation de coopération économique (ECO) eurent décidé, eux aussi, de réfléchir aux moyens de réaliser une union économique. L'ECO groupe, aux côtés de la Turquie, de l'Iran, du Pakistan et de l'Afghanistan, les six républiques « musulmanes » de l'ex-URSS : Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Turkménistan, Azerbaïdjan et Tadjikistan.

En déclarant que « *la création de l'Union économique slave a été dictée par les nécessités de l'intégration économique et n'est pas une réaction aux nouvelles venant de Turquie* », le vice-Premier ministre russe s'est, certes, défendu de faire un lien entre les deux décisions. Il n'en reste pas moins qu'en interdisant, en quelque sorte, l'appartenance aux deux unions économiques en gestation, il a marqué une première frontière « ethnique » à l'intérieur de la CEI.

Cette division est, pour le moment, très théorique. On voit mal, par exemple, un pays comme le Kazakhstan – peuplé moitié-moitié de Russes et de Kazakhs et dont on pensait d'ailleurs qu'il serait partie prenante, à la place de l'Ukraine, d'un accord économique avec la Russie et la Biélorussie – rompre ses liens économiques très étroits avec la Russie. Comme on voit mal Kiev et Moscou, en perpétuel « guéguerre » politique, constituer un « Marché commun » efficace.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ALLEMAGNE

Des Tsiganes menacés d'expulsion se tournent vers les institutions européennes

STRASBOURG

de notre correspondant

Le Congrès allemand des Roms va déposer plainte auprès de la Commission européenne des droits de l'homme contre l'Allemagne, en raison de l'attitude de Bonn à l'égard des quelque cinq cents Tsiganes réfugiés de l'ex-Yougoslavie, dont un grand nombre sont des enfants. Rudko Kawczynski, le président de l'organisation gitane, en a fait l'annonce, mardi 13 juillet, au cours d'une conférence de presse au Parlement européen.

Du 16 mai au 7 juillet derniers, les Roms venus de Croatie, Serbie et surtout de Macédoine ont séjourné dans l'ancien camp de concentration de Dachau pour réclamer le droit de rester sur le territoire allemand. Depuis le début de la semaine, ils campent à Neumühl, une petite commune de la rive droite du Rhin, en face de Strasbourg. La plupart des réfugiés sont en situation illégale et peuvent donc être expulsés vers leur pays d'origine par les autorités allemandes. A l'issue de sa rencontre avec M. Kawczynski, Peter Leuprecht, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, a annoncé qu'il tenterait d'obtenir un « *moratoire* » de Bonn, étant entendu que l'organisation ne pourra pas se prononcer sur le fond avant plusieurs mois.

En attendant, les responsables tsiganes tentent de faire pression sur le gouvernement fédéral en mobilisant les institutions de la Communauté – une délégation de députés européens doit visiter jeudi le camp des réfugiés – pour parer au plus pressé : éviter les expulsions et assurer de meilleures conditions de séjour. Selon M. Kawczynski, les Roms de l'ancienne Yougoslavie souhaitent rester en Allemagne, « *qui a*, a-t-il déclaré, *une dette historique envers les Gitans, dont cinq cent mille sont morts dans les camps nazis* ».

MARCEL SCOTTO

DROITS DE L'HOMME

CORRESPONDANCE

Les exécutions en Arabie saoudite

Après la publication dans le Monde *daté 4-5 juillet d'un éditorial intitulé « Les sabres de Dieu », nous avons reçu de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en France, Jamil Al Hejailan, la lettre suivante :*

Contrairement à l'esprit serein et objectif qui caractérise vos éditoriaux, « Les sabres de Dieu » a été un réquisitoire injuste et sévère à l'égard de mon pays.

L'Arabie saoudite applique, certes, conformément à la loi coranique, le châtiment suprême à l'encontre des meurtres prémédités, le viol et l'assassinat des femmes et des enfants et le trafic de drogue. L'exécution se fait en public, c'est l'expression de la foi d'un peuple croyant et le droit d'un Etat souverain d'appliquer sa loi.

Que l'application de la peine capitale en Arabie saoudite révolte Amnesty International, c'est son problème. Mais il est grotesque et indécent d'insinuer que les autorités saoudiennes arrachent, sous la torture, l'aveu d'un innocent pour le livrer au bourreau.

Ce n'est pas l'argent saoudien qui a fait naître ceux que vous qualifiez de « *fous d'Allah* » en Algérie et dans les territoires arabes occupés par Israël. Ces courants religieux politiques sont le produit local des conditions sociales, économiques et politiques diverses. Il est absurde de suggérer que l'Arabie saoudite œuvre pour la déstabilisation d'un pays frère comme l'Algérie ; plus encore, il est incroyable que ce pays, farouchement attaché à son indépendance, tolère qu'une puissance étrangère, fût-elle l'Arabie saoudite, s'immisce dans ses affaires intérieures.

L'Arabie saoudite ne doit pas sa respectabilité internationale uniquement à sa puissance financière sagement gérée, elle le doit plutôt à une politique mondialement reconnue pour sa modération, son réalisme et son attachement aux impératifs de la coopération internationale.

Elle n'a pas dilapidé ses revenus dans le financement des mouvements terroristes ni dans des aventures militaires ruineuses. Les pas de géant que le pays a réalisés dans son développement économique et social et la main généreuse tendue aux pays arabes et musulmans témoignent d'une politique financière efficace et non « *arrogante* », comme vous l'avez qualifiée.

[Nous maintenons que l'Arabie saoudite – le plus souvent par le canal de groupes « privés » – aide financièrement certains mouvements islamistes. Nous notons que l'ambassadeur de ce pays en France ne conteste pas le fait qui avait justifié la publication de notre article : la recrudescence des décapitations dénoncée par Amnesty International (105 exécutions entre le 15 mai 1992 et le 15 mai 1993).]

DIPLOMATIE

La visite à Budapest du ministre des affaires étrangères

M. Juppé assure la Hongrie du soutien de la France à son intégration dans la CEE

BUDAPEST

de notre correspondant

Alors que les pays d'Europe centrale manifestent une irritation croissante face aux lenteurs du processus d'intégration européenne et au « protectionnisme » de la CEE, notamment de la part de la France, la visite à Prague et à Budapest, les 12 et 13 juillet, d'Alain Juppé était surtout destinée à « *dissiper les malentendus* », pour reprendre l'expression du ministre français des affaires étrangères.

Après son déplacement en Pologne, en juin, M. Juppé a également voulu présenter à ces deux autres pays d'Europe centrale le projet français de « *conférence sur la sécurité et la stabilité en Europe* », annoncé par Edouard Balladur lors de sa prise de fonction et que les Douze ont accepté de mettre à l'étude lors de leur sommet à Copenhague, le mois dernier.

Même si les contours de ce projet restent encore à définir, il vise à mettre en place un mécanisme de diplomatie préventive pour éviter toute escalade des tensions dans la région, notamment à propos des minorités. Un sujet sensible par excellence pour la Hongrie, car près de trois millions de Magyars de souche vivent dans les pays voisins. Budapest a réservé un accueil favorable au plan Balladur, le jugeant « *utile* », mais les dirigeants hongrois attendent de voir quelles recommandations concrètes seront formulées par les ministres des affaires étrangères de la CEE lors de leur sommet en décembre.

M. Antall invité à Paris

En attendant, la Hongrie se trouve aux premières loges du conflit yougoslave et Budapest a réitéré à M. Juppé ses craintes concernant le sort de l'importante communauté magyare de la province serbe de Voïvodine (trois cent cinquante mille personnes). De son côté, le ministre français a de nouveau déploré l'incapacité de la communauté internationale à mettre en place les « *zones de sécurité* » pour protéger les enclaves musulmanes de Bosnie, prévues par la résolution 836 de l'ONU.

Mais la visite de M. Juppé aura surtout eu un impact sur le plan bilatéral. Alors que les relations économiques entre les deux pays se développent – la France est le quatrième investisseur étranger – la Hongrie avait l'impression d'avoir été « *délaissée* » par le précédent gouvernement socialiste. M. Juppé, le premier chef de la diplomatie française à se rendre à Budapest depuis le changement de régime, a tenu à rassurer ses interlocuteurs en affirmant que la France soutient l'intégration de la Hongrie à la CEE et a transmis une invitation de M. Balladur à son homologue, M. Jozsef Antall, pour se rendre à Paris d'ici la fin de l'année.

YVES-MICHEL RIOLS

Ancien « patron » en second des « casques bleus » au Cambodge

Le général Loridon dénonce « les restos du cœur » de l'ONU

Le général de division Michel Loridon, qui a commandé en second les « casques bleus » au Cambodge et vient d'être nommé adjoint au général Michel Guignon, commandant militaire de l'Ile-de-France et gouverneur militaire de Paris, a suggéré aux Nations unies de créer « *une force professionnelle permanente* » composée de bataillons entraînés, à cette fin, par les Etats qui auront mis des troupes à sa disposition. A l'exception de la Namibie, observe-t-il dans le numéro de juillet du *Casoar*, la revue des saint-cyriens, « *l'ONU, depuis sa création, n'a pas engrangé de brillants succès* ». La leçon des autres mandats confiés à l'ONU est, selon lui, qu'une action n'est « *efficace* » que quand « *la responsabilité des opérations est confiée à une seule autorité qui a le pouvoir, les moyens et la volonté* ».

Au sein de l'ONU, le général Loridon – qui est connu pour son franc-parler – s'en prend à ce qu'il appelle « *les restos du cœur* [sous-entendu certains pays étrangers qui fournissent des « casques bleus »] *qui participent aux interventions pour combler le budget de défense du pays et gagner quelques dollars non pas au profit de la troupe, mais du gouvernement, voire de certains ministres* ». « *Quel exemple, et quelle sécurité peuvent apporter à des populations martyrisées et cependant pleines d'espoir dans l'ONU des « casques bleus » qui sont les premiers, pour survivre, à organiser des rackets, des combines et des commerces illicites d'armes, de carburant, de vivres ou de matériels ?* » Le général Loridon considère que « *les ordres ne doivent surtout pas brider le courage et la volonté du chef responsable, seul apte sur le terrain à décider de la conduite à tenir* ». Se référant à l'exemple du Cambodge, il ajoute : « *Les armées ne doivent pas recevoir la responsabilité des actions humanitaires (...) Mais, de même qu'en temps de guerre le militaire prend le pas sur le civil pour la conduite des opérations, l'ONU doit accepter de confier au chef militaire sur le terrain la responsabilité de l'action en précisant strictement la mission, les moyens, les limites de l'action, les délais.* »

Pour répondre à ses missions, le général Loridon propose que l'ONU se dote : 1) de structures de planification et de conduite, comprenant des officiers d'état-major « *compétents, loyaux et non suspects de partialité* » ; 2) d'unités d'intervention rapide spécialement entraînées et équipées, « *contrôlées avec soin par l'instance internationale, et en mesure d'agir comme un corps de sapeurs-pompiers pour éteindre rapidement un début d'incendie et éviter un embrasement général* ».

Afin d'encourager les « forces œuvrant pour le changement »

La Commission propose un accord de coopération CEE-Vietnam

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté s'apprête à conclure un accord-cadre de commerce et de coopération avec le Vietnam. Dans le projet qu'elle vient de soumettre aux Douze, la Commission insiste sur la nécessité de resserrer les liens avec Hanoï et d'encourager les forces « *œuvrant pour le changement et la réforme* ».

Aux yeux de Manuel Marin, vice-président chargé de la coopération, l'intérêt de ce projet est, en effet, en large partie politique. L'accord devrait stipuler le respect des droits de l'homme et la poursuite du processus démocratique. La Commission rappelle qu'à cet égard la situation demeure « préoccupante » : liberté d'expression strictement limitée, création de partis politiques interdite... Cependant, elle considère que la réforme économique est bien engagée. En 1992, le Vietnam a enregistré un taux de croissance de 7 % et l'inflation a été ramenée à 15 %. Les échanges avec la Communauté, encore limités, ont été multipliés par trois de 1989 à 1992, passant de 200 à 620 millions d'écus (1 écu = 6,50 F), et représentent aujourd'hui environ 10 % du commerce extérieur vietnamien.

La normalisation des relations avec Hanoï date de novembre 1990, plus d'un an après le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge. Les Douze, influencés par les réticences des Etats-Unis, ne se sont guère pressés pour rétablir des relations de partenariat avec Hanoï. La Communauté a toutefois financé en large partie un programme de réintégration des réfugiés (16 millions d'écus en 1991 et 27 en 1992). Un accord textile a été conclu en 1992.

Le nouvel accord-cadre ne comportera pas de facilités d'accès aux marchés des Douze du type de ceux prévus par exemple par la convention de Lomé, qui lie la CEE à une soixantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). De même, il ne prévoit pas de protocole financier, ce qui n'empêchera pas le Vietnam de pouvoir bénéficier, comme d'autres pays de la région, de l'aide consentie par la CEE aux pays en développement.

PHILIPPE LEMAITRE

Fidel Castro assistera au troisième sommet ibéro-américain

Vingt-trois chefs d'Etat et de gouvernement représentant la majeure partie des pays de langue espagnole et portugaise sont attendus jeudi 15 et vendredi 16 juillet à Salvador-de-Bahia, au Brésil, pour une réunion consacrée au développement économique et social de cette communauté de près de 500 millions de personnes unies par la langue et l'histoire.

Seront présents aussi bien le leader cubain Fidel Castro, pressé de lever le blocus de son pays, que le roi d'Espagne Juan Carlos ou le leader péruvien Alberto Fujimori, qui réussira ainsi pour sa part à rompre un peu plus l'isolement qui avait suivi son coup de force contre le Parlement du Pérou en 1991.

C'est la troisième fois seulement que les peuples de langues ibériques d'Europe et d'Amérique se retrouvent autour d'une table pour tisser entre eux des liens économiques et culturels plus étroits. Les deux précédentes réunions ont eu lieu à Guadalajara (Mexique) en 1991 et à Madrid en 1992 pour préparer, puis célébrer, le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. – *(AFP.)*

Au Parlement européen

Le groupe démocrate-chrétien proteste contre la visite de M. Khasboulatov

STRASBOURG

de notre correspondant

Tout avait bien commencé pour Rouslan Khasboulatov. Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, avait reçu lundi 12 juillet, certes sans enthousiasme, le président du Parlement russe. Le lendemain, le chef de file de l'opposition à Boris Eltsine devait avoir un entretien avec Egon Klepsch, président de l'Assemblée des Douze, et conduire la délégation parlementaire russe pour une séance de travail avec les députés européens chargés des relations avec Moscou.

En dépit des protestations de Lord Bethell (conservateur britannique et membre du groupe démocrate-chrétien), qui a dénoncé la présence d'un « *mafieux et de sa bande armée* », et du président des démocrates-chrétiens européens, Leo Tindemans (Belgique), pour lequel « *la délégation russe n'incarnait pas une volonté d'introduire un véritable régime démocratique dans son pays* », M. Klepsch (chrétien-démocrate allemand) faisait savoir qu'il ne lui appartenait pas d'intervenir dans la composition des délégations parlementaires et qu'en conséquence le programme serait respecté.

Surprise le mardi 13 juillet : le président de l'hémicycle européen avait un « *empêchement* » et se faisait remplacer par un vice-président. A l'évidence, M. Klepsch s'était rendu aux arguments du groupe démocrate-chrétien. M. Khasboulatov n'a pas bronché.

M. S.

Incidents entre la Russie et ses voisins asiatiques

Deux incidents ont récemment opposé la Russie à ses voisins asiatiques. Le 7 juillet, le cargo *Valery-Volkov*, qui se rendait de Vladivostok au port chinois de Jingan, a été pris pour cible par les garde-côtes chinois, selon Itar-Tass. Pékin a qualifié cet incident – qui n'est pas le premier – de « *malentendu* » résultant du fait que « *la Chine a renforcé sa lutte contre la contrebande* ». Moscou a officiellement protesté et rejeté les explications chinoises.

D'autre part, un porte-parole du ministère russe des affaires étrangères a annoncé, mardi 13 juillet, que Moscou avait protesté auprès de la Corée du Nord contre l'agression d'un groupe de touristes russes, le 4 juillet, dans la ville de Nampo. « *La Russie ne demeurera pas indifférente face aux attaques contre la vie, la santé et la dignité de citoyens russes en Corée ou ailleurs. Pour ceux qui sont familiarisés avec les règles en vigueur en Corée du Nord, il est clair que cet incident ne pouvait avoir un caractère spontané* », a-t-il indiqué. – *(AFP, UPI.)*

Le voyage à Pékin de M. Friedmann

L'envoyé spécial de M. Balladur a voulu dissiper « les sous-entendus et les malentendus »

PÉKIN

de notre correspondant

L'envoyé spécial d'Edouard Balladur auprès des autorités chinoises, Jacques Friedmann, a conclu ses entretiens à Pékin en émettant l'espoir qu'un « *second round* » de pourparlers se tienne, dans un avenir indéterminé, en vue d'une normalisation des rapports franco-chinois.

Rencontrant, mardi 13 juillet, les journalistes avant de regagner Paris, il a souligné la « *franchise* » dans laquelle s'est tenue cette tentative de rabibochage entre Paris et Pékin. Ses interlocuteurs, a-t-il dit, ont été d'accord pour que les deux pays « *s'expliquent clairement sur le passé et le présent, en mettant tout sur la table* », afin de dissiper les « *sous-entendus et les malentendus* » provoqués par les ventes d'armes françaises à Taïwan.

M. Friedmann, qui, outre le vice-premier ministre Zhu Rongji, a rencontré des responsables des ministères de l'économie et des affaires étrangères, a seulement indiqué que ses conversations avaient été « *très larges* » et avaient porté sur l'ensemble des différends bilatéraux. Ceux-ci comprennent un important contentieux commercial dû à l'excédent chinois envers la France.

Contrairement à la version chinoise de ses entretiens, qui lui prêtait implicitement une condamnation de la décision du précédent gouvernement de vendre des armes à Taïwan, M. Friedmann a souligné s'être refusé à s'engager dans pareille voie et n'avoir pas porté de jugement sur l'affaire. Il a par ailleurs précisé que la France « *n'estime pas souhaitable dans sa vision géopolitique de ne pas avoir de relations avec un pays de l'importance de la Chine* ».

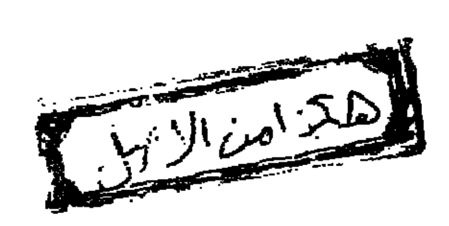
Pressé d'indiquer si Paris s'interdirait de vendre des armes à l'île non communiste à l'avenir, M. Friedmann a estimé, sans plus de précision, qu'il pensait « *assez difficile de jouer sur les deux tableaux* » et que « *la France aura sûrement à choisir* », dans l'hypothèse de nouvelles commandes taïwanaises à des industriels de l'armement français.

Il a ajouté qu'il ne voyait pas de divergences entre M. Balladur et M. Mitterrand sur les « *grandes orientations* » françaises à l'égard de la Chine. La question des droits de l'homme, a-t-il enfin indiqué, n'était « *pas tout à fait à l'ordre du jour* » de ses conversations.

FRANCIS DERON

A TRAVERS LE MONDE

EN BREF



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : la violence politique dans les ghettos noirs

Louis Sibeko, héros de Thokoza

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Louis Sibeko est un miraculé ou, peut-être, un sursitaire. Célibataire âgé de trente-quatre ans, chargé de l'orientation professionnelle dans un centre technique, il est l'unique rescapé de la direction du comité de citoyens de Thokoza, cité noire de la banlieue de Johannesburg déchirée par une violence chronique.

En trois ans, six des neuf personnes qui, avec lui, avaient été élues à la tête du comité chargé de défendre les intérêts des habitants de la cité noire ont été assassinées. Pour ne pas subir le même sort, deux autres ont préféré quitter la région. Lui est resté, malgré les menaces qui le contraignent à ne se déplacer qu'accompagné d'un ami armé. *«J'aime défendre les miens»*, dit-il avec une pointe de candeur.

Les comités de citoyens – les *civics*, comme on les désigne ici – sont nés dans les années 80, à l'initiative du Congrès national africain (ANC), à l'époque dans la clandestinité. En quelques années, les *civics* ont proliféré dans toutes les townships, organisant leurs habitants et s'opposant aux conseils municipaux élus sous la houlette gouvernementale. *«On s'occupait de la vie sociale dans la township, de l'eau ou de l'électricité,* se souvient Louis Sibeko, qui n'était alors qu'un militant de base. *On luttait aussi contre la corruption du conseil municipal. Contrairement à nous, ce dernier était reconnu par les autorités. Mais nous, nous étions reconnus par le peuple.»*

En 1990, le *civic* de Thokoza était le plus actif de toute la région. Quand, en février de la même année, Nelson Mandela a été libéré, Louis Sibeko a été élu à sa direction – *«à l'unanimité,* précise-t-il – en même temps qu'il a rejoint l'ANC. Un an plus tard, un dimanche de septembre, le président du *civic* de Thokoza, Sam Ntuli, était assassiné. *«Il circulait en voiture dans la principale rue de la township,* raconte Louis Sibeko. *Il est tombé dans une embuscade, en plein jour. C'était un organisateur hors pair, qui jouissait d'un grand prestige dans toute la communauté noire. La police n'a retrouvé ni assassins ni témoins.»* Aujourd'hui Louis Sibeko se rappelle que tout le monde a alors cru à un assassinat commandité par les autorités. Plus tard, il se souviendra *que, quelques jours avant la* mort de Sam Ntuli, dix-huit militants de l'Inkatha, le parti de Mangosuthu Buthelezi, avaient été assassinés. *«Nous n'avons jamais su qui était dans ce coup-là»*, affirme Louis Sibeko.

«Tout cela n'a pas de sens»

Après Sam Ntuli, Jack Malinga : *«Il était le vice-président du* civic, explique son compagnon ; *il a été abattu en pleine rue, alors qu'il revenait des funérailles de Ntuli. Il y a eu des représailles contre ceux que nous soupçonnions d'avoir trempé dans son assassinat. Et toute la région s'est embrasée.»*

En quelques mois, des centaines de victimes sont tombées, et, parmi elles, toute la direction du *civic* : d'abord Phumzile Mbatha, chargée des relations publiques, retrouvée dans un terrain vague avec une balle dans la tête ; puis Mike Matsupa, dont le corps gisait près d'un foyer occupé par des membres de l'Inkatha ; Vusi Shabalala, enfin, secrétaire adjoint du comité, assassiné en plein jour alors qu'il rendait visite à sa famille. Entre-temps, deux autres membres de la direction ont préféré quitter la *township*, abandonnant leurs responsabilités.

La dernière victime, tuée en mai alors que la cité noire était à nouveau ravagée par les affrontements, fut le trésorier du comité, Denis Makhanya, enlevé dans un taxi qui passait devant un hôtel. *«Makhanya, Malinga et Mbatha étaient des militants connus,* explique Louis Sibeko. *Ils ont été délibérément visés. Matsupa et Shabalala ont pu être victimes de gangs.»*

Réduite à une seule unité, la direction du *civic* de Thokoza est aujourd'hui bien en peine de poursuivre son travail. *«J'ai pensé à démissionner,* avoue Louis Sibeko, *mais à quoi cela servirait-il ? Je suis trop connu. Même si je ne fais rien, je risque d'être tué. Je reste donc... et je prends des précautions.»* Ainsi tentent de faire les autres habitants de Thokoza et de Katlehong, la cité voisine, où, depuis le 2 juillet, cent sept personnes sont mortes, tuées au cours des affrontememnts qui, pêle-mêle, ont jeté les uns contre les autres militants de l'ANC et de l'Inkatha, membres des forces de l'ordre et jeunes truands. *«Tout cela n'a pas de sens»*, soupire Louis Sibeko.

GEORGES MARION

SOMALIE : après le raid contre le général Aïdid

Le représentant de l'ONU justifie le recours à la force

NAIROBI

correspondance

«L'apaisement est une mauvaise politique quand le terrorisme continue. Il y a un temps où il faut recourir à la force», a déclaré, mardi 13 juillet, à Mogadiscio, le représentant spécial des Nations unies en Somalie, l'amiral américain Jonathan Howe, qui a exclu tout changement de politique de l'ONU vis-à-vis du général rebelle. *«Nous n'allons pas négocier avec Aïdid, il doit se rendre et nous lui assurerons un procès juste»*, a-t-il affirmé, en se déclarant *«convaincu que la majorité des Somaliens comprennent notre action»*.

L'amiral s'est employé à répondre aux critiques qui s'élèvent à travers le monde, notamment à celles des autorités italiennes et de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), après le raid du lundi 12 juillet des forces de l'ONU sur une position du général Aïdid, qui a fait, selon des informations recueillies par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), au moins cinquante-quatre morts et cent soixante-quatorze blessés.

Quatre journalistes étrangers ont été tués par une foule en colère juste après le raid onusien. Leurs corps sont arrivés mardi à l'aéroport de Nairobi où attendaient les familles endeuillées de trois d'entre eux.

L'Italie favorable au dialogue

Depuis le début de la crise entre les Nations unies et le général Aïdid, l'Italie (qui a déployé en Somalie un contingent de *2 600 hommes) ne cache pas son* opposition à l'usage de la force contre le chef de guerre et privilégie le dialogue. Elle demande aujourd'hui que son contingent basé à Mogadiscio soit redéployé dans le nord du pays – où il n'existe guère d'hostilité vis-à-vis des Nations unies – si aucun accord ne peut être trouvé sur de nouvelles modalités d'action au sein de l'ONUSOM.

Le journal du Vatican, l'*Osservatore romano*, va jusqu'à accuser les Etats-Unis d'avoir *«compromis le dialogue instauré par les Italiens»*. De son côté, l'OUA exhorte l'ONU à reconsidérer son opération en Somalie, pour voir *«comment réaliser ses objectifs en épargnant les vies humaines»*. La France, de son côté, réitère son appui à l'action des Nations unies, rappelant que le désarmement des factions doit être le préalable à toute solution politique.

L'amiral Howe a rejeté l'idée d'une reprise du dialogue avec le général Aïdid qui, depuis le changement de politique de l'ONU à son égard, se dit prêt à de nouveaux pourparlers avec l'ONUSOM. Outre une victoire pour le général, qui aurait ainsi réussi à échapper au mandat d'arrêt lancé *contre lui, cette reprise du dialogue* signifierait, pour l'ONU, un retour à sa position initiale, lorsqu'elle avait tenté en vain de faire aboutir des négociations de paix entre les clans somaliens.

Pour les stratèges de l'ONUSOM, un changement de méthode, pour éviter à tout prix les morts de civils, reviendrait à privilégier les opérations terrestres par rapport aux raids aériens. Mais, dans le même temps, le risque serait plus grand d'exposer davantage les «casques bleus» à la guérilla *menée* par le clan Aïdid. Et des pertes trop importantes infligées aux soldats américains risqueraient de provoquer un mouvement d'opinion aux Etats-Unis en faveur d'un retrait du contingent américain de Somalie.

JEAN HÉLÈNE

Les réactions en France et à l'étranger

L'Italie demande la suspension des opérations militaires

La communauté internationale a unanimement déploré la mort de quatre journalistes lundi 12 juillet à Mogadiscio mais les avis restent partagés sur le rôle de l'ONU en Somalie.

La France et la Grande-Bretagne ont exprimé leur tristesse mais ont réaffirmé clairement leur soutien à l'action de l'ONU. *«L'objectif des Nations unies reste de créer les conditions propices à un règlement politique, mais cela passe par une action systématique de désarmement, par l'affaiblissement des chefs de guerre, par le retour à la sécurité en Somalie, particulièrement à Mogadiscio»*, a notamment souligné un porte-parole du Quai d'Orsay.

L'Italie a décidé de se démarquer clairement de la logique de guerre suivie, selon Rome, par les forces de l'ONU engagées en Somalie et souhaite qu'une *«véritable mission de paix»* soit redéfinie. Le ministre italien de la défense, Fabio Fabbri, a demandé la suspension des opérations militaires, soulignant de profondes divergences d'analyse entre Italiens et Américains. *«Le contingent italien a été envoyé en Somalie pour mener des actions de paix et d'aide humanitaire définies par une résolution de l'ONU et non pour accomplir des actions visant à imposer la paix par le combat»*, a déclaré M. Fabbri

Après la mort de trois parachutistes italiens, le 2 juillet, Rome avait évité toute action de représailles, préférant négocier avec les hommes du général Aïdid – activement recherché par l'ONU – pour reprendre le contrôle de la zone où les militaires italiens avaient été tués.

L'incident avait déclenché une polémique entre Italiens et Américains.

En Allemagne, l'opposition sociale-démocrate (SPD) a demandé mardi au chancelier Helmut Kohl d'annuler le déploiement d'un contingent de 1 700 hommes en Somalie qui doit être terminé à la mi-août.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a exhorté mardi les Nations unies à *«reconsidérer»* leurs opérations en Somalie et à *«privilégier le dialogue»*.

Dans un communiqué rendu public à Addis-Abeba, le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, s'est déclaré *«affligé»* par *«l'effusion de sang qui continue à Mogadiscio»*.

A Bruxelles, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a condamné *«le meurtre de quatre journalistes étrangers en Somalie»*, estimant qu'ils étaient *«tombés dans un piège barbare et insensé tendu par les partisans du général Aïdid»*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

NIGÉRIA

La Communauté européenne impose des sanctions contre le pouvoir militaire

Les Douze ont décidé, mardi 13 juillet, une série de sanctions contre les autorités militaires afin de les contraindre à remettre définitivement le pouvoir à un régime civil le 27 août. Dans une déclaration publiée à Bruxelles, les Douze ont annoncé leur décision de restreindre l'octroi de visas aux militaires ou aux membres des forces de sécurité du Nigéria ainsi qu'à leurs familles, de suspendre toute aide nouvelle de coopération et d'interdire toute visite de militaires des Etats membres de la CEE.

Ces mesures ont été adoptées en réaction à la décision du gouvernement nigérian d'annuler l'élection présidentielle du 12 juin. *«Après tant de modifications décevantes apportées au programme de transition, les Douze espèrent que la date du 27 août 1993 prévue pour la remise définitive du pouvoir à un régime civil sera effectivement respectée et que le Nigéria trouvera les moyens d'atteindre cet objectif de manière démocratique et pacifique»*, affirme la déclaration.

D'autre part, l'ancien chef de l'Etat nigérian, le général Olusegun Obasanjo, a demandé lundi que Moshood Abiola soit déclaré élu président de la troisième République du Nigéria. Le ralliement spectaculaire du général Obasanjpo à M. Abiola pourrait donner un nouveau souffle au candidat du Parti social-démocrate (SDP) *dans le* combat qu'il a engagé avec les militaires pour obtenir la reconnaissance de sa victoire à l'élection présidentielle du 12 juin annulée par le gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Le chef khmer rouge Khieu Samphan est rentré à Phnom-Penh

Khieu Samphan, le chef des Khmers rouges, a regagné Phnom-Penh, mardi 13 juillet, après une absence de trois mois. Son départ de la capitale cambodgienne avait été expliqué par l'opposition des Khmers rouges aux élections organisées en mai dernier par les Nations unies, que les partisans de Pol Pot avaient boycottées et tenté de saboter par la force. A son retour dans la capitale khmère, Khieu Samphan a proposé que ses forces soient intégrées dans la nouvelle armée, afin de ramener la paix dans le pays. Il a affirmé que le prince Sihanouk lui avait proposé des postes ministériels dans le nouveau gouvernement. Le prince, qui a reçu mardi Khieu Samphan, a annoncé dans un communiqué qu'une rencontre des responsables des quatre factions cambodgiennes aurait lieu en septembre prochain, pour discuter de l'offre khmère rouge. Il n'a toutefois pas fait mention des propos de Khieu Samphan, indiquant *même que l'arrivée des Khmers* rouges au gouvernement créerait des difficultés avec les Etats-Unis. – *(Reuter, AP.)*

ISRAËL

Trente-huit enfants tués en six mois dans les territoires occupés

Entre le 9 décembre 1992 et le 9 juin 1993, trente-huit enfants palestiniens sont morts sous les balles des soldats israéliens, soit plus du double que durant toute l'année 1992, a indiqué mardi 13 juillet l'association israélienne des droits de l'homme B'tselem.

B'tselem considère comme enfant toute personne âgée de moins de dix-sept ans. Les troupes opérant parmi des femmes et des enfants agissent selon *«des restrictions opérationnelles très claires»*, a rétorqué un porte-parole de l'armée. Les enfants tués se trouvaient *«dans la plupart des cas à proximité d'émeutiers ou de terroristes armés menaçant la vie des soldats»*. Dans d'autres cas, l'armée *«n'était pas consciente de la présence d'enfants»* sur les lieux d'une action militaire, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le PKK exige un cessez-le-feu pour libérer deux Occidentaux

Dans un communiqué diffusé à Londres, l'Armée pour la libération du peuple du Kurdistan (bras armé du PKK) a exigé, mardi 13 juillet, un cessez-le-feu des forces turques avant de libérer deux randonneurs, un Britannique et une Australienne, enlevés le 5 juillet. Une exigence qui n'a pas été évoquée lors d'un entretien sur le sort des otages, mardi au *Foreign Office*, du vice-premier ministre turc Erdal Inonu, selon un porte-parole de ce dernier. Dimanche, le gouvernement turc avait apporté son *«soutien total»* à l'armée dans sa lutte contre la rébellion kurde, à laquelle l'agence Anatolie a encore attribué, mardi, l'assassinat de six personnes d'une même famille à Diyadin, dans l'Est anatolien. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : l'ex-nazi Baumann sera extradé si son état de santé s'améliore.** – L'ancien gardien des camps de concentration du Struthof (France) et de Buchenwald (Allemagne), Anton Baumann, quatre-vingt-deux ans, sera extradé vers l'Allemagne si son état de santé s'améliore (il a subi un pontage coronarien en janvier). Un jugement des services d'immigration américains, confirmé par le département de la justice, le mardi 13 juillet, en a décidé ainsi. Il y a deux ans, la citoyenneté américaine lui avait été retirée, pour avoir menti au sujet de son appartenance au parti nazi, lors de son arrivée aux Etats-Unis en 1950. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : Giorgio Benvenuto quitte le Parti socialiste.** – L'ancien secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), Giorgio Benvenuto a annoncé, mardi 13 juillet, qu'il quittait le PSI. Il l'avait dirigé pendant trois mois après la démission de Bettino Craxi, accusé de corruption. *«Sur les ruines, rien ne peut se construire»*, a-t-il dit, en annonçant son intention de fonder un nouveau mouvement *«centré sur les grands thèmes du travail, de la solidarité sociale et des droits civils»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Arrestation en Suisse de l'ancien président de Montedison.** – Giuseppe Garofano, ancien président du géant italien de la chimie Montedison, recherché depuis le début de l'année pour corruption par la justice italienne, a été arrêté à Genève, a annoncé, le mercredi 14 juillet, le porte-parole du département fédéral de la justice. Garofano est accusé d'avoir versé un pot de vin d'une valeur de 200 000 dollars en 1990 au parti démocrate-chrétien. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : les partis politiques haïtiens vont débattre à l'ONU de la transition vers la démocratie.** – Une trentaine de responsables politiques et de parlementaires haïtiens ont quitté, mardi 13 juillet, Port-au-Prince, la capitale haïtienne, pour se rendre au siège des Nations unies, à New-York, où ils doivent discuter de la mise sur pied d'un gouvernement démocratique. Les discussions aborderont la question du retour à la paix en Haïti, les moyens de résorber les tensions politiques et de la remise en marche du Parlement, afin que le président Jean-Bertrand Aristide, en exil depuis septembre 1991, puisse reprendre ses fonctions le 30 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : report de la signature d'un accord de paix.** – La signature de l'accord de paix entre le gouvernement et la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR), élaboré sous les auspices de la Tanzanie, et qui devait avoir lieu le jeudi 15 juillet (*le Monde* du 13 juillet), a été reportée pour des *«questions mineures en suspens»*, selon le médiateur tanzanien. Il devrait être signé *«dans les deux semaines à venir»*. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : le Parlement provisoire réintègre ses locaux.** – Les membres de l'assemblée provisoire du Zaïre devaient être autorisés, mercredi 14 juillet, à réintégrer le siège du Parlement dont l'accès leur avait été interdit pendant sept mois. Le Palais du peuple avait été fermé début décembre – officiellement pour rénovation – mais l'opposition du Haut Conseil de la République (HCR), majoritaire dans cette assemblée provisoire, considérait qu'il s'agissait d'une décision politique. – *(Reuter.)*

ASIE

JAPON

Le séisme dans le nord du pays a fait au moins 260 morts ou disparus

Le bilan du séisme, survenu lundi 12 juillet dans le nord du Japon, s'était alourdi, mercredi 14 juillet au matin, à 97 morts, 170 blessés et plus de 160 disparus. Ce tremblement de terre, de magnitude 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter (*le Monde* du 14 juillet), est le plus violent qu'ait connu le Japon depuis 1968. Le nombre des victimes dépasse déjà celui du séisme qui avait touché la région en mai 1983, qui avait fait 104 morts et 163 blessés.

Déclarée zone sinistrée, la principale île du nord du Japon, Hokkaido, a été fortement secouée par le tremblement de terre. Mais le secteur le plus touché est celui de l'île d'Okushiri, situé à une cinquantaine de kilomètres de l'épicentre du séisme, où l'on dénombrait une soixantaine de morts. Dès mardi matin, des centaines de secouristes se sont mobilisés autour de cette petite île balnéaire de 4 700 habitants, au large de la côte sud-ouest d'Hokkaido. Mais les sauveteurs, retardés par les intempéries, ne sont arrivés sur place que dix-huit heures après la catastrophe.

Les premières victimes d'Okushiri ont sans doute péri sous les *décombres* de l'Hôtel Yoyoso, un bâtiment de deux étages qui s'est effondré sous le choc. Les autres ont probablement été emportées par les gigantesques lames de fond du tsunami engendré par le séisme. A Aonae, un port de pêche situé à l'extrémité sud de l'île, plus de la moitié des maisons ont été détruites par des incendies.

Mercredi 14 juillet, le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa a interrompu sa campagne électorale pour se rendre sur l'île d'Okushiri, où les décombres de l'Hôtel Yoyoso, selon les secouristes, emprisonnent peut-être encore plusieurs personnes. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POLITIQUE

La célébration de la fête nationale

Les leçons de la cohabitation

Suite de la première page

La *deuxième différence* tient au rapport des forces : la vague bleu horizon de mars dernier ne lui laisse guère de possibilités de résistance, contrairement à *il y a sept* ans. En outre, le climat n'est plus le même : la dimension prise par la récession économique, le drame du chômage et les incertitudes internationales ne permettent plus les parties de bras de fer politico-ludiques de la cohabitation première manière.

Juillet 1993 ne ressemble pas non plus à juillet 1986, car l'autre protagoniste, le premier ministre, est différent : Edouard Balladur, qui a vécu l'expérience 1986-1988 et n'a pu que tirer les leçons des erreurs commises alors par la droite, n'est pas Jacques Chirac.

Compétence partagée

Depuis trois mois et demi, François *Mitterrand affirme sa prééminence* en matière de politique étrangère et de défense, sans qu'Edouard Balladur ne la lui conteste : le sommet européen de Beaune, la décision d'un nouveau moratoire des essais nucléaires, la position de la France au sommet de Tokyo... officiellement, pas une feuille de papier à cigarettes ne pourrait se glisser entre les deux hommes *qui se partagent* l'exécutif.

Le premier ministre n'est pourtant pas absent de l'action diplomatique : il a fait débattre à Copenhague de son plan sur la sécurité en Europe, il s'est fait le défenseur, *à Washington*, de la position française sur le GATT, face à Bill Clinton, à partir d'un mémorandum en quinze points qu'il avait élaboré avant d'en discuter avec le chef de l'Etat.

Sur la scène française, le prési*dent de la République est indé*niablement moins présent. La marge entre l'« inertie », dont il avait averti dans le passé qu'il ne saurait s'en accommoder, et la discrétion qu'il a été contraint d'observer est bien faible.

Les commentaires sévères de Charles Pasqua devant le conseil des ministres du 14 avril, sur l'ac*tion de ses prédécesseurs* socialistes, à l'occasion d'une communication sur *« la sécurité en France »*, n'avaient inspiré à M. Mitterrand que des *« réserves »*. Plus récemment, le 12 mai, il n'a formulé qu'une timide mise en garde, en s'interrogeant sur la conformité à la Constitution du projet de loi sur l'indépendance de la Banque de France.

Glissement constitutionnel

Il a des observations, deux semaines plus tard, sur les privatisations, sujet même qui lui avait permis il y a sept ans de croiser le fer avec Jacques Chirac. Sa seule décision a donc été le refus, le 30 juin, d'inscrire la révision de la loi Falloux à l'ordre du jour des travaux de la session extraordinaire du Parlement, ce qui a donné l'occasion à Valéry Giscard d'Estaing de s'insurger contre ce *« glissement constitutionnel »*, alors qu'Edouard Balladur n'y a vu qu'un événement *« anodin »*.

Le premier ministre ne souhai*tait pas une cohabitation* conflictuelle. François Mitterrand a fait le même choix : les débuts de cette deuxième expérience, qu'on la qualifie de *« courtoise »* ou de *« polie »*, n'a donc rien à voir avec la rudesse de 1986. La pièce n'est pas la même, et les spectateurs apprécient la différence : en témoignent la cote de popularité du chef de l'Etat, qui remonte doucement, *et surtout celle du premier minis*tre, toujours au plus haut.

Il n'empêche, François Mitterrand, tout préoccupé qu'il peut être de préparer la fin de son deuxième septennat, qui signifiera du même coup son entrée dans l'histoire, n'a nulle envie de se laisser « placardiser ». Il se doit donc de marquer son territoire. Il l'a fait avec discrétion jusqu'à présent, laissant le gouvernement gouverner. Mais les sujets sur lesquels il pourrait faire entendre sa différence ne manquent pas, que ce soit sur l'immigration, la sécurité, et plus généralement les exclusions, ou encore sur les questions économiques internationales. Reste à décider du moment. On voit *bien que les prises de parole* présidentielles accompagnent précautionneusement sa remontée dans les sondages : il sera d'autant plus audacieux que l'opinion le lui permettra.

Mais il sait que le premier ministre, par tempérament et sous la pression de son énorme majorité, ne pourrait laisser sans réagir le moindre véritable accroc. Si bien que l'arbitre pourrait être, cette fois... les relations entre le gouvernement et sa majorité parlementaire, car celle-ci est aussi impatiente que l'opinion de voir apparaître concrètement les effets des mesures prises, notamment contre le chômage.

ANNE CHAUSSEBOURG

Pour la réception à l'Elysée

Les exclus officient

Une fois n'est pas coutume, les exclus devaient participer, mercredi 14 juillet, à la réception donnée à l'Elysée par le président de la République à l'occasion de la fête nationale. *Mais aux cuisines.*

Parmi les trois traiteurs retenus, sur treize candidats, figure en effet, pour la première fois, La Table de Cana, une entreprise d'insertion par l'économie, qui emploie des chômeurs de longue durée, des *sans domicile fixe (SDF), des repris* de justice, etc... Mme Mitterrand, qui la connaît bien, a plaidé sa cause, mais elle a été sélectionnée sur sa compétence, comme les autres fournisseurs.

Créée en mai 1985, dirigée par Franck Chaigneau, un jésuite, La Table de Cana est implantée à Montrouge. En 1992, elle a pu faire travailler 224 personnes en difficulté, qui ont tour à tour occupé l'équivalent de 24 postes d'insertion. Remis au travail à leur rythme, grâce à des contrats à durée déterminée rémunérés sur la base du SMIC qui vont de deux jours à six mois, ils ont, pour 70 % d'entre eux, retrouvé ensuite, soit un *emploi, soit une formation*. La Table de Cana a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 8 millions de francs et affiche, pour ces six derniers mois, une progression annuelle de 15 %. Deux autres établissements, en franchise, se sont *ouverts à Paris-Nord et à Paris-Est*, qui ont, eux aussi, obtenu des contrats pour la restauration en entreprise, en semaine, *« plus stable »*, selon Franck Chaigneau. La commande présidentielle représente 1 500 heures de travail et *correspond à 1 500 des 4 500* convives auxquels il fallait servir, selon un cahier des charges très strict, des plats et des spécialités émanant des différentes régions de France, dont les DOM-TOM. Le traiteur y a ajouté certaines de ses compositions originales comme les canapés sans pain avec les palets de concombre aux œufs de truite ou les mini-tomates monégasques farcies au thon. La préparation a *nécessité le travail de 40 per*sonnes, en cuisine, pendant trois jours. Tandis que les deux autres *traiteurs* avaient la charge des tentes installées dans le jardin, La Table de Cana avait la charge de la salle des fêtes et occupait donc les cuisines où officiaient 27 personnes, *« dont certaines ont un casier judiciaire un peu chargé »*. Comme d'habitude, le service proprement dit était assuré par le personnel de l'Elysée.

« Jamais nous n'avons eu un contrat aussi prestigieux », se réjouit Franck Chaigneau, qui, le *30 mai, a pu organiser un repas* pique-nique pour 40 000 invités.

ALAIN LEBAUBE

Il y a sept ans

Les privatisations, premier accroc

Le 14 juillet 1986 : la trêve armée que, depuis quatre mois, François Mitterrand et Jacques Chirac observent, prend fin. Répondant aux questions d'Yves Mourousi, le président de la République évoque ses récents voyages à l'étranger, notamment sa rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev, le terrorisme... Interrogé alors sur son éventuelle signature *de l'ordonnance sur les modalités* des privatisations, le chef de l'Etat qui a pris place dans son bureau de l'Elysée, sur fond de drapeau tricolore et non comme à l'habitude dans le parc, livre une longue réponse, à l'évidence soigneusement préparée. Il est vrai que le président de la République avait multiplié les signes : notamment le 9 avril devant le conseil des ministres, le 18 mai à Solutré, le 14 juin dans les Landes où il confiait que rien ne l'obligeait à signer une ordonnance : *« Je l'ai pourtant répété plusieurs fois au premier ministre, mais il rit et ne veut pas me croire »* (1).

François Mitterrand, ce lundi 14 juillet sous l'œil de la caméra, commence sur un ton ironique par expliquer qu'il n'a pas encore reçu le texte de l'ordonnance, qui doit être soumis au conseil des ministres du mercredi : *« J'espère, dit-il, qu'avant mardi soir, j'aurai* [les textes] *sur ma table... »*

Puis, paisible et solennel, il poursuit : *« La majorité parlementaire actuelle, issue des élections du 16 mars, veut vendre aux intérêts privés une partie du patrimoine national. C'est son opinion, ce n'est pas la mienne. La majorité est la majorité, elle a le droit d'exercer les compétences que l'opinion nationale lui a consenties. Mais il faut se représenter l'ampleur de ce sujet. C'est énorme de vendre soixante-cinq entreprises industrielles et bancaires qui ont été prévues. »* Le chef de l'Etat rappelle alors que le Conseil constitutionnel avait posé deux conditions : *« La première, fort importante, est celle-ci : vous n'avez pas le droit de vendre une fraction du patrimoine national moins cher qu'elle ne vaut, pas un franc de moins que sa valeur* (...). *Le deuxième principe* (...), *c'est de dire : attention, vous ne pouvez pas nuire à tout ce qui pourrait être utile à l'indépendance nationale. C'est-à-dire qu'on ne peut pas rétrocéder ces biens qui appartiennent à la nation et, sous couvert de les faire passer à des intérêts privés, les faire passer à des intérêts étrangers. Il faut que ça reste dans les mains françaises. Et ces deux arguments, vraiment, je les retiens. Je pense comme le Conseil constitutionnel. Mais moi, j'ai une responsabilité supplémentaire. Je suis non seulement chargé de veiller au respect de la Constitution, mais au regard d'un certain nombre de données qui sont écrites dans cette Constitution et qui impliquent, en particulier, que je dois être le garant de l'indépendance nationale. »*

Déjà Edouard Balladur plaide l'apaisement

Avant de déclarer qu'il ne signera *« certainement pas »* ladite ordonnance, le président de la République insiste : *« Moi, mon devoir, c'est d'assurer l'indépendance nationale, de faire prévaloir l'intérêt national. C'est pour moi un cas de conscience, et la conscience que j'ai de l'intérêt national passe avant tout autre considération. »* Ce refus renvoie à la voie parlementaire la suite de la procédure, et M. Mitterrand le justifie ainsi : *« Le sujet est très difficile, très complexe et très important sur le plan national ; c'est au Parlement de prendre ses responsabilités. Le gouvernement dispose d'une majorité au Parlement, je fais confiance aux parlementaires pour décider eux aussi en conscience ce qui est bon pour le pays. Si la loi qui sera votée est contraire à mon sentiment, je le regretterai, mais ce sera la loi. En tous cas, on aura observé les règles et les précautions prises. »*

Le coup d'éclat de François Mitterrand va-t-il provoquer la crise ? Pendant quelques heures on peut le croire. Jacques Chirac consulte les dirigeants de la *majorité. Bernard Pons, alors* ministre des DOM-TOM, souhaite la rupture. Mais Edouard Balladur, alors ministre des finances, de l'économie et de la privatisation, plaide l'apaisement. Il aura gain de cause. Peu après 21 heures, le chef du gouvernement téléphone à M. Mitterrand. La partie de bras de fer en restera là : le premier ministre ne donnera pas sa démission, le président de la République ne provoquera pas une présidentielle anticipée, ni ne dissoudra l'Assemblée nationale.

Le projet de loi est approuvé par le conseil des ministres le 23 juillet et adopté définitivement au Sénat le 31. La loi signée par M. Mitterrand est publiée au *Journal officiel* du 7 août. Les privatisations n'auront été que bien peu retardées, la crise politique évitée, François Mitterrand et Jacques Chirac savent désormais que cette première cohabitation ne sera que coexistence.

A. Ch.

(1) Propos rapporté dans le tome II de *la Décennie Mitterrand*, intitulée *les Epreuves*, de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, et publiée au Seuil.

Cohabitation au ministère des DOM-TOM

Le premier ministre puis le président de la République sont venus, mardi 13 juillet au soir, passer quelques instants au traditionnel cocktail du 14 Juillet du ministère des départements et territoires d'outre-mer. Le premier ministre a d'abord traversé les jardins, piloté par le ministre Dominique Perben et serré des dizaines de mains, avant de repartir rapidement au ministère de la défense, où une autre réception était organisée.

Moins d'une demi-heure après son départ, François Mitterrand est arrivé, comme il a en a pris l'habitude depuis plusieurs années. Il a fait remarquer à son hôte, en traversant à son tour les jardins, que lui aussi avait été ministre des DOM-TOM alors que ce ministère s'appelait encore *« ministère des colonies »*, *« je n'ose dire la date, c'était en 1950 »*. Dans une ambiance où l'enthousiasme des années passées avait nettement cédé le pas à la curiosité, M. Mitterrand a serré lui aussi la main à des dizaines de personnes. Il a échangé quelques mots avec le premier ministre du Vanuatu, Maxime Carlot, en visite officielle à Paris pour quelques jours, ainsi qu'avec plusieurs parlementaires, et salué notamment Line Renaud et Miss France 1993, une Guadeloupéenne.

□ **Message de François Mitterrand aux armées.** – Dans son message aux armées, à l'occasion du 14 Juillet, le chef de l'Etat a rendu hommage à *« l'exceptionnel engagement des armées françaises au service de la paix »*. Soulignant *« le rôle déterminant qu'elles ont dans le retour à l'Etat de droit et l'avènement de la démocratie au Cambodge et dans plusieurs nations d'Afrique »*, M. Mitterrand écrit : *« Nos unités sous les couleurs des Nations unies accomplissent avec détermination et dévouement leur mission d'aide aux populations dans un environnement dangereux, complexe et en constante évolution. »*

La fin de la session parlementaire

Le gouvernement a fait adopter ses principaux projets

A la demande du gouvernement, le président de la République a clos par décret, mardi 13 juillet, la session extraordinaire du Parlement après l'adoption de huit textes restant en navette. *Entamée le* 1er juillet, cette session aura permis l'adoption de dix-neuf des vingt-deux textes inscrits à son ordre du jour, l'examen du projet instituant la société par actions *simplifiée et de deux conventions* internationales liant la CEE à la Pologne d'une part et à la Hongrie d'autre part n'ayant pas eu lieu. Lors de cette dernière journée, *députés et sénateurs ont exprimé leur mécontentement* vis-à-vis du gouvernement qui a introduit de nouveaux amendements sur des textes ayant fait l'objet d'un accord entre les deux assemblées en *commission mixte paritaire* (CMP). *« Il n'est pas d'usage que le gouvernement remette en cause un tel accord,* a regretté Jean Arthuis, sénateur centriste de la Mayenne et rapporteur général de la commission des finances, *sauf s'il considère que son projet de loi a été véritablement dénaturé, ce qui ne saurait être le cas en l'espèce. »* Les huit textes adoptés mardi au Parlement sont les suivants :

• **La réforme de la procédure pénale.** – Le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi de Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) corrigeant la réforme de la procédure pénale promulguée le 4 janvier. *Le RPR et l'UDF ont voté* « pour », tandis que le PS et le PC ont voté « contre ». Le texte autorise la présence de l'avocat lors des gardes à vue à partir de la vingtième heure, à l'exception des cas d'association de malfaiteurs, de vol et de destruction à l'explosif commis en bande organisée, de proxénétisme aggravé et d'extorsion de fonds, pour lesquels l'avocat ne pourra intervenir qu'à partir de la trente-sixième heure. Dans les affaires de terrorisme et de trafic de stupéfiants, sa présence sera *tout simplement interdite*.

La nouvelle loi restitue également au juge d'instruction des prérogatives en matière de mise en détention provisoire, que la réforme socialiste lui avait enlevées. Le texte vise enfin à assurer *le respect de la présomption* d'innocence dans le traitement des affaires judiciaires par la presse, le Sénat ayant finalement accepté la volonté de l'Assemblée d'être moins stricte avec les journaux que ne l'était le texte en vigueur depuis janvier. Ainsi, seules les personnes effectivement concernées par une procédure judiciaire en cours (garde à vue, mise en exa*men, citation* à comparaître, réquisitoire du procureur...) et présentées comme coupables de faits faisant l'objet de l'enquête ou de l'instruction peuvent obtenir *la* parution d'un communiqué rappelant la présomption d'innocence dans les publications concernées.

• **La réforme du statut de la Banque de France.** – Les sénateurs ont définitivement adopté le projet de loi réformant le statut de la Banque de France. Ce texte, qui a fait l'objet d'un accord en CMP, vise à accorder l'autonomie à la banque centrale dont la mission sera de définir et de mettre en œuvre *« la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix »*. Si elle doit s'acquitter de cette tâche *« dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement »*, la banque centrale ne pourra *« ni solliciter ni accepter d'instructions du gouvernement »*.

Dénonçant le *« dogmatisme libéral »* du gouvernement, le PS a mêlé ses voix à celles du PC pour voter contre le texte. Du côté de la majorité, après la dissidence en première lecture, à l'Assemblée nationale, d'une cinquantaine de députés qui reprochaient au projet de s'inscrire dans la logique du traité de Maastricht, la quasi-unanimité des députés et des sénateurs des groupes RPR et UDF se sont finalement ralliés au projet de M. Alphandéry.

• **La convention Etat-Banque de France.** – Les sénateurs ont aussi définitivement adopté, dans les mêmes termes que les députés, le projet de loi sur la convention Etat-Banque de France, qui découle de la réforme des statuts de l'institut d'émission. Le texte *précise les modalités suivant les*quelles la banque centrale assurera désormais la gestion des réserves en or et en devises de l'Etat.

• **La maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.** – Les députés ont définitivement adopté le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Le RPR et l'UDF ont voté « pour », tandis que le PS et le PC ont voté « contre ». Le texte vise à restreindre pour les étrangers les possibilités d'obtenir une carte de résident et de bénéficier du regroupement familial, tout en organisant un filtrage plus strict des demandes d'asile. Il facilite également les reconduites à la frontière pour les étrangers en situation irrégulière et les expulsions d'étrangers installés régulièrement en France en cas de condamnation pénale.

Après que l'Assemblée et le Sénat eurent trouvé un accord en CMP, le gouvernement a fait adopter, mardi, des amendements supprimant, en matière de droit d'asile, la distinction que le texte initial établissait entre les étrangers qui déposaient leur demande à la frontière et ceux qui accomplissaient cette démarche alors qu'ils se trouvaient déjà sur le sol français. Le gouvernement s'était vu signifier par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) qu'une telle distinction pouvait contrevenir au droit international, ce qu'aurait pu sanctionner le Conseil constitutionnel que la gauche a prévu de saisir.

• **Les pensions de retraite et la protection sociale.** – Les sénateurs ont définitivement adopté le projet de loi sur les pensions de retraite et la protection sociale, présenté par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. L'UDF et le RPR ont voté « pour », tandis que le PS et le PC ont voté « contre ». Ce texte, qui avait fait l'objet d'un accord en CMP, vise à créer un fonds de solidarité-vieillesse et indexe pour cinq ans les pensions sur les prix. Il prend en compte le futur allongement, de cent cinquante à cent soixante trimestres (de trente-sept ans et demi à quarante ans), de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir la retraite à taux plein.

La CMP est revenue sur la création d'une commission consultative comprenant des représentants d'associations de retraités. Elle a également exclu la prise en compte, pour le calcul de la retraite complémentaire, du temps passé sous les drapeaux, que les députés avaient adoptée, d'après Simone Veil, *« un peu hâtivement »* ; cela aurait accru la charge des régimes de retraite complémentaire. En ce qui concerne le régime des retraites par répartition, il n'y a aucun changement : la durée du service militaire continue à être prise en compte quand l'intéressé a travaillé avant cette période, et à ne pas l'être quand il a commencé à travailler après cette période.

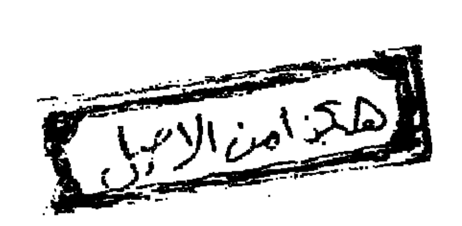
• **L'emploi et l'apprentissage.** – Les sénateurs ont définitivement adopté le projet de loi relatif à *l'emploi et l'apprentissage. Le* RPR et l'UDF ont voté « pour », tandis que le PS et le PC ont voté « contre ». Ce texte, qui avait fait l'objet d'un accord en CMP, vise à prendre des mesures d'urgence qui s'inscrivent pour l'essentiel dans le dispositif économique et social adopté par le gouvernement dans le collectif budgétaire. C'est le cas notamment de l'allégement des *charges des entreprises en matière* de cotisations d'allocations familiales pour les bas salaires. S'y ajoutent l'élargissement du mécanisme de crédit d'impôt d'apprentissage et l'aide de l'Etat à l'embauche de jeunes en contrats de formation en alternance.

• **La protection du Rhin.** – Les sénateurs ont adopté, dans les mêmes termes que les députés, le projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976.

• **Le code de la consommation.** – Les députés ont adopté définitivement, dans les mêmes termes *que les sénateurs le 9 juillet* dernier, le projet de loi, initié par le gouvernement précédent, instaurant un code de la consommation, qui rassemble, sans les modifier, en un même livre, les principaux textes régissant les rapports entre *vendeurs et consommateurs*.

Mitterrand convoque le Parlement en C...
pour le 19 juillet

La direction nationale du RPR
...ut tourner la page du « médecinis...



POLITIQUE

La révision constitutionnelle

M. Mitterrand convoque le Parlement en Congrès pour le 19 juillet

Le président de la République a signé, mardi 13 juillet, le décret convoquant le Parlement *en Congrès*, lundi 19 *juillet*, à Versailles, afin d'approuver le projet de loi constitutionnelle réformant le Conseil supérieur de la magistrature et la Haute Cour de justice.

Philippe Séguin, qui en tant que président de l'Assemblée nationale devra présider ce Congrès, avait été reçu, dans l'après-midi, par François Mitterrand qui lui avait fait part de son intention. Son entourage expliquait que le chef de l'Etat *et le député* des Vosges souhaitaient tous deux une autre étape de révision de la Constitution permettant, notamment, la création d'une session unique du Parlement lui permettant de siéger neuf mois par an.

Peu avant la clôture de la session extraordinaire du Parlement, le président de l'Assemblée a lu en séance une lettre que lui a adressée M. Mitterrand dans laquelle le président de la République lui indiquait qu'il avait *« décidé de soumettre ce projet au Congrès en vue de son approbation définitive dans les conditions prévues par l'article 89 de la Constitution»*. Cet article de la loi fondamentale précise que tout projet de révision constitutionnelle, une fois qu'il a été voté dans les mêmes termes par les deux Chambres, est présenté au référendum, sauf dans le cas où le *président de la République* décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès. Le texte est alors définitivement adopté s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Cela ne soulèvera aucune difficulté puisque lors des dernières lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat, seul les parlementaires communistes ont voté «contre», même les socialistes ayant fini par approuver la dernière version du projet.

896 parlementaires réunis

Adopté en seconde lecture dans une version identique par l'Assemblée nationale, le 7 juillet, et le Sénat, le 8 juillet, le projet de révision avait *été déposé sur le bureau* du Sénat par Pierre Bérégovoy sous la précédente législature avant d'être inscrit par Edouard Balladur à l'ordre du jour de la session de printemps. Il s'inspirait initialement des recommandations formulées par la commission présidée par le doyen Vedel mise en place par M. Mitterrand. S'ils ont globalement conservé les dispositions relatives au Conseil supérieur de la magistrature et à la Haute Cour de justice – réforme visant à dépolitiser la justice, – les députés et les sénateurs ont supprimé le volet prévoyant la possibilité d'une saisine directe du Conseil constitutionnel par le justiciable.

Cette révision constitutionnelle sera la deuxième en l'espace d'un an : le Parlement avait déjà modifié la loi fondamentale, en juin 1992, pour permettre la ratification du traité de Maastricht. Les 896 parlementaires – 575 députés (1) et 321 sénateurs – se réuniront dans un château de Versailles déserté par les touristes, le lundi était son jour de fermeture hebdomadaire. Le Congrès ouvrira sa séance à 10 h 30. Edouard Balladur devrait intervenir au nom du gouvernement puis les douze groupes politiques (cinq à l'Assemblée et sept au Sénat) devraient disposer d'un temps de parole de dix minutes chacun pour expliquer leur vote. Le scrutin devrait commençer vers 13 h, chaque parlementaire montant lui-même à la tribune pour exprimer personnellement son vote. La proclamation des résultats devrait intervenir en milieu d'après-midi.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) *L'effectif* habituel de l'Assemblée nationale est de 577 députés. Toutefois, Henri Emmanuelli (PS, Landes) ayant démissionné et Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique) ayant vu son élection invalidée, il ne sera que de 575 députés pour le Congrès du 19 juillet.

Inquiète de la dégradation de la situation politique niçoise

La direction nationale du RPR veut tourner la page du «médecinisme»

Jugeant dangereuse la situation politique niçoise, qui fait le jeu du Front national, la direction nationale du RPR s'apprête à prendre des décisions qui devraient modifier le fonctionnement et l'image de ce parti dans les Alpes-Maritimes. Elle veut tourner définitivement la *page du «médecinisme»*.

NICE

de notre correspondant régional

La situation ne pouvait plus durer. Assaillie de lettres et de coups de téléphone d'élus ou de militants, la direction nationale du RPR *s'était* résolue, en mai dernier, à réaliser un audit politique de la situation à Nice et dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* du 2 juin). Pour clore cette enquête, une série de consultations a été organisée à Paris. Selon Yves Lessard, délégué général du RPR chargé des élections, elles ont permis de *«prendre la mesure des problèmes du département qui ne sont pas minces»* et elles ont mis en évidence *«des dysfonctionnements»* dans la fédération.

Les choix tactiques effectués par le RPR *niçois lors de deux récentes* élections cantonales partielles, notamment, n'ont guère été appréciés par la direction du mouvement. Ainsi, elle regrette la «primaire» organisée dans un canton niçois qui a favorisé la victoire du candidat du Front national, Jacques Peyrat.

L'état-major national du RPR a également recueilli des critiques concernant les méthodes du président du comité départemental, le député Christian Estrosi, et du secrétaire départemental, Richard Giamarchi, conseiller général, accusés, notamment, d'avoir formé, avec leurs amis, un véritable «clan niçois». *«Qu'il y ait des anti-estrosistes dans le département, c'est la loi de la démocratie*, admet M. Estrosi, irrité par les *«rumeurs que certains aiment entretenir.»* Parmi ces *«rumeurs»*, M. Estrosi n'ignore pas celle, insis*tante, concernant la possible* annulation de son élection comme député.

L'éventualité d'une législative partielle n'enchante pas le RPR, compte tenu du vide politique niçois et de la facile réélection de M. Peyrat au conseil général. Ce vide, proprement sidéral, a encore pu se mesurer, récemment, par le lancement, sur la voie publique, d'une pétition pour le retour de Jacques Médecin... *«Qu'un tel camouflet puisse être infligé à l'actuelle municipalité montre à l'évidence*, s'est indigné le quotidien *Nice-Matin, en quelle estime elle est tenue par les Niçois.»*

La municipalité Bailet, il est vrai, a bien du mal à poursuivre sa route. L'actuel maire (app. RPR) de Nice et sénateur des Alpes-Maritimes, qui a subi, en juillet 1992, une lourde opération cardiaque, a récemment confirmé *«la stabilité de* [son] *état de santé»* et indiqué qu'il reprendrait

VOUS N'AVEZ JAMAIS TREMPÉ DANS LA BAIE DES ANGES ?
JE L'JURE.
PESSIN

«progressivement» ses activités. Son communiqué n'a pas convaincu certains élus de sa majorité, dont le député (PR) RudySalles, candidat déclaré à la mairie, qui le somment *«d'assumer effectivement ses fonctions ou de partir»*. L'affaire de corruption de la SEREL (*le Monde* daté 3 juillet), dans laquelle le nom de l'épouse de M. Bailet est apparu, n'a fait qu'alourdir, encore, le climat.

Les conclusions des consultations effectuées par l'état-major parisien du RPR seront, prochainement, soumises au *«plus haut niveau»* du mouvement, *«assorties de propositions»*. De son côté, Christian Estrosi, sera reçu, jeudi 15 juillet, par Alain Juppé tandis que Richard Giamarchi rencontrera, le même jour, le secrétaire général adjoint, Jean-Louis Debré.

L'appel à des hommes neufs

La fédération RPR des Alpes-Maritimes pourrait faire l'objet de *«certains remaniements»*. Le poste le plus exposé paraît être celui de M. Giamarchi, un jeune juriste, ouvert et combatif, mais jugé, parfois, trop «carré». Certains élus et militants ont également plaidé pour le remplacement de M. Estrosi par *Mme Sauvaigo, député et maire de* Cagnes-sur-mer. Interrogée, l'intéressée affirme qu'elle n'a pas *«la moindre envie»* d'assumer cette responsabilité tout en souhaitant qu'on *«éclaircisse certaines choses»*. Quoi qu'il en soit, la direction du mouvement veut aller vite tout en tenant compte du fait que les militants ont leur mot à dire. Ce sont eux qui élisent le président du comité départemental – M. Estrosi a été élu, pour trois ans, en juin 1992 – et qui sont appelés à ratifier la nomination, par Paris, du secrétaire départemental.

A l'évidence, M. Juppé veut tourner, définitivement, la page du «médecinisme». Dans une lettre du 25 juin, il a, ainsi, tenu à informer, *«personnellement»*, l'ensemble des militants du département de sa décision de relever Gérard Renaudo, conseiller municipal d'Antibes (et ex-directeur de cabinet de l'ancien maire de Nice), de ses fonctions de secrétaire de la 7e circonscription des Alpes-Maritimes. Motif : le nom de M. Renaudo a été cité dans diverses affaires liées aux séquelles du «système Médecin». *«J'ai agi*, précise M. Juppé, *dans l'intérêt général de notre mouvement dont la crédibilité et l'image risquaient de souffrir de l'accumulation de ces affaires.»* M. Juppé demande *«que dans les Alpes-Maritimes, comme partout en France, le RPR puisse donner (...) l'image d'un mouvement profondément uni et que, nulle part, ne puissent être mis en doute la probité et le dévouement désintéressé à la cause de la France, de tous nos cadres et de tous nos élus»*.

L'avertissement est clair. Il paraît *également destiné aux élus susceptibles* d'être impliqués dans l'affaire SEREL. *«On n'a pas le droit*, confirme M. Lessard, *de présenter* [aux élections] *des gens qui ne soient pas parfaitement propres»* A Nice, comme dans le reste du département, le RPR souhaite, manifestement, *faire appel à des hommes neufs. Le* nom du publicitaire Bernard Brochand, est notamment avancé pour les élections municipales, à Cannes. La candidature de Jacques Toubon reste d'actualité à Nice, sa ville d'origine, malgré ses multiples dénégations. *«La décision lui appartient»*, déclare sobrement M. Lessard. *«On essaie de le convaincre*, surenchérit Mme Sauvaigo, *car les sondages le donnent largement gagnant devant Jacques Peyrat.»* Un argument de poids.

GUY PORTE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée mardi 13 juillet sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● Marché unique des assurances

Le ministre de l'économie a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code des assurances en vue notamment d'assurer la transposition des directives du 18 juin 1992 et du 10 novembre 1992 du conseil des Communautés européennes.

Ces directives achèvent la mise en place du marché unique de l'assurance au sein de la Communauté européenne. Les agréments délivrés aux entreprises d'assurance par les autorités d'un Etat membre seront valables dans l'ensemble des Etats membres. Les règles applicables à l'exercice de la profession sont harmonisées.

Les entreprises françaises pourront ainsi développer leur activité à l'échelle de la Communauté tout entière. Les entreprises des autres Etats membres pourront aussi offrir leurs services en France. La protection des assurés français est préservée : les règles de solvabilité imposées aux entreprises communautaires sont harmonisées à un niveau de sécurité équivalent à celui existant aujourd'hui dans notre pays ; le droit des contrats souscrits par des particuliers résidant en France demeure le droit français.

Les directives engagent également l'harmonisation du marché des assurances entre les Etats parties à l'accord sur l'espace économique européen.

● Sécurité du travail sur les chantiers

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs. Le projet de loi transpose la directive communautaire du 24 juin 1992 relative aux prescriptions minimales de sécurité et de santé à mettre en œuvre sur les chantiers temporaires ou mobiles.

Il permettra de mieux lutter contre les accidents du travail dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, dans lequel les risques sont, par nature, plus importants.

1. La procédure de coordination *des entreprises en matière de sécurité*, aujourd'hui applicable aux chantiers les plus importants, est généralisée à tous les chantiers mettant en présence deux entreprises au moins. Un coordonnateur, désigné par le maître de l'ouvrage, établira un plan général en matière de sécurité et veillera à sa bonne exécution.

2. Sur les grands chantiers, le coordonnateur sera assisté par un collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail, aux attributions consultatives. Les salariés présents sur le chantier seront représentés au sein de ce collège.

3. Certaines obligations prévues par le code du travail en matière de sécurité sont étendues aux travailleurs indépendants, dans la mesure où leur activité peut mettre en jeu la sécurité d'autres personnes contribuant au chantier.

4. *Un dossier technique traitant* des questions de sécurité sera mis au point au moment de la construction d'un ouvrage, afin de rendre plus sûres les opérations ultérieures d'entretien ou de réhabilitation de l'ouvrage.

● Le sommet de Tokyo

Le ministre de l'économie et le ministre délégué aux affaires européennes ont rendu compte du sommet des Sept qui s'est déroulé à Tokyo du 7 au 9 juillet.

Les questions de l'emploi et du chômage ont été au centre des réflexions économiques des Sept. Ceux-ci ont marqué leur ferme volonté de traiter ensemble de ce problème. Une réunion des représentants de haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernement se tiendra à l'automne aux Etats-Unis pour examiner en profondeur les causes du chômage.

Les participants ont salué les progrès accomplis par le Canada, la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon pour rapprocher leurs positions dans les négociations engagées en matière de commerce *international. Conformément à la* demande de la France, la négociation du cycle d'Uruguay va maintenant pouvoir reprendre, de façon multilatérale, à Genève. Tous les sujets, y compris l'agriculture, seront traités avec pour objectif de parvenir à un accord équitable pour tous et à l'instauration d'une paix commerciale durable.

Sur l'aide à la Russie et aux autres Etats ayant entamé leur transition vers l'économie de marché, la décision a été prise de poursuivre l'effort, déjà considérable, fait en faveur de ces Etats. Un programme pour la restructuration et la privatisation des entreprises, d'un montant de plus de 17 milliards de francs, a été défini. La volonté d'œuvrer de manière déterminée en faveur de la sécurité nucléaire en Russie, en Ukraine et dans les autres Etats ayant des centrales nucléaires dangereuses a été confirmée.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé leur volonté de voir aboutir les nombreuses négociations ouvertes en vue de la conclusion de conventions internationales dans le domaine de la protection de l'environnement.

Sur la question de la dette des Etats les plus pauvres, les Sept ont harmonisé leurs points de vue dans un sens favorable à ces Etats.

● L'emprunt d'Etat 6 % 1993

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur l'emprunt d'Etat à 6% de 1993.

Le grand emprunt lancé par le gouvernement a rencontré un immense succès. Près d'un million quatre cent mille personnes ont souscrit. Devant l'abondance des souscriptions, le montant de l'emprunt, qui devait être de 40 milliards de francs, a été porté à 110 milliards de francs. C'est l'emprunt le plus important jamais réalisé dans notre pays. *En francs constants*, son *volume* atteint presque trois fois celui du grand emprunt de 1952 et plus de quatre fois celui du grand emprunt de 1973.

L'afflux des demandes des particuliers a conduit à limiter très stricte*ment la souscription des investisseurs* institutionnels. Les Français ont ainsi massivement manifesté leur civisme et leur confiance dans la politique de redressement de l'économie menée par le gouvernement. Ils retrouvent aussi le goût de l'épargne longue, comme en témoigne le fait qu'une proportion élevée des souscriptions a été faite après cession de parts de type monétaire de sociétés d'investissement à capital variable.

Le succès du grand emprunt laisse bien augurer de celui des privatisations car il existe un lien étroit entre *eux : les titres de l'emprunt pourront* servir au paiement des actions des sociétés privatisables et donneront à leurs porteurs une priorité dans l'acquisition de ces actions.

● La politique de l'eau

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la politique de l'eau. Les mesures suivantes ont été approuvées. Elles s'inscrivent dans un contexte marqué, pour le cinquième été consécutif, par la fragilité de la ressource en eau.

1. **La prévention des situations de crise.** – Les dispositions *retenues* les années précédentes dans les départements connaissant une situation de sécheresse s'appliquent cette année encore. Deux décrets d'application de la loi du 5 janvier 1992 sur l'eau interviendront pour, respectivement, réduire les gaspillages en réformant les règles de *tarification* de l'eau et fixer les conditions de répartition des eaux en cas de pénurie.

L'opportunité de créer de nouveaux barrages consacrés à l'approvisionnement en eau sera étudiée, compte étant tenu des alternatives *possibles à la réalisation de ce type* d'équipements. La prévention des inondations sera améliorée, en particulier par le renforcement des mesures réglementaires destinées à empêcher l'urbanisation des zones inondables. Les dispositifs d'alerte seront développés, notamment grâce à une meilleure couverture par radar du sud-est du pays.

2. **La programmation et le financement des équipements.** – Les contrats de plan entre l'Etat et les régions comporteront des dispositions spécialement consacrées à l'eau. La mise en œuvre des sixièmes programmes d'intervention des agences de bassin, prévus pour la période 1992-1996, fera l'objet d'une évaluation. L'Etat et les agences définiront en conséquence les nouvelles modalités de leur action commune. Dans le *domaine agricole*, l'objectif sera de réduire l'impact de la pollution engendrée par certaines formes d'élevage. Le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture conjugueront leurs interventions à cette fin, en concertation avec les représentants de l'agriculture. Le décret nécessaire à la transposition de la directive communautaire concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates sera prochainement publié.

3. **La protection des milieux aquatiques.** – Pour rendre la police des eaux *plus efficace, les services de* l'Etat compétents dans le domaine de l'eau seront mieux organisés à l'échelon départemental. Les agences de bassin et le Conseil supérieur de la pêche mèneront des actions communes de réhabilitation des rivières. L'interdiction d'extraire des granulats dans le lit mineur des rivières sera la règle. Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les schémas départementaux des carrières limiteront les possibilités d'extraction dans le lit majeur. Le renouvellement des autorisations ou des concessions des barrages hydroélectriques ne pourra intervenir qu'après une étude portant sur leur intérêt économique et énergétique et sur leur impact sur l'environnement.

□ **Banque de France : le Conseil constitutionnel saisi.** – Le groupe socialiste au *Sénat a déposé*, *mardi* 13 juillet, un recours devant le Conseil constitutionnel contre le texte de loi réformant le statut de la Banque de France adopté définitivement ce même jour. Les sénateurs socialistes argumentent que *«l'indépendance de la Banque centrale, qui doit résulter de l'application du traité de Maastricht, n'est pas conforme à l'article 88-2 de la Constitution tant que ce traité, qui n'est pas encore ratifié par tous ses signataires, n'est pas entré en vigueur»*.

LÉGION D'HONNEUR

Maurice Tubiana, grand-croix

Le *Journal officiel* du 14 juillet publie, conformément à la tradition, la liste des nominations et des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. Grand officier, Maurice Tubiana, cancérologue et membre de l'Académie des sciences, est élevé à la dignité de grand-croix.

Sont élevés à la dignité de grand officier : Hubert Curien, ancien ministre de la recherche et de l'espace, Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, et Gilbert Wolf, président de l'Association française et internationale des déportés-évadés.

Au nombre des officiers promus commandeurs, on relève les person*nalités suivantes : l'écrivain et jour*naliste Jean d'Ormesson, de l'Académie française, le professeur Louis Lareng, fondateur du SAMU, ainsi que le PDG de Publicis, Maurice Lévy, et l'ancien président du conseil d'administration de la SNCF, Louis Essig.

Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, est promu officier, de même que François Perigot, président du Conseil national du patronat français (CNPF), Edouard Frédéric-Dupont, ancien ministre, maire du septième arrondissement de Paris, l'écrivain Michel Déon, de l'Académie française, le chef d'orchestre Michel Plasson et l'universitaire américain Stanley Hoffmann, président du centre des études européennes à l'université de Harvard. Les universitaires Alain Touraine, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Pierre Chaunu, professeur à la Sorbonne, sont eux aussi promus officiers, de même que Claude Marti, directeur d'une société de communication. Professeur au Collège de France, Marc Fumaroli est nommé chevalier.

Le basketteur Richard Dacoury et *le coureur cycliste* André Darrigade deviennent chevaliers, comme les comédiens Francine Bergé et Guy Marchand, le cinéaste Alain Corneau, le président d'ARTE Jérôme Clément, l'ancien ministre de la communication, puis de la culture Catherine Tasca, les écrivains Yves Berger, Pascal Lainé et Philippe Sollers et l'ancien ministre des droits de la femme Yvette Roudy.

A remarquer également la nomination comme chevalier du commissaire Louis Bayon, chef de l'unité Recherche, action, intervention, dissuasion (RAID) (1).

Le monde de la presse apparaît aussi sur la liste des nouvelles promotions ou nominations : le directeur du *Figaro Magazine*, Louis Pauwels, devient officier, tandis que le rédacteur en chef du service économique de *l'Express*, Georges Valance, ainsi que notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, sont nommés chevaliers.

(1) Trois autres acteurs de la prise d'otages de Neuilly, l'institutrice Laurence Dreyfus, le médecin-capitaine des sapeurs-pompiers de Paris Evelyne Lambert et le médecin du SAMU Catherine Ferracci, nommés après le dénouement de l'affaire, ont reçu les insignes mardi 13 juillet à l'Elysée, des mains mêmes du chef de l'Etat.

► **Nous publierons demain (*le Monde* du 16 juillet) la liste des nominations et promotions du 14 Juillet.**

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la corruption dans le football

Le directeur général de l'OM sera confronté le 21 juillet aux témoignages qui l'accusent

Le directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, sera confronté, le mercredi 21 juillet, aux témoignages qui l'accusent d'avoir été l'instigateur de la tentative de corruption dont ont été l'objet trois joueurs de Valenciennes. Si la convocation du Marseillais Jean-Jacques Eydelie, qui a été remis en liberté, mardi, après avoir admis son rôle d'intermédiaire, est acquise, on ne sait encore si les Valenciennois ont reçu la convocation pour participer à cette confrontation. André-Noël Fillipedu, restaurateur en Corse, qui aurait servi d'intermédiaire pour la «subornation de témoin» dont l'ex-entraîneur valenciennois Boro Primorac affirme avoir été l'objet, a été entendu lundi et mardi par la police judiciaire à Lille, avant de ressortir libre mardi soir, après avoir été confronté à Primorac.

La rumeur du troisième homme

Marc Fratani, l'attaché parlementaire de M. Tapie que l'on vit très actif auprès de M. Bernès avant que ce dernier ne quitte l'hôpital marseillais où il fit patienter, une semaine durant, les policiers lillois, a-t-il joué un rôle actif dans l'épisode Boro Primorac du feuilleton Valenciennes-OM? Contrairement à une rumeur qui fut insistante dans la journée du mardi 13 juillet, il semble bien que la réponse soit négative.

Au lendemain du rebondissement provoqué par le retournement de Jean-Jacques Eydelie, qui, lors de son audition de lundi, a totalement confirmé les accusations des joueurs de Valenciennes sur la tentative de corruption dont ils auraient fait l'objet à la demande du directeur général de l'OM, les enquêteurs ont en effet consacré la journée de mardi à éclaircir plus avant l'information ouverte contre X pour subornation de témoins et confiée au juge Bernard Beffy, déjà chargé de l'affaire de corruption.

On se souvient que l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, remercié dans les semaines qui ont suivi le match perdu par son équipe le 20 mai, a affirmé avoir été contacté par un ami qui lui aurait proposé de rencontrer un proche de M. Tapie. Un déjeuner eut donc lieu, le 17 juin, au Fouquet's, restaurant luxueux des Champs-Elysées, avec un certain «M. Noël» lié au club de football bastiais qui, ensuite, aurait entraîné Primorac jusqu'au siège de Bernard Tapie Finances (BTF), avenue de Friedland. M. Primorac affirme avoir alors rencontré M. Tapie qui lui aurait proposé de «porter le chapeau», en affirmant que c'est, en fait, le club valenciennois qui avait tenté de négocier un match nul.

Deux versions contradictoires

Mardi, dans les locaux du SRPJ de Lille, fut donc organisée une confrontation entre ce «M. Noël», identifié comme étant André-Noël Fillipedu, propriétaire du restaurant Le Grand Bleu à Bonifacio et placé en garde à vue depuis la veille. Parole contre parole : M. Primorac a maintenu ses affirmations, tandis que M. Fillipedu, admettant le déjeuner du 17, déclarait qu'il avait ensuite quitté M. Primorac sans qu'il fût jamais question d'une visite au siège de BTF. Quant au troisième homme qui aurait partagé, par éclipses, la table des deux autres, MM. Primorac et Fillipedu sont tombés d'accord sur le fait que ce n'était pas M. Fratani mais l'un des responsables du restaurant, Jean-Louis Casanova.

Après la mise en liberté de M. Fillipedu, en fin de journée, mardi, son avocat, Mᵉ Olivier Metzner, a précisé la version du restaurateur corse, affirmant que c'est en fait M. Primorac qui était demandeur d'une rencontre avec M. Tapie : *«A la mi-juin, une connaissance de M. Fillipedu l'appelle pour lui dire qu'un de ses amis, l'ex-entraîneur de Valenciennes Boro Primorac, souhaite rencontrer Bernard Tapie afin de trouver du travail, car il ne veut pas entraîner un club de deuxième division. Cette connaissance demande à M. Fillipedu, qui connaît M. Tapie, s'il ne peut pas arranger ça. Rendez-vous est pris pour un déjeuner, le 17 juin, au restaurant parisien Le Fouquet's.»*

Toutefois, Mᵉ Metzner reconnaît que son client a tenté d'organiser, mais en vain, une rencontre avec M. Tapie : *«Au cours du déjeuner, au moyen d'un téléphone portatif, M. Fillipedu appelle au siège de BTF pour avoir un rendez-vous avec Bernard Tapie. Une secrétaire lui répond que cela n'est pas possible dans la journée, le président de l'OM étant absent. A l'issue du déjeuner, mon client emmène Primorac prendre le café chez lui, près des Champs Elysées. Il appelle de nouveau BTF où, cette fois, la secrétaire lui demande de voir ce problème avec l'attaché parlementaire, Marc Fratani. C'est seulement dans la soirée, alors que Primorac est parti, que mon client arrive à joindre M. Fratani et lui fait part de la demande de l'ex-Valenciennois. M. Fratani lui répond alors :* «Laisse tomber tout ça. Ce sont des conneries.»

Deux versions contradictoires donc. Mais les enquêteurs, lors des deux visites qu'ils ont effectuées au siège de BTF en une semaine, semblent avoir obtenu des élements de recoupement qui consolident le témoignage de M. Primorac.

Ainsi des photos prises dans le bureau de M. Tapie depuis l'endroit où l'entraîneur affirme avoir été assis recouperaient précisément la description faite par ce dernier de ce qu'il voyait par la fenêtre. Il en irait de même de vérifications faites sur l'habillement des personnes que M. Primorac affirme avoir croisées le 17 juin au siège de BTF.

JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Les déclarations de Bernard Tapie

«Comme pour les rafles de juifs»

«On fait comme pendant la guerre pour les rafles de juifs», a déclaré Bernard Tapie dans un entretien à *VSD* du 15 juillet, à propos de l'enquête judiciaire valenciennoise. *«On disait : il y a ceux qui donnent et ceux qui partiront. Et on faisait le troc. Tu veux sauver ta famille? Tu m'en donnes dix. C'est ce qu'on veut faire à Eydelie. C'est ce qu'on veut faire à tout le monde, y compris aux Valenciennois»*, a ajouté le président de l'Olympique de Marseille et député (RL) des Bouches-du-Rhône. *«Ils ne respectent plus la loi pour tenter de m'avoir»*, a poursuivi M. Tapie, en précisant, à propos de la garde à vue subie, la semaine passée, par sa secrétaire personnelle : *«C'est pas du droit, ça, c'est digne de l'Inquisition, de la Gestapo.»*

Dans un autre entretien, accordé au quotidien marseillais *le Soir*, du 13 juillet, M. Tapie, affirmant que les *«moyens uniques»* mis en œuvre par la justice *«n'ont pas apporté un indice sérieux, vrai, de la culpabilité de l'OM»*, avait ajouté : *«Les moyens qu'on utilise pour faire parler les gens sont ceux employés dans le grand banditisme (...). Les moyens déployés au cours des gardes à vue, des saisies, des perquisitions sont uniques dans les annales de la police (...). On met en œuvre, dans cette affaire, les moyens que l'on emploie pour démanteler les grands réseaux de drogue.»*

Il y a une semaine, jeudi 8 juillet, au siège du MRG, M. Tapie n'avait pas hésité à comparer, en s'adressant aux journalistes présents, sa situation actuelle à celle vécue par Pierre Bérégovoy, durant les mois qui ont précédé son suicide : *«A l'heure qu'il est, personne n'est dupe, c'est la chasse à Tapie. On veut sa peau. Je trouve ça un peu dégueulasse, mais il faut l'accepter. Quand on a les ambitions que j'ai, il faut savoir qu'il y a ce risque. Cette chasse, qui s'appelle chasse à courre, est organisée avec un seul objectif : tuer Tapie (...). On a vécu il n'y a pas longtemps une affaire qui vous a attristés quand vous avez vu les conséquences d'une opération comme ça. Ne recommencez pas.»*

[Que M. Tapie se défende est légitime. Qu'il compare son sort, alternativement, à celui des juifs pendant la guerre, des trafiquants de drogue ou de Pierre Bérégovoy, ne contribue certes pas à donner crédit à ses arguments.]

L'arrêt de la cour d'appel de Paris dans l'affaire du sang contaminé

Michel Garretta reste détenu et Jean-Pierre Allain est arrêté à l'audience

La 13ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par André Cerdini, a confirmé, mardi 13 juillet, les condamnations prononcées par la 16ᵉ chambre du tribunal correctionnel, le 23 octobre 1992, à l'égard du docteur Michel Garretta et du docteur Jean-Pierre Allain, reconnus coupables de *«tromperie sur la qualité substantielle d'un produit»* pour avoir distribué aux hémophiles des lots de sang contaminé par le virus du sida. Le docteur Garretta, quarante-neuf ans, condamné à quatre ans de prison ferme et 500 000 francs d'amende, soit le maximum de la peine encourue, est maintenu en détention. Le docteur Allain, cinquante et un ans, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, a été arrêté à l'audience, en application d'un mandat de dépôt délivré par la cour. Le professeur Jacques Roux, soixante-dix ans, condamné par le tribunal à quatre ans d'emprisonnement avec sursis pour *«non-assistance à personne en danger»*, voit sa peine ramenée par la cour à trois ans de prison avec sursis. En revanche, le professeur Robert Netter, soixante-six ans, relaxé par le tribunal, a été condamné à un an de prison avec sursis. L'indemnisation des victimes est augmentée, car le total des sommes allouées passe de près de 9 millions en première instance à environ 15 millions de francs devant la cour.

Huit ans après les faits, la cour d'appel, avec d'autres mots, d'autres arguments, consacre la culpabilité que le tribunal avait retenue contre le docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). En termes secs et précis, la cour déclare : *«Il est établi que le docteur Garretta a connu dès avant la période de prévention l'étendue de la contamination des lots du CNTS* (...). *Il avait, dès cette connaissance, l'obligation de tout mettre en œuvre pour faire cesser immédiatement l'usage de ces produits en faisant savoir à tous les intéressés, principalement hémophiles et prescripteurs, le danger mortel véhiculé par ces produits et ce, par les moyens les plus rapides, au besoin par communiqué de presse, radio et télévision.»*

La cour dénonce aussi *«les silences et les réticences»* de l'ancien directeur général du CNTS, qui a, selon les juges, *«tardivement* (...) *donné des informations sur la contamination massive des facteurs VIII et IX qu'il fabriquait et commercialisait»*. Juridiquement, cette *«rétention des informations vitales pour les hémophiles»* caractérise l'élément matériel du délit de tromperie. La cour trouve l'élément moral nécessaire à la constitution du délit dans le fait que le docteur Garretta, en distribuant les produits contaminés, *«savait que 10 % des utilisateurs développeraient dans les cinq ans un sida fatal»*. Et la cour ajoute : *«Sans poursuivre ce résultat, il en a accepté le risque en fonction de considérations économiques étrangères à l'intérêt et à la santé des hémophiles, comme en témoigne son souci de poursuivre ces cessions, «jusqu'à épuisement des stocks.»* Aussi, les magistrats en déduisent-ils que *«les faits reprochés au docteur Garretta sont gravissimes, tant au regard des obligations violées que de leurs conséquences»*.

La défense avait longuement insisté sur les doutes partagés par les scientifiques sur les techniques de chauffage des produits contaminés. Mais l'arrêt est catégorique : *«Les incertitudes sur les connaissances de l'époque souvent invoquées ne peuvent justifier l'attribution de circonstances atténuantes alors qu'il était déjà établi que les produits inactivés étaient plus sûrs que les fractions non chauffées du CNTS dont la contamination ne faisait pas de doute et qu'en toute hypothèse, et quelles qu'aient pu être ces incertitudes, elles ne pouvaient justifier la poursuite de la cession des produits contaminés.»* De la même manière, les avocats et le docteur Garretta lui-même avaient plaidé *«l'erreur»*, en considérant qu'elle avait été commise par de nombreuses personnes. La cour répond, évoquant le cas des autres centres de fractionnement : *«Leur responsabilité éventuelle, à la supposer établie, n'enlève rien à la sienne.»*

Silences et dissimulations

Le docteur Allain, responsable du département recherche et développement du CNTS, est tout aussi sévèrement critiqué par la cour, qui insiste sur le fait qu'il était considéré comme *«le spécialiste de l'hémophilie»*. Les juges estiment qu'il avait la même connaissance du risque que le docteur Garretta et ils lui reprochent de ne pas avoir informé l'Association française des hémophiles (AFH) dans les réunions où il représentait le CNTS. Les magistrats constatent aussi : *«A la date du 20 juin 1985, il poursuivait encore ses expérimentations sur les hémophiles avec des produits non chauffés du CNTS dont il connaissait la dangerosité»*. La cour dénonce également l'attitude du docteur Allain en déclarant *«par ses silences, dissimulations et réticences à informer les hémophiles qui lui faisaient confiance, il a accrédité auprès d'eux les propres silences, dissimulations et réticences du docteur Garretta»*. Les juges lui reprochent aussi *«sa participation au processus décisionnel qui a abouti à la poursuite des cessions des produits contaminés»*. Mais ils considèrent que sa situation de *«subordination»* au docteur Garretta justifie l'attribution de circonstances atténuantes.

Concernant le professeur Roux, directeur général de la santé, les magistrats relèvent : *«Malgré les informations graves, précises et concordantes qui lui parviennent, à aucun moment, le directeur général de la santé n'adresse la moindre correspondance au directeur du CNTS.»* Il aurait dû, selon les juges, faire une lettre *«de mise en garde* (...) *pour lui demander de suspendre la cession des produits contaminants»*. Il aurait dû aussi, *«proposer au ministre l'interdiction immédiate de la cession des produits contaminants»* ou *«intervenir par circulaire»*. En somme, il est reproché au professeur Roux de ne pas avoir assez insisté auprès des pouvoirs publics et d'avoir notamment rédigé la note qu'il a transmise au docteur Weisselberg le 10 mai 1985 sans évoquer *«l'urgence absolue»*.

Un reproche semblable est fait au professeur Netter, directeur du Laboratoire national de la santé, accusé d'avoir transmis *«sans hâte excessive»* l'information sur la contamination des produits sanguins au secrétaire d'Etat à la santé. Mais surtout, la cour estime qu'il aurait dû intervenir, lors de la réunion du Comité national de l'hémophilie du 19 juin 1985, pour informer les représentants de l'AFH car *«la gravité de la situation exigeait qu'il intervienne personnellement de tout le poids que lui donnaient ses fonctions dans les instances auxquelles il participait»*.

Parmi les parties civiles, plusieurs d'entre elles souhaitaient que la cour d'assises soit saisie de faits qu'elles considéraient comme criminels. Il s'était d'ailleurs trouvé quelques professeurs de droit pour partager cette opinion. Mais dans son arrêt, la cour rejette cette appréciation en constatant que le docteur Garretta et le docteur Allain *«n'avaient pas à l'égard de quiconque d'intention homicide»*. Enfin, parmi les incidents juridiques soulevés à l'audience, figurait une demande de sursis à statuer dans l'attente que la Haute Cour de justice se prononce sur la responsabilité des ministres. A ce propos, la cour observe qu'une éventuelle saisine de la Haute Cour *«ne saurait interdire à la présente juridiction judiciaire de connaître d'infractions pénales qui relèvent de sa compétence exclusive»* avant de constater : *«A ce jour, aucune instance* (...) *n'est en cours devant la Haute Cour de justice.»*

M. P.

FAITS DIVERS

Un règlement de comptes entre marginaux à Metz

La tuerie du «schoutt»

Les cadavres de six personnes tuées par balles ont été découverts, mardi 13 juillet, dans une ancienne décharge publique à Metz-Magny (Moselle). L'auteur présumé de ces assassinats, un ferrailleur d'une cinquantaine d'années, s'est suicidé dans la nuit de mardi. Les victimes, quatre hommes et deux femmes, étaient âgées de 24 à 53 ans. L'enquête s'oriente vers *«un règlement de comptes entre marginaux»*.

NANCY

de notre correspondante

Ça s'est passé dans le «schoutt», un quartier de Magny, une banlieue modeste au sud de Metz. C'est un voisin qui a découvert le carnage, mardi après-midi, dans une des pauvres baraques en bois qui ont poussé là, sur cette ancienne décharge, au milieu des herbes folles et des noisetiers, pas très loin du coin des ferrailleurs. Il y avait quatre corps, les uns sur les autres, tous exécutés d'une balle de 7,65 dans la tête. Les enquêteurs ont eu du mal à les identifier. Dans une autre bicoque toute proche, il y avait deux autres corps. Au total, six personnes, quatre hommes et deux femmes, morts sans doute depuis la veille.

A soixante kilomètres de là, à Folschviller, Henri Neuville, 53 ans, un père de sept enfants, ferrailleur de son état, s'est tiré une balle dans la bouche. Ce Gitan, auteur présumé de la tuerie, avait trouvé refuge chez sa sœur. Elle l'a trouvé, mardi matin, sur le divan de la salle à manger, une trentaine de cartouches à côté de lui.

«C'était un dingue. Quand il avait bu, il était capable de tout. Il était pas net». Depuis qu'ils ont appris ce qui s'est passé à quelques mètres de chez eux, les riverains du «schoutt» sont en état de choc. Tout le monde connaissait Henri Neuville, ce quinquagénaire qui *«disjonctait»* quand il avait bu. On l'appelait «Pierrot le fou» parce que, quand il était ivre, il tirait partout.

Mis en examen pour viol

Le «schoutt», c'est presque le quart-monde aux portes de Metz, un quartier qui a surgi là, sur cette ancienne décharge municipale que la commune a reboisée. Il y a des baraques en bois, où vivent des marginaux, et des abris de jardin. Les herbes y poussent en liberté. Dans ces maisons, on essaie d'oublier sa solitude, sa détresse, son échec social au fond des verres. Lundi soir – les enquêteurs ne savent pas encore précisément à quelle heure a eu lieu le drame – Henri Neuville a reçu des copains chez lui. Ce sont eux qu'on a retrouvés morts. Un sextuple meurtre qui plonge les policiers de la sûreté urbaine dans la perplexité : était-ce un guet-apens ou bien «Pierrot le fou» a-t-il, une fois de plus, sombré dans une crise de violence?

Il y a une quinzaine de jours, Henri Neuville avait été mis en examen pour viol, et avait été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Son accusatrice avait affirmé que les agressions sexuelles dont elle avait été victime, alors qu'elle était encore mineure, se seraient produites à de nombreuses reprises. Henri Neuville a-t-il voulu supprimer des témoins gênants? Les enquêteurs n'écartaient pas cette hypothèse au lendemain du drame.

Après son crime, Neuville est allé chez une de ses sœurs, à Folschviller, qu'il n'avait pas vue depuis six ans. Ils s'étaient seulement croisés, l'an dernier, à un enterrement. Elle a été surprise de le voir débarquer, un peu hagard, troublé. Ils ont parlé longtemps, jusqu'à trois heures du matin. Ils ont bu du café. Il a dit qu'il était fatigué. Il a demandé s'il pouvait dormir là, sur la banquette. Elle dit n'avoir pas entendu quand «Pierrot le fou» s'est tiré une balle dans la bouche.

MONIQUE RAUX

Consternation et soulagement

par Maurice Peyrot

IL y a toutes sortes de silences. Il y a celui, calme et profond, qui a occupé une minute, lors des six semaines de procès, pour rendre un hommage aux enfants morts du sida. Et il y a ce silence épais et glacial qui a accompagné la lecture de quelques pages de l'arrêt. Les condamnés ont écouté, raides et impassibles, alors que, sur les bancs de la défense, la consternation touchait au désespoir. Dans les rangs des parties civiles, même ceux qui obtenaient ce qu'ils avaient souhaité ne semblaient guère montrer de satisfaction, affichant tout au plus une certaine forme de soulagement. A la défense, on avait espéré; chez les plaignants, on avait appréhendé.

Car, selon un phénomène réservé aux procès correctionnels, l'audience avait été trompeuse. Les prévenus, encouragés par l'attitude d'un magistrat habitué aux cours d'assises, s'étaient exprimés longuement, abondamment, presque complètement et souvent d'une manière qui paraissait convaincante. L'arrêt, qui reprend peu de leurs arguments, montre que le dossier et les faits bruts ont conservé une force insensible aux meilleurs discours. Certains propos ont même pu agacer et le soutien parfois tardif de personnalités médicales a pu être interprété comme un réflexe commandé par l'esprit de corps.

Au-delà des condamnations, la décision d'incarcérer immédiatement le docteur Allain est un geste brutal que la cour justifie en supposant que le médecin, domicilié à l'étranger, aurait pu être tenté d'échapper à l'exécution de sa peine. A la sortie de l'audience, un avocat des plaignants supposait que le mandat de dépôt avait été décidé *«pour rééquilibrer dans l'esprit des victimes le fait que la cour d'assises n'ait pas été saisie»*. Un autre, également conseil de certains plaignants, considérait l'arrêt comme *«une volonté d'apaisement à l'égard des victimes»*.

Mais seront-elles apaisées, ces victimes, par quatre condamnations dans une affaire où, seul point sur lequel défense et parties civiles étaient d'accord, les responsabilités semblent bien plus nombreuses? A cet égard, la lecture de l'arrêt montre que le rôle des médecins prescripteurs et des cabinets ministériels est à peine évoqué. Certes, les ministres et leurs conseillers sont cités dans les motifs justifiant la condamnation des professeurs Roux et Netter. Mais c'est pour dire que ces derniers n'ont pas été assez rapides, assez clairs, assez insistants avec des ministères qui trouveront là, si des poursuites évoluaient, d'excellents arguments pour dire qu'ils ne savaient pas.





SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Débat au sein du gouvernement sur l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, devaient se retrouver, jeudi 15 juillet, dans le bureau du premier ministre pour arrêter les décisions concernant l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). La nécessité de cet arbitrage démontre que, derrière un débat apparemment technique, la controverse est aussi aiguë au sein du gouvernement que chez les enseignants. M. Bayrou expose, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sa conception du rôle des IUFM.

Institués par la loi d'orientation de juillet 1989, créés, à titre expérimental, à la rentrée 1990, dans les académies de Lille, Grenoble et Reims, généralisés dans toutes les académies depuis la rentrée 1991, les IUFM bousculent, en effet, deux traditions. Presque deux tabous.

Ils ont tout d'abord pour ambition de former, sur les mêmes bancs universitaires, les instituteurs et les professeurs du second degré. Depuis les accords de revalorisation du printemps 1989, les instituteurs, rebaptisés professeurs d'école, sont en effet recrutés au niveau de la licence et accèdent, comme les professeurs, à la catégorie A de la fonction publique.

Faire passer tous les enseignants par le même système de formation ne pouvait que soulever crispations et rejet, notamment de la part des professeurs du second degré, comme en témoigne, par exemple, l'opposition virulente de la Société des agrégés. MM. Bayrou et Fillon sont d'accord sur ce point et l'ont fait savoir, mardi 13 juillet, aux directeurs d'IUFM : il faut trouver un moyen de différencier plus nettement la formation des enseignants du premier et du second degré. Reste que la formule envisagée d'un pré-recrutement plus précoce pour les professeurs des écoles soulève bien des réserves de la part du ministère du budget.

Le second point d'achoppement, plus symbolique encore, a suscité un différend sérieux entre M. Bayrou et M. Fillon, qui devrait être tranché par le premier ministre. Les IUFM ont pour ambition de donner à tous les enseignants, en plus de leur formation dans une discipline académique, *une formation professionnelle* au métier de professeur. Pour cela, une épreuve «professionnelle» a été introduite à l'oral du CAPES, le concours de recrutement des professeurs du second degré, afin d'évaluer chez les candidats, sur la base de stages effectués en première année d'IUFM, l'aptitude à l'enseignement.

Mais cette *«épreuve de bon sens»* (*le Monde* du 8 juillet) est considérée comme une menace intolérable par tous ceux pour qui la maîtrise d'une discipline académique suffit à juger des futurs professeurs. L'aptitude pédagogique viendrait de surcroît, à l'expérience, et ne nécessiterait ni formation ni évaluation au moment du recrutement. M. Fillon leur a emboîté le pas en proposant que l'apprentissage de la pratique professionnelle soit reporté en seconde année, après le concours de recrutement. M. Bayrou, ancien professeur, est plus nuancé et souhaite conserver, à l'oral du CAPES, un entretien de nature pré-professionnelle, en lien avec des stages effectués par les candidats.

Derrière cette controverse, c'est toute la question de la pédagogie qui est posée. Et, au-delà, celle d'un enseignement de masse qui accueille déjà les deux tiers de chaque génération au lycée, c'est-à-dire une population d'élèves beaucoup plus hétérogène qu'il y a vingt ans seulement.

G. C.

Un entretien avec François Bayrou

«L'exigence d'une formation professionnelle pour les futurs enseignants est parfaitement légitime» nous déclare le ministre de l'éducation nationale



«Partagez-vous les nombreuses critiques formulées à l'encontre des IUFM, notamment par M. Fillon, votre collègue de l'enseignement supérieur? Et, en premier lieu, êtes-vous d'accord sur la nécessité de donner aux futurs enseignants une véritable formation professionnelle, au-delà de la formation académique dans une discipline?

– Dans la philosophie initiale des IUFM, il y avait deux composantes. La première était, précisément, cette exigence parfaitement légitime de formation professionnelle. C'est le bon sens et je l'approuve. Il est indispensable de se former au métier d'enseignant, à condition que cela ne se fasse pas au détriment de la compétence académique, de la maîtrise de la discipline à enseigner.

» Je récuse, en revanche, la seconde composante : une certaine *volonté idéologique* de créer un moule unique, obligatoire, qui devait former, le plus tôt possible, tous les étudiants souhaitant se diriger vers l'enseignement. Les IUFM doivent s'adresser à tous les étudiants après prérecrutement ou concours de recrutement, mais ils ne doivent pas constituer un passage obligé avant le concours. Il faut, au contraire, ouvrir au maximum et multiplier les voies d'accès à l'enseignement et, donc, aux concours de recrutement.

– Qu'entendez-vous par «volonté idéologique»?

– L'idée d'un corps unique d'enseignants s'incarnait dans cette formation unique imposée aux futurs enseignants. Mais la réalité a résisté.

– Cela signifie-t-il que vous rejetez le principe d'un système de formation commun aux enseignants des écoles, des collèges et des lycées?

– Non. Il ne me paraît pas choquant que les enseignants en formation, du premier et du second degré, les futurs instituteurs et professeurs, se rencontrent dans un cadre commun. Il n'y a pas, à mes yeux, de différence de dignité entre un instituteur et un professeur. Rien ne justifie une ségrégation entre les deux, et, à ma connaissance, personne ne la réclame.

» Faut-il, pour autant, une formation commune? S'il s'agit d'imaginer que l'ensemble de la formation doit être identique, j'y suis opposé, car le métier n'est pas le même. Ce serait absurde ou démagogique. Cela relèverait encore d'un choix idéologique.

» En revanche, il me paraît extrêmement important que tous les futurs enseignants aient une part de formation commune sur ce qu'est l'évolution d'un enfant ou d'un adolescent depuis la maternelle jusqu'à l'université, sur son évolution psychologique et affective, son rapport au concret ou au concept, sa manière d'appréhender le temps... Cette formation-là me paraît indispensable. Je trouve très utile aussi qu'un professeur ait une idée précise de l'école primaire et, réciproquement, qu'un instituteur connaisse bien le collège.

«Un prérecrutement plus précoce»

– Si les métiers sont différents, faut-il envisager un mode de recrutement différent?

– Soyons clair : le débat sur le sujet est vicié, parce que l'on mélange la question du recrutement et celle du statut des maîtres. Je n'ai aucune intention de remettre en cause l'accès des instituteurs à la catégorie A de la fonction publique. Mais il me paraît indispensable de réfléchir aux conditions actuelles de leur recrutement. Le principal défaut du système créé par les IUFM est, en effet, que le recrutement des enseignants du premier degré se fait beaucoup trop tard et sur une base trop étroite. Il intervient au niveau de la licence, à bac + 3 – ce qui, pour beaucoup d'étudiants, signifie bac + 4 ou 5. Quand on a passé quatre ou cinq ans dans une discipline fermée, le lien est trop distendu avec la nécessaire pluridisciplinarité du métier d'instituteur.

» C'est pourquoi je réfléchis à un prérecrutement plus précoce, à bac + 2. Cela aurait en outre l'avantage d'ouvrir le métier d'instituteur à des diplômés d'instituts universitaires de technologie ou à des titulaires de brevets de techniciens supérieurs, qui pourraient apporter à l'enseignement beaucoup de capacités, en particulier dans le domaine scientifique.

– Mais le maintien dans la catégorie A – obtenu dans le cadre des accords de revalorisation de 1989 – impose le recrutement au niveau de la licence...

– Si le prérecrutement est proposé, comme je le souhaite, à bac + 2, il faut maintenir l'obligation de passer la licence en cours de formation. Mais cela impose aussi la création d'une licence nouvelle, originale, une licence généraliste, même si elle comporte des dominantes ouvrant vers des maîtrises, et qui ne soit pas réservée, uniquement, aux futurs instituteurs, pour ne pas en faire – j'insiste sur ce point – une impasse ou un ghetto. N'oubliez pas que, dans de nombreuses carrières administratives ou sociales, on manque cruellement de jeunes diplômés ayant à la fois une bonne maîtrise de la langue française, des bases *scientifiques* et une connaissance satisfaisante de langues étrangères.

– Dans ce dispositif, à quel moment se situerait le concours de recrutement définitif?

– Après le passage de la licence. Ce que j'envisage, c'est un prérecrutement à Bac + 2, avec un système d'allocations différent de ce qu'il est aujourd'hui.

– Pour revenir aux critiques formulées contre les IUFM, êtes-vous favorable à la suppression de l'épreuve professionnelle introduite à l'oral du CAPES, destinée elle aussi à mieux préparer les futurs enseignants à leur métier?

– L'introduction de cette épreuve professionnelle a été très *controversée. Il y a, en effet*, quelque chose de choquant dans le fait de recruter des étudiants en prétendant juger de leur réussite dans un métier qu'ils n'ont pas encore exercé.

» Mais cette épreuve a beaucoup évolué en deux ans, et les jurys de CAPES *en ont fait autre chose* que ce qui était prévu. Le résultat est loin d'être inintéressant.

– Faut-il la conserver?

– Il me paraît utile de maintenir, à l'oral du CAPES, un entretien avec le jury sur le métier d'enseignant, un entretien devant lequel *tous les candidats soient à égalité*, et qui les conduirait à s'intéresser, pendant leurs études académiques, à leur futur métier

– Vous envisagez donc de maintenir les stages pratiques en première année d'IUFM?

– Mon sentiment est que tous les candidats au CAPES, en *IUFM* ou pas, devraient pouvoir justifier de l'équivalent de quinze jours de stage dans un établissement scolaire. L'entretien auquel je réfléchis devrait permettre au jury, sur la base de cette expérience, de juger de l'intérêt que le candidat porte au système éducatif et à l'enseignement. Ce qui est une bonne chose.

– Prévoyez-vous de mettre en place ce nouveau dispositif dès les concours de 1994?

– Oui.

– Comment expliquez-vous le rejet virulent des IUFM par une partie de la communauté universitaire?

– Ce rejet a été à la mesure de l'une des arrière-pensées qui inspirait la création des IUFM : celle d'une séparation entre le lieu de formation des enseignants et le reste de l'université. Heureusement, la réalité a pris souvent un visage différent. D'autre part, l'émergence d'une sorte d'autorité parallèle, sans légitimité universitaire, a été ressentie de manière brûlante, par un certain nombre d'universitaires, comme une dérive extrêmement pernicieuse. Quand on voit les batailles strictement idéologiques sur la loi Falloux, on mesure bien que tout ce qui touche à l'éducation bascule très vite dans le symbolique et parfois le fantasmatique. Il s'est sans doute produit quelque chose du même ordre dans le débat sur les IUFM.

– M. Fillon a fait des propositions. Vous en faites de votre côté. Quand et comment les décisions seront-elles prises?

– Avant la fin de la semaine et conjointement.»

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS
et JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

□ **Une jeune Togolaise se défenestre pour échapper à des policiers.** – Une ressortissante togolaise âgée de vingt-trois ans et en situation irrégulière s'est jetée par la fenêtre du quatrième étage d'un immeuble de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) au moment où des agents de la Police de l'air et des frontières (PAF) de Lille venaient interpeller une autre personne visée par une décision de reconduite à la frontière. Très gravement blessée, la jeune femme devrait, selon les médecins, rester lourdement handicapée.

□ **Quatre alpinistes bloqués dans le Mont-Blanc : un mort et trois rescapés.** – Quatre alpinistes parisiens sont restés bloqués quatre nuits dans le massif du Mont-Blanc, après avoir quitté, vendredi 9 juillet, malgré une annonce de mauvais temps, le refuge des Cosmiques pour gravir le pilier Gervasutti au Mont-Blanc du Tacul (4200 m). Retrouvés, mardi 13 juillet, par le Peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) de Chamonix (Haute-Savoie), trois d'entre eux ont pu être hélitreuillés et acheminés à l'hôpital de Chambéry, où leur état est jugé satisfaisant. Le quatrième homme, âgé de trente et un ans, a succombé avant l'arrivée des secours.

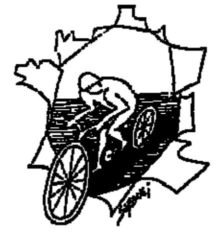
□ **Six jeunes écroués après l'attaque d'un magasin dans le Val-d'Oise.** – Six auteurs présumés du pillage et de l'incendie d'un magasin d'alimentation générale, dans la nuit du 6 au 7 juillet à Persan (Val-d'Oise), ont été mis en examen pour vols avec effraction et dégradations de biens par incendie, mardi 13 juillet, et écroués à la prison d'Osny. L'attaque de cette «supérette» de mille mètres carrés avait impliqué une vingtaine de jeunes, dans le quartier du «Village» à Persan. Elle avait donné lieu à des heurts avec les policiers, qui avaient été bombardés de bouteilles et de boîtes de conserve.

□ **Rectificatif.** – Le sondage sur l'opinion des étrangers à l'égard de la politique d'immigration du gouvernement, commandé par le ministère de l'intérieur et publié par *le Figaro*, a été réalisé auprès de six cents personnes de nationalité étrangère vivant en France, et non de nationalité française, comme nous l'indiquions par erreur (*le Monde* du 14 juillet).

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Tristesse cocardière



Après une après-midi de repos, mardi 13 juillet, les coureurs partent à l'assaut des Alpes, de Villard-de-Lans à Serre-Chevalier mercredi 14 juillet, puis entre Serre-Chevalier et Isola 2000, le lendemain. Lors des dix premiers jours, les coureurs français n'ont guère brillé. Et ils espèrent peu de la montagne.

VILLARD-DE-LANS

de notre envoyée spéciale

Si le Tour est franchouillard, il n'est pas cocardier. Il admire l'Espagnol Miguel Indurain, révère l'Italien Claudio Chiappucci et a apprécié, en connaisseur, les victoires de l'Italien Mario Cipollini, des Belges Wilfried Nelissen ou Johan Museeuw. Le Tour est beau joueur, et c'est heureux. Pas un Français n'a réussi à franchir la ligne d'arrivée en vainqueur. La meilleure performance appartient à Ronan Pensec, arrivé troisième à Verdun.

Pourtant, les Français ont été là, brûlant parfois le bitume. Mais le spectacle fut toujours de courte durée, les échappées toujours avortées. Les supporteurs sont repartis le cœur en écharpe après avoir vu le peloton avaler François Simon, Thierry Marie, Laurent Desbiens ou Pascal Lance. Le Tour s'amuse, mais le Tour est déçu par ses enfants. Il avait été si gâté, en 1992! Il se souvenait des six victoires d'étape françaises et du maillot jaune porté par Richard Virenque durant une journée, puis par Pascal Lino, qui l'enfila pendant dix jours avant de le céder dans les Alpes.

«Dans la plaine, les coureurs ont été victimes des deux équipes des deux maillots jaunes, Novémail pour Nelissen et GB-MG pour Cipollini», explique Bernard Hinault. Mais le triple vainqueur du Tour de France, aujourd'hui conseiller technique de la course, cache mal sa déception : *«A vrai dire, je ne comprends pas bien. Ils devraient savoir qu'ils ont la chance d'être sur le Tour, et cette chance ne vient pas tous les jours. Quand on a gagné le droit de disputer la Grande Boucle, on a envie d'exploser*, tonne-t-il. *Il ne faut pas qu'ils hésitent à attaquer. S'ils ne sont pas plus combatifs dans la montagne, ce sera pire.»*

Ni sprinteurs, ni grimpeurs

Des sprinteurs, il n'y en eut guère pour rivaliser avec Cipollini, Nelissen ou Abdoujaparov. *«C'est génétique. On naît sprinteur*, explique Cyrille Guimard, directeur sportif de l'équipe Castorama, uniquement composée de Français. *Peut-être quelques-uns de nos coureurs ont-ils ce don, mais le cyclisme est aussi une question de culture. La France n'aime pas voir le peloton se battre dans les derniers mètres : on dit qu'ils sont arrivés ensemble.»*

Des grimpeurs? Non plus. Seul Charlie Mottet, récemment blessé et convalescent, peut faire espérer un sursaut. *«Les Français sont des coureurs de vallée et affectionnent la moyenne montagne. Pour eux, qui vont pédaler entre plaine et haute montagne, ce Tour est épineux»*, regrette Jean-Cyril Robin, 91e au classement général.

Bernard Hinault émet une autre hypothèse, plus polémique : *«Ils sont trop chouchoutés. On les paie bien. S'ils étaient aussi rémunérés au rendement, avec des primes de victoire, par exemple, comme c'est parfois le cas en Italie ou en Espagne, ils seraient peut-être plus nombreux à s'extirper du peloton. Aujourd'hui, ils donnent l'impression de s'être installés dans le confort. S'ils veulent avoir du travail demain, il faut qu'ils existent, qu'ils gagnent.»*

«Nos coureurs ne sont pas moins courageux que les autres, rétorque Cyrille Guimard. *Ils ne travaillent pas moins qu'eux. Seulement, ils sont jeunes, beaucoup n'ont pas vingt-cinq ans. Nous avons eu un Hinault, un Fignon. Il faut laisser le temps à la nouvelle génération des Laurent Brochard ou des Jacky Durand de mûrir. Il y a cinq ou six ans, le cyclisme italien était moribond et regardez, aujourd'hui, les Gianni Bugno et Chiappucci, chefs de file d'une nation en forme.»*

La France a ses vedettes, pourtant. Mais Laurent Jalabert, qui endossa le maillot vert du classement par points en 1992, semble englué chez les ONCE, solide formation composée de champions comme le Suisse Alex Zülle ou le Néerlandais Erik Breukink. Quinzième au classement général après avoir flirté avec la troisième et la quatrième place, il semble condamné à jouer les lieutenants.

Les équipes franco-françaises, le GAN et Castorama, manquent de leaders. Cyrille Guimard demande deux à trois ans de patience : *«Regardez Indurain. Il a vingt-neuf ans. Il y a cinq ans, il ne gagnait pas le Tour de France.»* En attendant, sur le bord de la route, les amateurs réservent leurs plus belles ovations aux «vieux» : à Laurent Fignon, double vainqueur du Tour en 1983 et 1984, dont c'est, ici, la dernière apparition, et à Gilbert Duclos-Lassalle qui dispute la course pour la onzième fois. A quarante ans, le double vainqueur de Paris-Roubaix affirme qu'il courra jusqu'à ce que ses jambes le fassent trop souffrir. A eux deux, ils protègent une flamme tricolore qui peut s'éteindre au moindre courant *d'air provoqué par les échappées* des champions.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CARNET DU Monde

Décès

– Les associés de E. Gutzwiller & Cie, banquiers,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. François BUNGENER,

leur ancien associé et très cher ami.

Le service religieux aura lieu le jeudi 15 juillet 1993, à 15 h 30, au temple de Commugny (Genève).

[Né en 1924, François Bungener a été particulièrement actif dans la Résistance. Il a obtenu la médaille de la Résistance et la croix de guerre 1939-1945. M. Bungener est entré dans la banque privée suisse E. Gutzwiller & Cie en 1961 et est devenu associé de l'établissement en 1970.]

– Laurence et Marianne,
ses filles,
M. et Mme Joly,
ses parents,
Ses frères et sœur,
Neveux et nièces,
Et tout le personnel de l'Infirmerie protestante de Lyon,
font part du décès de

Mme Dominique TROTET,

le 12 juillet 1993.

Une réunion de prière aura lieu en la chapelle de l'Infirmerie protestante de Lyon, 6, rue Pierre-Dupont, Lyon-1er, le jeudi 15 juillet, à 13 heures.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans, le 17 juillet 1983,

Pierre PRIVAT,
libraire-éditeur à Toulouse,

nous quittait.

Merci à tous ceux, parents, amis, collaborateurs, confrères, qui ont gardé son souvenir.

Une messe sera célébrée en sa mémoire, samedi 17 juillet, à 11 heures, en l'église de Rouffiac-Tolosan (Haute-Garonne).

Famille Pierre Privat,
Tél. et fax Rouffiac 61-09-11-25.

CULTURE

L'été festival

AVIGNON

OU VAS-TU JÉRÉMIE ?

aux Pénitents blancs

Esquisses foraines

Plaisirs et périls d'une traversée des désastres contemporains

La première image est empruntée à l'artiste Christian Boltanski, « *avec sa complicité amicale* » : une mer de vieux vêtements multicolores, pareils à ces dépouilles dont il avait recouvert le sol, il y a quelques années, dans une de ses installations les plus poignantes. Sur cette mer est amarrée une scène-radeau, où le « manipulateur » Daniel Lévy installe à vue, entre deux bâtons, un rideau-voilure. Tel est le décor du théâtre forain où Genco Erkal, Christophe Huysman, Richard Dubelski et Muni racontent les contemporaines tribulations de Jérémie.

Le protagoniste n'est pas un héros. Il n'a pas d'aventures propres mais se laisse porter, dans sa traversée de l'existence, par les vies innombrables du siècle. Son histoire, c'est leurs histoires : celle de l'immigré espagnol chômeur et poitrinaire ; celle de la mère volage, du grand-père qui cherche un moyen de mourir ; celle de la « *putain en flammes* », de la « *poissonnière outrée* », du réchappé de la ratonnade. Des histoires d'anges, de saints, de chiens, et de toute une cohorte d'Israélo-Palestiniens, d'Irano-Irakiens, de cheikhs pétroliers et de pilotes au-dessus de la mêlée tirant dans le tas.

Ce collectif pour grand concert de jérémiades a été imaginé par Philippe Minyana, il y a cinq ans, « *dans le désert de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon* ». Cet hiver-là, rappelle-t-il, un groupe de jeunes dramaturges en résidence était en quête d'une nouvelle écriture épique, et lui-même redécouvrait « *ces enluminures, ces petites fresques, ces miniatures des Flandres qui montrent des vies exemplaires, des destinées cruelles et simples* ». Tandis que Michel Azama, dans une cellule voisine, écrivait *Croisades*, Minyana projetait son Jérémie dans les tempêtes du globe, et quelquefois le soulevait au-dessus : en ballon, en avion, en navette spatiale, pour une vue d'ensemble sur nos désastres.

Inventions sonores et facéties scéniques

Le résultat n'est pas une grande pièce. Plutôt une suite d'esquisses, d'essais de voix, des matériaux pour *Lamentations* de fin de millénaire. L'épopée rêvée n'a pas été écrite, mais du moins pouvait-on jouer avec ces propositions, à condition de trouver la forme légère qui s'accorde à leur inachèvement.

Edith Scob a emprunté cette légèreté aux saltimbanques du passé. Elle n'a pas craint d'utiliser les modes de représentation les plus naïfs : marionnettes, silhouettes de papier découpé, batailles de monstres engendrées par l'ombre de deux poings sur le mur... Le musicien Richard Dubelski a accompagné de ses inventions sonores ces facéties scéniques, avec un harmonica, une crécelle, un mirliton. Trois fois rien, en somme, juste ce qu'il faut pour réinventer un théâtre populaire. Les acteurs, enfin, se sont prêtés avec humour à cet art de tréteaux où la vivacité tient lieu d'expressivité. Muni a même apporté, par sa présence inaltérablement ingénue, une espèce de poésie.

Malgré tout ça, le spectacle n'est pas constamment touché par la grâce. Le texte de Philippe Minyana, savoureux dans le défilé de figurines, devient bavard et pesant quand il prétend traiter de l'état du monde. « *N'est pas divin qui veut* », dit un de ses personnages. « *N'est pas biblique qui le souhaite* », pourrait-on ajouter. A l'aise dans un théâtre de proximité – il a écrit de belles choses, dans d'autres pièces, sur les vies des gens d'à-côté, – il perd pied dès l'instant où il tente de suivre son Jérémie au-delà des mers.

BERNADETTE BOST

▶ Jusqu'au 21 juillet, à 21 h 30.

MON POUCHKINE, *au Théâtre municipal*

Les filles du Dniepr

Un spectacle qui se noie dans son décor

Un poète russe, jeune, noir, sang chaud, très bel homme, lit *Dom Juan* de Molière en 1830. Déception. Cette pièce célèbre, il l'attendait plus romantique. Serait-ce que Molière n'ait pas lu *Othello* ? subodore ce Moscovite. Ni une ni deux, il prend la plume. Il s'appelle Pouchkine. Son Don Juan va être rapide. Il débarque de nuit dans Madrid, où il a tué le Commandeur. S'en va dormir chez une amie, Laura, trouve là un inconnu, lui passe son épée à travers le coffre. C'est tout de même violent, dit Laura, que vais-je faire de ce joli corps ? Nous verrons plus tard, dit Don Juan, bondissant déjà sur la courtepointe. Dernier acte. La chambre de Dona Ana. Elle est dans les bras de Don Juan. Des coups frappés à la porte. Entre la statue du Commandeur. La célèbre poignée de mains. Disparition du monstre. Pouchkine a écrit peu de théâtre. Quatre ébauches qui tournent court. D'une pièce à l'autre, le propos est le même : l'assassinat.

Mozart et Salieri : Salieri est jaloux de Mozart, auquel il estime avoir tout appris. Mozart de son côté admet mal que l'auteur de son *Figaro*, Beaumarchais, ait donné à Salieri le livret d'un opéra, *Tarare*. Par provocation, semble-t-il, Mozart interprète au piano, sous le nez de Salieri, quelques pages de sa nouvelle œuvre : un *Requiem*. Le prenant au mot, Salieri lui verse un poison. Fin de Mozart. *Le Baron avare* : un jeune aristocrate estime que son père lui tient la dragée haute, ne lui donne pas assez d'argent. Et il est vrai que ce père, un baron, est atteint d'une maladie non guérissable : l'avarice. En présence du Souverain, le fils insulte le père, qui tombe raide mort.

La Roussalka. Une pièce que Pouchkine eût pu appeler *les Filles du Dniepr*. La fille d'un très pauvre meunier se laisse séduire par un prince. Elle attend de lui un enfant. Il l'abandonne, elle se noie dans le Dniepr, sa fille devient une Ondine, et le Prince, ne sachant pas qu'il est son père, est séduit. Pouchkine arrête la pièce là, nous laissant libres de choisir, nous dit-il, l'arme du sanglant règlement de comptes.

Débarras inorganique

Sophie Loucachevsky n'a pas eu une idée bête en se proposant de montrer, à Avignon, une salade niçoise de ces mini-pièces du plus grand poète russe, quoique Tourgueniev, en les publiant en français, l'année 1862, chez Hachette, nous eût gentiment prévenu que Pouchkine était intraduisible.

Mon Pouchkine, le spectacle présenté à Avignon, demande à être « repensé ». Le décor (géant) est un débarras inorganique d'échafaudages, de litres de rouge, de bâches de plastique, de tôles rouillées, – on dirait une décharge de ferrailleur. Il semble que l'idée ait été de composer une équivalence « industrielle » des herbes, des algues, mais aussi des pollutions, censées encombrer un cours d'eau comme le Dniepr, peut-être. Dans ce magma, des acteurs sortent d'une boîte, pédalent au bout d'un filin, plongent dans des trous. Il leur est accordé peu de chance de pouvoir exprimer quoi que ce soit, même s'ils ont soudain, entre deux micmacs, quatre mots à dire.

Pensons plutôt à autre chose. Citons quelques lignes de Pouchkine, il mérite bien ça. « *Il était une fois un roi, qui donna aux soldats de ses armées l'ordre d'apporter, chacun, une poignée de terre sur un certain champ. Et très vite ce champ devint une vraie montagne, et le roi, debout sur le faîte, fut enfin à même de contempler à la fois ses terres couvertes de la blancheur des tentes, et ses mers couvertes de la blancheur des voiles.* » Tout un « spectacle » en quelques mots, et si simple !

MICHEL COURNOT

▶ Jusqu'au 19 juillet, à 22 h.



MARC ENGUERAND

MÉMOIRE **Armand Gatti est à Marseille, pour une nouvelle expérience à sa mesure : il fait travailler une bonne centaine de stagiaires sur l'histoire de huit cents juifs emmenés à la gare d'Arenc, une nuit de janvier 1943, et déportés.**

Gatti, l'anar de Dieu

Suite de la première page

On trouve aussi des RMistes, toutes sortes de chômeurs de longue durée, y compris parmi les comédiens. Beaucoup de ceux-là ne sont pas restés, désorientés par la façon de faire de Gatti, qui leur assène régulièrement : « *Artaud disait que le théâtre occidental est psychologique, notre théâtre n'est pas occidental.* »

Autre différence avec ses précédentes expériences, il n'a pas écrit *Adam quoi* à partir des gens qui sont là et de leur histoire. Ayant découvert, grâce à Serge Klarsfeld, les noms de huit cents juifs déportés après une rafle au quartier du Panier, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1943, il a écrit : « *Dites-leur, s'ils ont survécu (...), qu'une place leur est réservée, une place où l'absence est devenue attente.* » Il a dédié le spectacle à Ruben Muichkine, compagnon de camp, « *mon frère juif que j'attends depuis cinquante ans* ». Il a demandé à ses stagiaires de réunir toutes les informations au sujet des huit cents déportés, tous les objets qui, selon eux, pourraient les évoquer. « *Que ceux*, dit-il, *dont on ne sait pas le nom soient nommés par notre travail, et plus que notre travail ; ce que nous leur offrons, c'est notre invention.* »

Ces objets, miroirs cassés, portraits fanés, clefs, sont exposés dans l'une des salles de la Seita. Sur les colonnettes sont clouées huit cents boîtes à lettres métalliques portant chacune le nom d'un déporté. Sur un panneau sont épinglées les enveloppes adressées aux éventuels survivants, et retournées à l'envoyeur. Dans la salle elle-même est aménagée une sorte de plan en relief de Marseille. Il y a la mer peinte en bleu. Il y a la gare d'Arenc d'où est parti le train des déportés, qui est en même temps le camp de Sobibor, en Pologne, où ils ont été débarqués pour mourir.

Après cette rencontre avec l'histoire, les stagiaires sont prêts à entendre Gatti. Contrairement à son habitude, il leur a donné un texte déjà écrit, présenté à Berlin et à Montreuil, *les Alphabets d'Auschwitz*, qu'au jour le jour il adapte à eux, aux lieux.

Comme à son habitude, il a placé la barre très haut. Il leur demande de faire entendre avec leurs chants, d'écrire avec leurs corps le sens intime des mots. Pour ce faire, le matin, ils suivent des cours de kung-fu et d'aïkido, et dessinent dans l'espace des idéogrammes mouvants.

Le spectacle doit « *faire dialoguer la kabbale et le tao* », explique Gatti comme s'il s'agissait d'un exercice banal. Des noms fusent, des références bibliques, des anecdotes, on ne peut qu'écouter, fasciné. Il raconte que les associations juives se sont montrées d'abord réticentes. « *Sans doute parce que j'ai dit que c'était un spectacle de joie. Il faut entendre le vrai sens du mot, je leur ai cité les Ecritures :* « La tristesse est l'exil de Dieu. » *Et puis, il y a ceux qui s'exaspèrent : voilà maintenant l'anarchiste qui vient nous parler de Dieu* »...

Un genre de critique sans effet sur Gatti. Il prépare une nouvelle version de cet *Alphabet d'Auschwitz*, pour Strasbourg, où la kabbale dialoguera avec les mathématiques supérieures. « *Je m'y plonge et je potasse* », dit Gatti avec le sourire émerveillé d'un enfant qui vient de découvrir les contes de Grimm.

COLETTE GODARD

▶ Première partie, les 26, 28 et 30 juillet, à partir de 17 heures. Seconde partie, les 27, 29 et 31 juillet, à partir de 17 heures. Les deux parties, 150 F. Le parcours se fait en autobus à La Friche Belle-de-Mai, 41, rue Jobin, 13003 Marseille. Repas prévus. Tél : 91-62-39-51. Renseignements : 91-05-87-70.

Au conseil des ministres

Stéphane Martin est nommé directeur de la musique et de la danse

Stéphane Martin, trente-sept ans, directeur adjoint du cabinet du ministre de la culture depuis avril dernier, a été nommé le 13 juillet en conseil des ministres, directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture, en remplacement de Thierry Leroy.

[Né le 30 mai 1956 à Neuilly-sur-Seine, Stéphane Martin est diplômé de l'Institut d'études politique de Paris et licencié en droit. Elève à l'Ecole nationale d'administration (1980-1982), il est nommé auditeur (1982), puis conseiller référendaire à la Cour des comptes (1986). Parallèlement, il est maître de conférences à l'ENA, à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (1982-1985), conseiller à la Cour suprême, président de la commission de vérification des comptes et de contrôle des établissements publics de la République du Sénégal (1986-1989), délégué général du Centre Georges-Pompidou (1989-1990), délégué général chargé de la production musicale, puis directeur adjoint de la musique à Radio-France (1990). Il était directeur adjoint du cabinet de Jacques Toubon, depuis l'entrée en fonctions du ministre de la culture.]

AIX

EURYANTHE, *au Théâtre de l'Archevêché*

Pétard mouillé

Presque jamais représenté, l'opéra de Weber rate sa rentrée

AIX-EN-PROVENCE

de notre correspondant

Deux minutes d'applaudissements pour les interprètes, trente secondes de huées – obligées – pour les hommes de théâtre, il n'en a pas fallu plus pour renvoyer *Euryanthe*, opéra en trois actes de Carl Maria von Weber et Helmina de Chézy sur les rayons poussiéreux des bibliothèques. L'œuvre n'est pas en cause : la musique de Weber est d'une grâce incomparable, d'un charme sans cesse renouvelé qui tient l'auditeur aux aguets durant près de trois heures. Le livret n'offre pas plus – mais pas moins – de qualités littéraires ou dramatiques que de nombreux textes mis en musique tout au long du XIXe siècle.

Le public de cette première aixoise du 13 juillet n'est pas non plus en cause. Son accueil tiède est à la mesure d'une représentation à la banalité affligeante s'agissant d'un ouvrage lyrique qui doit être défendu pour s'imposer. Et *Euryanthe* n'a guère eu de chance avec ses interprètes. Les maisons d'opéras ne le montent que fort rarement, et une seule interprétation de studio en a été, à ce jour, réalisée (1).

Tiré par Helmina de Chézy et Weber d'un roman médiéval, *l'Histoire de Gérard de Nevers et de la belle et vertueuse Euryanthe de Savoie* (qui devait aussi intéresser Boccace et Shakespeare), le livret d'*Euryanthe* prend place à la cour du roi Louis VI et conte l'histoire de deux couples. Gérard (rebaptisé Adolar) et Euryanthe sont unis par l'amour tandis qu'Eglantine et Lysiart ne font équipe que pour faire chuter ceux qu'ils haïssent : Eglantine veut conquérir Adolar à qui elle reproche de ne l'avoir recueillie que par compassion et Lysiart, personnage sans morale, qui ne croit ni à l'amour ni à la fidélité, fait le pari à Adolar qu'il réussira à séduire Euryanthe. Eglantine trahit Euryanthe en répétant un secret à Lysiart.

Devant le roi, ce dernier montre un anneau qu'il affirme tenir d'Euryanthe. La vérité éclatera. Eglantine sera tuée par Lysiart, dont elle se raille lorsqu'il est pris à son piège. A cette intrigue et ses trahisons banales à l'opéra, il faut ajouter les apparitions du spectre d'Emma, la sœur d'Adolar (et propriétaire de la fameuse bague) qui s'est suicidée après la mort d'Udo, son fiancé.

Mettre en scène une histoire aussi improbable n'est guère facilité par la musique de Weber. Le compositeur ne découpe pas les rôles avec le rasoir effilé de Verdi. Il ne leur donne pas davantage d'épaisseur psychologique qu'il ne facilite la tâche des chanteurs en leur écrivant des airs susceptibles de « soulever » le public tout en ménageant leurs gosiers. Bien au contraire. *Euryanthe* est quasi inchantable et exige des interprètes aux qualités contradictoires. Le rôle titre doit être incarné par une chanteuse capable de plier une grande voix endurante aux subtilités du chant élégiaque. Celui d'Adolar doit être tenu par un ténor héroïque... qui ne serait pas héroïque mais lyrique tout en montrant qu'il pourrait l'être. Eglantine doit être chantée par un soprano dramatique ayant des graves solides et une endurance incroyable, et Lysiart doit être infâme tout en n'abdiquant pas sa noblesse.

La distribution réunie à Aix ne répond qu'imparfaitement à ces exigences. Elisabeth Meyer-Topsoe (Euryanthe) n'a que des demi-teintes ; elle craque fréquemment ses aigus et peine à donner de la voix dès qu'elle doit chanter fortissimo. Karen Huffstodt hurle le rôle d'Eglantine ; son chant est aussi vulgaire que son jeu est outré – il faut la voir prendre son temps pour mourir, comme au temps du muet. Andreas Schmidt (Lysiart) n'a guère de grave et sa voix est monocorde même s'il fait preuve d'autorité. Après des débuts catastrophiques, Thomas Moser retrouve ses moyens et donne au personnage d'Adolar sa pleine mesure. Il est le seul, avec Hanna Schaer dans le bref rôle de Bertha et avec Frode Olsen dans celui du roi, à donner une vraie épaisseur vocale, dramatique et stylistique à ce qu'il chante.

Jeffrey Tate dirige avec placidité un English Chamber Orchestra plus préoccupé de beau son que de vivacité dramatique. Le chœur est affreux, ses attaques sont asynchrones, sa justesse défaillante et les femmes chevrotent.

Le metteur en scène Hans Peter Cloos est hué. C'est une habitude en France. Une indifférence muette aurait été plus en situation. Cloos s'est contenté de mettre en place les chanteurs sur le plateau. Rien ne peut choquer dans sa réalisation, plus académique qu'il n'est permis. Les costumes d'Agostino Calvaca seraient plus gênants. Moitié film historique à petit budget, moitié *heroic-fantasy* pour les soldats et les rôles masculins.

Il était possible, en revanche, d'admirer les décors de Jean Haas éclairés par Jean Kalman. Le premier sait créer des atmosphères grâce à un choix subtil de coloris, de lignes de fuite concentrant le regard et de rares objets toujours en situation. Le second nimbe son travail de lumières rasantes distribuées avec une économie qui frôle le génie.

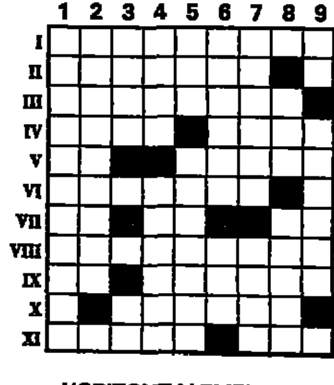
ALAIN LOMPECH

(1) EMI a enregistré *Euryanthe* en 1974. Les rôles titres sont tenus par Jessye Norman, Rita Hunter, Nicolaï Gedda et Tom Krause. La Staatskapelle de Dresde est dirigé par Marek Janowski. Cette interprétation a été reportée sur disques compacts.

▶ Prochaines représentations : les 16, 19, 21, 23 et 25 juillet, *Orlando*, de Haendel, par les Arts florissants et William Christie ; les 18, 22 et 26, *Euryanthe*, de Weber. Tél. : 42-17-34-34.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6083



HORIZONTALEMENT

I. N'est donc pas bon pour l'inspiration. – II. As de carreau. – III. Auxquelles on peut donner asile. – IV. Joue avec une clé. Parmi les grands de ce monde. – V. Abréviation. Ne recherche que le bien d'autrui. – VI. Sur laquelle on a tiré un trait. – VII. Symbole. Règle à suivre. Conjonction. – VIII. Accident de la circulation. – IX. Terme de chimie. Est indispensable quand on est sur les dents. – X. Lorsqu'elle est grillée on peut dire qu'elle est cuite. – XI. Avoir un comportement attachant. Partie d'une rose.

VERTICALEMENT

1. Une manière de convertir du liquide. – 2. Peut hanter nos pensées. – 3. Câble. Participe. – 4. Déchet. Vue à corriger. – 5. Un terme pour un terme. Tête de série. – 6. Quelque chose de prodigieux. Quelle chance ! – 7. Marque de mauvaise humeur. Cri. – 8. Terre. Libres. – 9. Bien gardé. Ne fait pas partie des choses qui se disent.

Solution du problème n° 6082

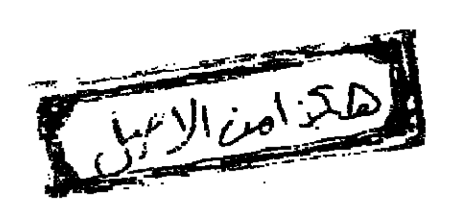
Horizontalement

I. Coloriage. – II. Abîme. Lot. – III. Ses. El. – IV. Situation. – V. Origines. – VI. Ninas. – VII. Ligne. DO. – VIII. Es. Espoir. – IX. Tau. Seine. – X. Internat. – XI. Pèse. Etre.

Verticalement

1. Cassoulet. – 2. Obéir. Isaïe. – 3. Listing. Uns. – 4. Oms. Urine. Te. – 5. Ré. Aînesse. – 6. Etna. Père. – 7. Alliés. Oint. – 8. Go. Os. Dinar. – 9. Eton. Sûreté.

GUY BROUTY



Un roman d'entreprise

ÉRIC LE BOUCHER

12 millions de clients et 20 millions de livres

Economies dans les dépenses sociales

gouvernement allemand présente un de budget 1994 marqué par l'austé

Pétard mouillé

Presque jamais représenté, l'opéra de Weber rate sa rentrée

MOTS CROISÉS

BILLET

Rigueur germanique

Les élections législatives étant prévues pour la fin de l'an prochain, le projet de budget 1994 adopté par le gouvernement mardi 13 juillet est celui de la dernière chance pour rattraper les erreurs accumulées depuis l'unification. L'exercice n'est pas des plus faciles. Le mal étant en grande partie fait – sous forme d'énormes déficits, – il faut au chancelier Kohl et à son ministre des finances Theo Waigel réussir une sorte de quadrature du cercle : faire preuve de rigueur pour redonner aux milieux financiers internationaux une pleine confiance dans le futur de l'Allemagne et du mark, mais, en même temps, n'être pas trop rigoriste pour ne pas creuser la récession.

D'où un budget qui laisse un trou de 67,5 milliards de marks (230 milliards de francs) *(lire ci-dessous)*. Il n'y aura pas de recul par rapport au niveau du déficit fédéral atteint cette année. Encore faut-il y ajouter, pour avoir une idée exacte des finances publiques, le déficit des Länder, des communes, du chemin de fer, de la poste et de l'office des privatisations de l'Est. Le total atteindra, d'après la Bundesbank, le record de 230 milliards de marks, soit 7,5 % du produit intérieur brut (PIB). Mais de cet abysse il n'est pas possible de sortir tout de suite. L'an prochain, M. Waigel «laissera filer» pour ne pas briser une reprise économique qui, attendue dès la fin de 1993, s'annonce d'ores et déjà fragile. La hausse du PIB ne dépassera pas 1 % à l'Ouest, 5 % à l'Est, et 1,5 % pour l'Allemagne entière.

L'exercice budgétaire 1994 est rendu encore plus incertain par les reports déjà annoncés – faute de courage politique. Report d'impôts (une hausse de 7,5 % de l'impôt sur le revenu en 1995) et report de l'apurement des comptes de l'Est vont oblitérer 1995. La remontée du gouffre des déficits n'est donc possible qu'à partir de 1996, dans deux ans et demi... Encore faudra-t-il faire accepter le projet de budget tel qu'il se présente. L'opposition social-démocrate est déterminée à dénoncer un gouvernement condamné par ses inconséquences passées à s'attaquer aujourd'hui aux dépenses sociales, coeur du modèle allemand. Sur l'autre aile, les partis de la majorité sont pressés par le patronat, qui réclame un allégement de ses coûts, devenus insupportables. M. Waigel assure être parvenu à retrouver l'étroit chemin de la vertu. Il estime que son budget sauve la reprise et consolide l'avenir en même temps. Les marchés financiers, qui, il y a moins de quinze jours, avaient pris peur, semblent aujourd'hui croire à ce scénario. Le mark affaibli retrouve ses couleurs. C'est une chance inattendue et pour tout dire imméritée. Le gouvernement allemand bénéficie encore du crédit passé et, sans doute aussi, du sentiment de solide confiance que, malgré les immenses problèmes, la population allemande a gardé en elle. Les «fondamentaux» sont mauvais, mais le climat est serein. L'inverse de la France.

ÉRIC LE BOUCHER

Altus Finance et la Compagnie immobilière Phénix ont acquis une option sur 54,78 % du capital

La Garantie mutuelle des fonctionnaires cède le contrôle de la FNAC

Les rumeurs de cession de la FNAC *par la GMF* (Garantie mutuelle des fonctionnaires) se sont concrétisées : dans un communiqué publié mardi 13 juillet en fin de journée, la SBF (Société des Bourses françaises) a annoncé le dépôt par Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, et la Compagnie immobilière Phénix (CIP), du groupe Générale des eaux, d'une option d'achat portant sur 450 000 actions, soit 54,78 % du capital de la FNAC.

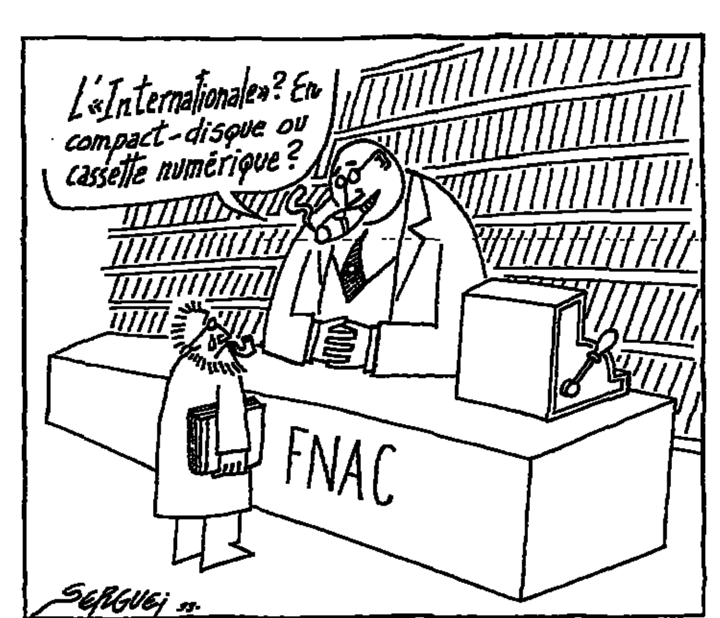
La FNAC, premier vendeur de biens culturels en France, va donc quitter, pour la première fois de son histoire, le giron de l'économie sociale pour devenir, près de quarante ans après sa naissance, une entreprise *«comme les autres»*. Ironie du sort, le principal repreneur, Altus Finance, est l'archétype du capitalisme purement financier. Cette banque d'affaires a pour principale activité le rachat d'actifs jugés sous-évalués et leur revente quelque temps plus tard avec une confortable plus-value.

Altus *possède désormais* une option d'achat sur 360 000 titres de la FNAC et la CIP sur 90 000, au prix de 2 928 francs l'action, ce qui valorise le premier vendeur français de livres et de disques à 2,4 milliards de francs. Les deux acheteurs, agissant de concert, ont la possibilité d'exercer leur option à tout moment jusqu'au 11 octobre 1993. Dans ce cas, ils mettraient en œuvre une garantie de cours à 2 928 francs, afin de permettre au public, qui détient 19 % du capital de la FNAC, d'obtenir les mêmes conditions de vente. A l'issue de l'opération, la GMF, qui possède 81 % de la FNAC, conserverait un peu plus de 26 % des titres.

Si la vente de la FNAC n'est pas à proprement parler une surprise, la part prédominante prise par Altus Finance, qui se retrouverait à la tête de près de 44 % du distributeur, est plus étonnante. La Compagnie immobilière Phénix, dont les actionnaires, outre la Générale des eaux pour 40 %, sont les AGF pour 19 %, la GMF pour 12 % et le Crédit lyonnais pour 6 %, ne va finalement reprendre qu'un peu moins de 11 % de la FNAC et semble presque servir de faire-valoir.

Le joyau de la couronne

Le groupe Générale des eaux, déjà venu à la rescousse de la mutuelle en reprenant son projet immobilier malheureux lancé dans l'île antillaise de Saint-Martin, lui apporte une nouvelle fois son aide. De son côté, Altus, la filiale des «coups» du Crédit lyonnais, dont la vocation est de réaliser ce que sa maison mère *«ne peut pas, ne veut pas ou ne sait pas faire»*, trouve une occasion de renouveler un fonds de commerce en voie d'épuisement après la vente pour des raisons légales l'an dernier d'une partie de son portefeuille de *junk bonds* (*obligations américaines* à hauts risques et à hauts rendements). Depuis, Altus avait raté coup sur coup la reprise des mines de charbon australiennes du groupe britannique Costain et celle de l'assureur danois Hafnia.



L'acquisition de la FNAC pourrait d'ailleurs être aux yeux de nombreux spécialistes une opération financière très rentable. La plupart des experts anticipent une forte progression de ses profits (156 millions de francs en 1991-1992) dans les cinq années à venir. La décision de céder la FNAC n'a d'ailleurs pas été sans provoquer de nombreux remous à la tête de la GMF. Bernard Allien, le numéro deux de la mutuelle et responsable de l'international et du développement, a donné sa démission la semaine dernière. Olivier Maumus, le directeur *financier, devrait également quitter* ses fonctions dans les prochains jours.

Pour Jean-Louis Pétriat, le président de la GMF, les 1,3 milliard de francs que va rapporter la cession de la FNAC sont une bouffée d'oxygène indispensable afin d'effacer en partie les déboires du groupe dans l'assistance, l'immobilier, la banque et le tourisme. L'échec de la vente de la filiale bancaire GMF-*banque à la Caixa bank espagnole a* sans doute accéléré le processus de cession de la FNAC, le *«joyau de la couronne»*, et en tout cas la seule entité du groupe rentable au cours d'un exercice 1992 terrible. A son issue, la GMF a affiché des pertes records de 1,5 milliard de francs en ayant pourtant réalisé la moitié de son potentiel de plus-values, soit 2,2 milliards.

Certains analystes se demandent d'ailleurs si la cession de la FNAC n'était pas devenue indispensable, ne serait-ce que pour permettre à la GMF-banque de pouvoir respecter les ratios minimaux de fonds propres. Du côté de l'assurance, où elle occupe la deuxième place en France pour les particuliers, la GMF reste, en dépit de ses difficultés, largement au-dessus des normes européennes de solvabilité.

La vente de la FNAC et le recentrage sur son activité originelle, l'assurance, devraient avoir pour autre conséquence de mettre fin au climat de crise permanente, de rumeurs et autres cabales réelles ou supposées dans lequel vit la GMF depuis longtemps. M. Pétriat pourra ainsi faire d'une pierre deux coups. Il a conforté sa légitimité en se faisant *réélire* à l'unanimité le 12 *juin* avec le vote en plus d'une motion de soutien. Les changements à la tête de la mutuelle et la démission des opposants renforcent encore son pouvoir. Mais, aux yeux de ses détracteurs, M. Pétriat risque de s'enfermer encore un peu plus dans une GMF qui, face aux attaques répétées, prend parfois des allures de forteresse assiégée.

ÉRIC LESER

Un roman d'entreprise

Suite de la première page

Membre de la SFIO, il en sera exclu pour trotskisme en 1935. Il le restera dans la clandestinité et ne reviendra chez les socialistes qu'en 1944 (1), et ne les quittera qu'en 1947, où il s'oppose à Guy Mollet sur la guerre d'Indochine. Pour vivre, il fait un peu tous les métiers avant de devenir... représentant de commerce en matériel industriel, en pull-overs, en chemises d'hommes. L'été, il travaille dans le tourisme avec le Club européen du tourisme, organisme de *vacances populaires*. Pas question de se reposer, il s'amuse dans la vie, et le mariage et la naissance de sa fille ne l'ont pas assagi. En fait, c'est un vendeur-né, à qui le militantisme a donné le goût de la parole et de la discussion, l'envie de convaincre.

Après la Libération, il avait retrouvé Max Théret (2), de cinq ans son aîné, socialiste et trotskiste, lui aussi. Fonctionnaire aux PTT, il en dirigeait la coopérative, avait créé un laboratoire de photo et avait fondé avec deux copains, sous le nom d'Economie nouvelle, un groupement d'achats qui envoyait des carnets aux fonctionnaires *leur permettant* d'obtenir des réductions (5 %, 10 %) chez certains commerçants. Un groupement d'achats parmi d'autres, car la formule connaissait un certain succès.

Les deux hommes continuent à s'intéresser à la politique, même si le militantisme n'est plus leur unique passion. Leur action commerciale est en phase avec leurs convictions : *«L'action des consommateurs complète notre combat politique. Nous voulions par l'augmentation des salaires améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs. Si on leur obtient des réductions de prix, on concourt au même résultat»*, dit André Essel dans l'ouvrage autobiographique qu'il a publié (3). L'idée mûrit de lancer un double groupement réunissant d'une part des commerçants, d'autre part des adhérents-consommateurs, un nouveau carnet d'achats, assorti d'un journal. Le journal s'appellera *Contact*, et la double union, FNAC. Le sigle est une petite supercherie, et une ambition plus qu'une réalité : F, c'est pour «fédération», mais au départ, il n'y a pas grand monde à fédérer; N, c'est pour «nationale», et quand on démarre à Paris, on n'est même pas régional, mais bien local; A, c'est pour «achats», et ça, c'est la vérité vraie; enfin, C, c'est pour «cadres», et c'est bien la clientèle qui est visée, mais on ne demandera jamais aux candidats adhérents de prouver leur qualité de cadres. Dans son ouvrage (3), André Essel ne parle plus de cadres, mais explique le choix du C par la deuxième lettre du mot «achat», parce que FNAC, ça *«claquait comme un défi»*. Pourtant le *Who's Who*, dont les biographies sont relues par les intéressés, donne toujours comme développé du sigle : *«Fédération nationale d'achats des cadres»*.

Attitude consumériste

La FNAC naît le 31 juillet 1954, au 2e étage du 6, boulevard de Sébastopol, à Paris, dans un appartement sous-loué. Un «photo-ciné-club» complète le tableau. La réduction sur tous les produits vendus chez les commerçants membres du groupement était de 15 %, de 20 % sur les articles acquis chez les grossistes, mais bien vite généralisée à 20 %. Très vite aussi, la clientèle afflua et la vente directe prit le pas sur la vente par les commerçants associés. Très vite aussi, la FNAC se vit opposer des refus de vente, par des industriels peu soucieux de voir leurs produits vendus à prix cassés, alors que le matériel manquait et qu'ils avaient du mal à répondre à la demande. Ce fut d'abord Foca, premier fabricant français d'appareils photo, puis Kodak, le géant international. S'appuyant sur la législation en vigueur, la FNAC gagna, mais le combat perdura, longtemps, avec d'autres adversaires.

L'attitude consumériste de la FNAC fut sans doute le véritable coup de génie de ses fondateurs. *Contact* s'étoffa au fil du temps et publia les essais comparatifs réalisés dans un laboratoire créé à cet effet. Il arriva que la FNAC refuse de mettre en vente des articles jugés insuffisants ou dont le rapport qualité/prix était par trop mauvais, en expliquant aux adhérents, dans la revue, le pourquoi de cette décision. En 1972, la FNAC offre les locaux encore vides de la rue de Rennes au premier (et unique) Salon des consommateurs, où les associations installent des stands; invite Ralph Nader, l'avocat américain qui avait fait plier la puissante General Motors; crée une association culturelle, Alpha, qui organisera concerts, débats, expositions, manifestations diverses. Ce consumérisme actif tiendra avantageusement lieu de publicité.

Très vite aussi, les appareils photo firent place à d'autres articles : la radio et le disque (1961), les articles de sport (1966), les livres (1974), la vidéo (1978), les voyages (1981)...

Le prix du livre sera l'occasion d'une grande bataille médiatique, la FNAC prétendant lui appliquer les rabais habituels, le gouvernement (loi Monory, loi Lang), la plupart des éditeurs et les libraires tenant pour un prix unique obligatoire. Sporadiquement, l'affaire redevient d'actualité, mais sans grand résultat. Procès, débats, empoignades, rien n'y fait. C'est une bataille que la FNAC a perdue.

Ayant vécu 1968 et la grande grève comme tout le monde (avec la bénédiction des dirigeants, en mémoire de leurs engagements passés mais aussi car les clients habituels avaient d'autres chats à fouetter), André Essel découvrit la contestation syndicale et la grève (en 1975), menée en partie... par des militants trotskistes. D'autres conflits suivront. La FNAC était devenue une grosse firme, avec comité d'entreprise, représentation syndicale, revendications d'horaires, de salaires. Une page était tournée.

Cependant, jamais la FNAC ne se lancera dans la bagarre de l'ouverture du dimanche, cheval de bataille de Virgin Mégastore, sur les Champs-Elysées.

Chemin faisant, des magasins s'étaient ouverts, tout d'abord boulevard de Sébastopol, puis avenue de Wagram, puis rue de Rennes, puis au Forum des Halles, mais aussi en province, Lyon, Toulouse, Lille et une quinzaine d'autres villes.

Comme les autres

Chemin faisant aussi, la FNAC avait eu besoin de faire appel à des capitaux extérieurs. A la fin de 1970, l'UAP (Union des assurances de Paris) et sa filiale, la Société séquanaise de banque, prenaient près de 40 % du capital, dont elles revendent ensuite 16 % à Paribas. En 1977, les deux fondateurs cèdent l'essentiel de leurs parts à la Société générale des coopératives de consommation (SGCC), centrale d'achat et bras financier de l'encore puissant groupe Coop, qui en détient la majorité absolue. Pour les fondateurs, ce n'est pas une trahison de leurs idéaux de jeunesse : les coopératives ne font-elles pas partie de l'économie sociale, qui n'a pas le profit pour but? Sept ans plus tard, âgé de soixante-cinq ans, André Essel est contraint de se soumettre à la loi coopérative et de prendre sa retraite. Un crève-cœur pour ce battant. Puis les Coop, faute d'avoir su prendre à temps les virages du commerce moderne, s'écrouleront comme un château de cartes, et la Garantie mutuelle des *fonctionnaires (GMF), qui la vend* aujourd'hui, rachètera la FNAC. Le 10 mars 1980, la FNAC entre en Bourse.

Les aléas financiers de ses actionnaires majoritaires successifs se sont accompagnés, au même rythme, de l'arrivée de dirigeants nouveaux. *En 1983*, c'est Roger Kérinec, président de la Fédération des coopératives, qui succède à André Essel, pour deux ans seulement. En 1985, l'arrivée de la GMF fait de Michel Baroin, son président, le président de la FNAC. Début 1987, sa disparition dans un *accident d'avion au Cameroun met* en place à la GMF et à la FNAC Jean-Louis Pétriat.

Qui lui succédera? L'histoire de la FNAC ne sera plus, en tout cas, un sujet de roman. Elle est devenue une entreprise presque comme les autres. Il y a belle lurette que *les prix qu'elle pratique* se sont généralisés. Et elle a trouvé en Virgin un concurrent de taille. Une autre histoire commence, purement capitaliste celle-là, qui n'a plus rien à voir avec celle des deux gauchistes, devenus pionniers de l'économie sociale, qui l'avaient fondée.

JOSÉE DOYÈRE

(1) Il sera secrétaire national à la propagande et à la presse des Jeunesses socialistes jusqu'en 1947.

(2) Max Théret, financier resté proche du Parti socialiste, contrôle une dizaine de sociétés. C'est l'homme du *Matin de Paris*, mis en cause également dans l'affaire Pechiney.

(3) *«Je voulais changer le monde»*, Stock, 1985, 99 francs.

12 millions de clients et 20 millions de livres vendus

Premier vendeur français de «biens culturels», la FNAC a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 156 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 8,25 milliards au cours de l'exercice 1991/1992. Lors de cette période, elle a vendu, entre autres, à ses 12 millions de clients, 20 millions de livres. Le distributeur emploie plus de 7 000 personnes et gère 48 *«supermarchés culturels»* allant du livre aux disques, en passant par la micro-informatique et la hi-fi.

A l'issue du premier semestre de l'exercice 1992-1993 qui se termine à la fin de février, les ventes de la FNAC ont encore augmenté de 9 % à plus de 5 milliards de francs. Pour le président de la GMF, Jean-Louis Pétriat, l'avenir du distributeur est rose : la FNAC devrait atteindre les 10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994 et poursuivre son développement. *«L'expansion de la FNAC à l'étranger ne fait que commencer»*, avait affirmé M. Pétriat lors de la dernière assemblée générale du groupe.

□ La hausse prématurée de la CSG sera remboursée aux chômeurs indemnisés. – Pour les chômeurs indemnisés par l'UNEDIC, les préretraités et les bénéficiaires d'une pension d'invalidité, l'augmentation de la CSG (contribution sociale généralisée) est reportée au 1er août. Le ministère des affaires sociales, qui a annoncé cette décision par un communiqué publié mardi 13 juillet *en début d'après-midi, étend ainsi* à d'autres catégories la dérogation qui avait été accordée le 30 juin aux retraités et aux bénéficiaires de pension vieillesse. De 1,1 %, le taux de la CSG doit passer à 2,4 % à compter du 1er juillet. Mais les indemnités d'assurance-chômage étant versées à terme échu, et actuellement du 5 au 10 du mois suivant, la hausse devait légalement s'appliquer sur les sommes dues au titre du mois de juin (*le Monde* du 14 juillet). L'UNEDIC devra en conséquence restituer le montant du prélèvement et pourrait mettre deux mois pour le faire.

Economies dans les dépenses sociales

Le gouvernement allemand présente un projet de budget 1994 marqué par l'austérité

FRANCFORT

de notre correspondant

Réductions des allocations chômage et des aides scolaires, blocage des traitements des fonctionnaires, lutte contre les abus... le gouvernement allemand veut réaliser 21 milliards de marks d'économies (72 milliards de francs) l'an prochain, obtenues pour l'essentiel dans le domaine social (*le Monde* du 2 juillet). Pour autant, les dépenses du ministère du travail continueront de croître de 1,7 % (122 milliards de marks) en 1994 du fait d'un accroissement inévitable des retraites.

Le ministère du travail mais aussi ceux des transports (+23 %) et du logement (+32 %) sont les seuls ministères à voir leur enveloppe s'épaissir. La cause en est le besoin de transferts financiers vers les nouveaux Länder de l'Allemagne réunifiée (110 milliards de marks au total). *La hausse des crédits des* transports s'explique par la réforme des Compagnies de chemin de fer de l'Ouest et de l'Est, en lourdes pertes et endettées. Cette dépense particulière de 8 milliards sera financée directement par des taxes sur les *carburants*. Au total, la hausse des dépenses budgétaires sera de 4,4 %, à 478 milliards de marks. Mais le gouvernement, qui veut se montrer rigoriste, calcule hors chemin de fer et présente une hausse limitée à 2,6 %. D'après le plan à moyen terme, les dépenses seront strictement limitées en 1995 (+0,1 %), puis ne progresseront que lentement (+2,1 %) en 1996 et 1997. Le déficit sera dès lors contenu l'an prochain à 67,5 milliards de marks au niveau de cette année. Compte tenu des dépenses programmées, il ne pourra décroître qu'à partir de 1996 et atteindre 38 milliards en 1997.

E. L. B.

ÉCONOMIE

Les négociations pour combler le déficit de l'assurance-chômage

Les divergences entre le patronat et les syndicats font craindre un échec à l'UNEDIC

A s'en tenir aux déclarations faites après huit heures de discussions, dans la nuit du mardi 13 juillet, les négociations entre les partenaires sociaux sur l'assurance-chômage sont mal engagées. Le CNPF en trace *« un bilan qui n'est pas vraiment positif »*, la CGT parle de *« blocage »*, la CFTC d'*« impasse »*, et les autres syndicats n'ont pas de mots assez sévères pour résumer la situation.

A l'exception du patronat qui se défend de rechercher une telle issue, tous ont en tête le risque d'une intervention autoritaire du gouvernement qui, faute d'accord, pourrait agir par décret dès le 22 juillet, date de la rencontre prévue avec Michel Giraud, ministre du travail. Signe que l'échec est désormais probable, Maurice Lamoot (CGT) s'est félicité *« du degré de résistance des organisations syndicales »*.

Dans la tumultueuse histoire de l'UNEDIC, ce n'est certes pas la première fois qu'à l'issue d'une séance, les négociateurs donnent l'impression de ne pas pouvoir surmonter leurs divergences. Des rétablissements de dernière minute se sont souvent produits. Mais, rarement, les désaccords auront été aussi manifestes, alors que le temps est désormais compté. Le prochain rendez-vous, fixé au 21 juillet, laisse peu de marge, au vu de l'ampleur de la tâche à accomplir. Surtout, on peut se demander si M. Giraud a bien manœuvré en se prononçant publiquement en faveur d'une augmentation de la cotisation, *« notamment patronale »*, qui a eu le don d'exaspérer le CNPF, la CGPME et l'Union professionnelle de l'artisanat (UPA). *« Ce qu'il dit ne m'arrange pas*, a répliqué Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF. *Je ne demande pas au ministre de régler les problèmes pour moi. Je demande qu'il aide. »*

Comme toujours, les représentants des employeurs veulent, avant d'aborder le chapitre de la hausse des contributions à laquelle ils se déclarent résolus, exploiter toutes les hypothèses pour aboutir à ce qu'ils nomment rituellement *« un accord équilibré »*. Ils réclament des économies, suggèrent des modifications à la baisse des prestations servies aux chômeurs, mais, curieusement, ne précisent ni ne chiffrent leurs demandes. Tout au plus, M. Domange finira-t-il par admettre qu'il cherche de l'ordre de 10 milliards de francs par cette voie. Davantage explicite, Jean-François Veysset (CGPME) affirmera que *« les chômeurs doivent participer à l'effort général »*.

Ces visées sont unanimement contestées par les syndicats qui se refusent à examiner la moindre ponction sur le revenu des chômeurs et s'offusquent des projets présentés en invoquant les sacrifices acceptés dans l'accord de juillet 1992 (8 milliards de francs, déjà). A l'exemple de la CFDT, ils récusent *« cette vision archaïque consistant à partager les efforts en trois collèges, patronal, de salariés et de chômeurs »*. Forts de l'appui du ministre du travail, ils proposent tous une augmentation de la cotisation, comprise entre 1 % et 1,2 % pour la CFDT, de 0,8 % pour la CFTC, soit 13 milliards supportés aux deux tiers par les employeurs et à un tiers par les salariés.

Unis, comme jamais, les syndicats protestent contre *« le préalable »* du patronat qui réclame un changement de statut, afin que ne soit reconnue qu'une seule association paritaire, au lieu des cinquante-trois ASSEDIC peu disciplinées. Ils y voient la négation du paritarisme et une menace de *« centralisation excessive du pouvoir »*, selon la CGC. Une seule avancée s'est produite, dès le début de la discussion : les partenaires ont admis que les besoins de l'UNEDIC se chiffraient à 33 milliards par an, et n'ont pas retenu l'hypothèse de la fourchette de 25 à 30 milliards évoquée par M. Giraud. Triste consolation et piètre progrès.

ALAIN LEBAUBE

Après les interventions conjuguées de la Banque de France et de la Bundesbank

Les tensions sur le franc se sont atténuées

Les attaques contre le franc ont persisté, mardi 13 juillet, mais elles ont quelque peu diminué d'intensité. A Paris, le mark allemand, qui était resté en dessous de la barre des 3,41 francs tout au long de la matinée, a clôturé à 3,4137 francs. Lundi, au plus fort de la bourrasque monétaire, il avait atteint 3,4180 francs.

Cette légère accalmie, également perceptible sur le marché monétaire, où les taux à très court terme ont un peu baissé, est à mettre sur le compte des interventions conjuguées de la Banque de France et de la Bundesbank, de l'avis des cambistes. *« Des interventions ont eu lieu, elles ont été volontaires »*, a confirmé, mardi à Strasbourg, devant le Parlement européen, le président du comité des banques centrales de la CEE, Wim Duisenberg, avant d'ajouter que la défense du franc constituait *« un vrai signal de la coopération* [qui existe] *au sein du SME »* (système monétaire européen).

De son côté, le commissaire européen pour les affaires économiques et monétaires, Henning Christophersen, a qualifié les remous autour de la devise française de *« tempête dans une tasse de thé »* dont il n'y a pas à *« s'alarmer »*. Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot (UDF) a parlé, lui, d'un *« accident »* dont il a rendu en partie responsables *« les déclarations totalement imprudentes d'hommes politiques français »* qui préconisent un changement de politique monétaire. Au-delà de ces tentatives d'explication, le moyen le plus sûr de revigorer le franc serait une nouvelle baisse des taux d'intérêt allemands. Celle-ci, qui n'est en rien acquise, pourrait intervenir jeudi 15 juillet, lors de la réunion du conseil central de la Bundesbank.

□ **Rectificatif.** – Les documents confidentiels saisis dans le cadre de l'affaire opposant General Motors et Volkswagen (*le Monde* du 14 juillet) ont été trouvés chez un cadre supérieur de l'entreprise allemande, Jorge Alvarez Aguirre, et non chez Ignacio Lopez, comme nous l'avions indiqué par erreur.

COMMUNICATION

A la demande du Syndicat de la presse parisienne

Le gouvernement accepte de cofinancer un plan social complémentaire dans les ateliers techniques des quotidiens nationaux

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a exposé, mardi 13 juillet, au cours d'une conférence de presse organisée en présence des principaux membres du Syndicat de la presse parisienne (SPP), les décisions prises par le gouvernement, au-delà des mesures conjoncturelles de soutien déjà arrêtées en mai, pour aider les quotidiens nationaux à faire face à la crise de la presse écrite. Il a ainsi fait savoir que le gouvernement, en réponse à la demande du SPP, s'engage à cofinancer la mise en œuvre, entre le 1er septembre 1993 et le 31 août 1996, d'un nouveau plan de réduction des effectifs dans les ateliers techniques des imprimeries parisiennes.

Ce plan social s'apparente à celui qui avait été conclu pour les dockers par le précédent gouvernement. Il vise à permettre aux ouvriers et cadres techniques du Syndicat du Livre qui ont déjà au moins cinquante ans, ou qui atteindront cet âge au cours de la période considérée et qui ne sont pas encore inclus dans les conventions d'allocations spéciales du FNE à cinquante-cinq ans, de bénéficier de congés de conversion d'une durée dérogatoire.

Ce plan se présentera sous la forme d'un protocole d'accord général entre l'Etat et le SPP et d'un avenant à l'accord-cadre signé en juin 1992 par le SPP et le Comité intersyndical du Livre parisien, qui prévoyait le départ, pour partie en préretraite, à compter de cinquante-cinq ans, et pour partie en congés de conversion, de 844 salariés. Il renverra à des négociations entreprise par entreprise.

Compte tenu de ce volet complémentaire, ce plan social doit concerner, a précisé M. Carignon, *« au maximum 857 ouvriers, techniciens et cadres des entreprises de fabrication et d'impression de la presse parisienne »* et *« impérativement entrer en vigueur le 1er septembre 1993. »*

Les ouvriers et techniciens qui n'auraient pu bénéficier d'un reclassement professionnel au cours de leur congé de conversion passeraient alors sous un autre régime juridique, celui de la retraite anticipée (FNE). Dans certaines entreprises des incitations financières individualisées pourraient venir s'ajouter à ce dispositif.

Au plan financier, l'aide de l'Etat s'annonce importante, puisque le budget doit prendre à sa charge 50 % du coût total des congés de conversion, soit 270 millions de francs. Si l'on y ajoute le surcoût des départs en FNE (115 millions de francs), l'enveloppe totale atteint 385 millions de francs. Si l'on prend aussi en considération les aides conjoncturelles déjà débloquées, cela signifie que le gouvernement débourserait au total un demi-milliard de francs en faveur des quotidiens nationaux.

M. Carignon a toutefois souligné que l'accord et la participation financière de l'Etat seront expressément subordonnés à l'interdiction complète de toute nouvelle embauche. Un magistrat de la Cour des comptes sera nommé pour *« contrôler le respect des dispositions limitant le volume d'emploi et identifiant les personnels auxquels les entreprises de presse pourraient vouloir recourir »*. En d'autres termes, une liste nominative des personnels, établie à partir des fiches de paye, permettrait de repérer toute tentative d'accroître unilatéralement les effectifs.

Bien entendu, cette perspective de réduction massive des effectifs suppose une négociation avec le Syndicat du Livre. Selon les éditeurs de journaux, un accord pourrait être obtenu assez rapidement. Les départs seraient ensuite négociés entreprise par entreprise. *« Ce nouveau plan social, dérogatoire au droit commun, sera négocié et non pas imposé »*, a en effet insisté le ministre de la communication.

Le SPP, que préside Jean Miot, s'est félicité de ces dispositions en jugeant *« indispensable »* le soutien de l'Etat aux quotidiens nationaux. *« Il y va de la survie de certains titres »*, a-t-il déclaré. Philippe Villin, représentant du *Figaro* et de *France-Soir*, a estimé, pour sa part, que ce plan devrait permettre au groupe Hersant d'étaler les départs de 300 à 350 salariés.

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a pris acte *« de l'intention du gouvernement de voir ce plan négocié mais pas imposé »*. Il a cependant estimé que *« ce plan ne peut être conçu qu'en accompagnement de la prise en compte de l'évolution technologique et des procédures de fabrication »* et *« ne saurait constituer la méthode unique pour répondre aux problèmes que rencontre la presse parisienne. »* Les dirigeants du Comité intersyndical doivent rencontrer M. Carignon le mardi 20 juillet.

□ **Le *New York Post* reparaît.** – Le plus vieux quotidien des Etats-Unis, le *New York Post*, qui était menacé de disparaître (*le Monde* daté 11-12 juillet), a réapparu dans les kiosques, mardi 13 juillet, après l'aboutissement des négociations entre le magnat australien de la presse, Rupert Murdoch, et les syndicats de l'entreprise sur la mise en œuvre d'un plan d'économies de 6,2 millions de dollars (environ 36 millions de francs).

M. Murdoch doit maintenant négocier le rachat du titre et le sortir du statut d'entreprise en faillite. Ce rachat devrait être effectif en août.

AUTOMOBILE

Ford et ses voitures de loisirs

Ford France, qui se maintient dans notre pays en tête des importateurs devant Volkswagen, Fiat, General Motors (Opel), Rover et Seat, fait en ce début de vacances estivales un effort spectaculaire en direction des voitures de loisirs. Cela se traduit par l'apparition pour ses Clipper de la suralimentation sur les moteurs Diesel et par une incursion dans le 4 × 4 à échelle européenne.

Clipper est l'appellation donnée par la marque aux versions break de toutes les gammes produites, et, le marché du diesel étant en France ce qu'il est, il était indispensable de faire rapidement le nécessaire pour compléter certaines défaillances d'équipement au niveau des moteurs. C'est donc chose faite. Certes, la turbine existait déjà sur plusieurs modèles importés, mais désormais un échangeur de température et un convertisseur catalytique avec recirculation des gaz d'échappement commandée électroniquement sont montés sur le groupe de 1 753 cm³ qui marche au gazole. Les effets se traduisent par une augmentation de la puissance (de 75 chevaux à 90 chevaux pour 6 CV fiscaux) et une diminution des émanations polluantes, en fait faibles d'origine. Le dispositif est également disponible sur les berlines Escort et Orion, mais apparaît surtout efficace sur le break, un véhicule logiquement handicapé par le poids d'une carrosserie plus lourde et qui se révèle quelque peu asthmatique en version atmosphérique.

Autre volet en direction des loisirs, l'apparition du Maverick, un engin à transmission sur les quatre roues qui manquait à Ford. Jusqu'ici le créneau était en France représenté dans la gamme de Ford par l'Explorer, un tout-terrain à l'américaine de 3 958 cm³ et 164 chevaux de puissance au moteur, « best-seller » aux Etats-Unis dans le segment concerné. Vendu en France 216 900 F, l'Explorer, qui a besoin pour circuler et pour se garer de beaucoup de place, ne fait pas ici, on s'en doute, un malheur. Aussi attend-on beaucoup du Maverick, un véhicule en réalité fabriqué à Barcelone par Nissan, qui l'appelle de son côté Terrano 2.

Le Maverick, nom patronymique d'un cheval d'outre-Atlantique cousin du mustang, sera livrable avec un choix de deux moteurs : un 2,4 litres à essence en quatre cylindres et douze soupapes (124 ch environ pour 14 CV fiscaux) et un 2,7 litres diesel turbo également en quatre cylindres (100 chevaux pour 11 CV). En fait, seul le diesel est actuellement disponible dans le réseau de la marque.

En action, on peut, sur ce tout-terrain de franchissement confortable et familiale, passer de deux à quatre roues motrices sans arrêter le véhicule, sauf à dépasser les 40 km/h. Le pont arrière est équipé d'un différentiel à glissement limité qui agit automatiquement, et la boîte de transfert en 4 × 4 possède une gamme basse et une gamme haute. Avec 4,10 m de long pour 1,73 m de large, Maverick en version à châssis court entre dans les cotes moyennes des voitures en circulation. C'est moins vrai avec l'empattement long (livrable en septembre), qui entraîne un allongement du châssis (+ 40 cm).

C. L.

► **Prix : Escort Clipper 1800 TD, de 100 400 F à 105 700 F selon finition. Maverick châssis court turbo diesel : 145 900 F.**

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 juillet = Incertaine

Après une séance très hésitante et peu active qui a oscillé autour de l'équilibre, la Bourse de Paris a finalement terminé la journée sur une baisse insignifiante. L'indice CAC 40 perd en clôture 0,05 % pour s'établir à 1 991,15 points.

Après avoir ouvert sur un repli marginal, la Bourse a peu évolué tout au long de la séance. *« Chaque fois que l'on s'approche du seuil des 2 000 points, le marché devient très hésitant »*, explique un analyste. Outre cet aspect purement technique, le marché est avant tout suspendu à la réunion jeudi de la Bundesbank, soulignait un opérateur. En période de fortes tensions monétaires – le franc reste accroché aux alentours de 3,41 francs pour un DM – cette réunion revêt une importance capitale. Selon les opérateurs, *« si la Bundesbank fait un geste dans le sens d'un assouplissement monétaire, le franc est sauvé, en revanche si rien ne se passe, les spéculations sur un décrochage de la monnaie française vont s'accélérer »*.

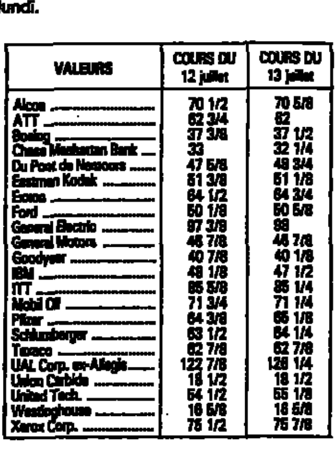
D'autres observateurs soulignent pourtant la relative fermeté du marché français à mettre notamment au compte des futures privatisations. Le succès de l'emprunt Balladur et le fait que 63 % des titres de l'emprunt aient été placés dans le cadre d'un plan d'épargne en actions (PEA) est, à leurs yeux, un très bon signe.

Du côté des valeurs, à noter la forte agitation autour des titres Valeo et Cerus qui gagnent chacun plus de 4 % à la suite des rumeurs de cession de la société d'équipements automobiles par son principal actionnaire.

NEW-YORK, 13 juillet ↓ Prises de bénéfices

Après avoir été en hausse une bonne partie de la journée et avoir soutenu la tendance sur les places européennes, Wall Street a finalement légèrement reculé, mardi 13 juillet en clôture, après la publication d'une baisse de 0,3 % de l'indice des prix de gros américains en juin. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en fin de journée à 3 515,44 points, en baisse de 8,94 points (– 0,25 %). L'activité a été assez soutenue avec quelque 236 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 966 contre 945.

Les opérateurs ont fait preuve de prudence dans l'attente de la publication, mercredi 14 juillet, de l'indice des prix de détail, qui devrait confirmer que l'inflation reste sous contrôle, selon des experts. Pour Alfred Goldman, de la firme A.G. Edwards and Sons, une partie du recul peut être attribuée à des prises de bénéfices, après quatre séances de hausse. Malgré ce modeste déclin, la tendance reste, selon lui, orientée à la hausse. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'est établi à 6,61 % contre 6,62 % lundi.



VALEURS	COURS DU 12 juillet	COURS DU 13 juillet
Alcoa	70 1/2	70 5/8
ATT	62 3/4	62
Boeing	37 3/8	37 1/2
Chase Manhattan Bank	33	32 1/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	48 3/4
Eastman Kodak	51 3/8	51 1/8
Exxon	64 1/2	64 3/4
Ford	50 1/8	50 5/8
General Electric	97 3/8	98
General Motors	46 7/8	46 7/8
Goodyear	40 7/8	40 1/8
IBM	48 1/8	47 1/2
ITT	85 5/8	85 1/4
Mobil Oil	71 3/4	71 1/4
Pfizer	64 3/8	65 1/8
Schlumberger	63 1/2	64 1/4
Texaco	62 7/8	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	122 7/8	128 1/4
Union Carbide	18 1/2	18 1/2
United Tech.	54 1/2	55 1/8
Westinghouse	16 5/8	16 5/8
Xerox Corp.	75 1/2	75 7/8

LONDRES, 13 juillet ↑ Soutenue par Wall Street

Les valeurs ont légèrement progressé, mardi 13 juillet, au Stock Exchange, encouragées en fin de séance par l'avancée de Wall Street après l'annonce d'un recul des prix de gros américains en juin. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en clôture en hausse de 6,2 points (0,2 %), à 2 837,1 points.

L'influence de Wall Street a permis au marché anglais de surmonter l'effet légèrement négatif d'une hausse plus forte que prévu de la production industrielle britannique en mai, qui a semblé écarter la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. Hors énergie, la production industrielle a progressé de 1,8 % en mai par rapport à avril, alors que les analystes attendaient une hausse de seulement 0,2 %.

VALEURS	Cours du 12 juillet	Cours du 13 juillet
Allied Lyons	5,38	5,38
B.P.	2,98	2,99
B.T.R.	3,62	3,62
Cadbury	4,50	4,48
De Beers	12,31	11,93
Glaxo	5,55	5,56
G.U.S.	31,75	32
I.C.I.	6,40	6,44
Reuters	13,90	14,01
RTZ	6,77	6,80
Shell	6,17	6,15
Unilever	10,05	9,73

TOKYO, 14 juillet ↓ Pause

Après avoir franchi, mardi 13 juillet, la barre des 20 000 points de l'indice Nikkei, la Bourse de Tokyo a souffert de prises de bénéfice mercredi 14 juillet et a terminé la journée en baisse. Le Nikkei cède 41,31 points (0,20 %) à 20 139,11 points dans un volume de transactions portant sur environ 300 millions de titres.

Le marché a subi des prises de bénéfice après trois jours de hausse et des ventes d'arbitrage ont également contribué à la baisse. Les investisseurs attendent maintenant l'annonce d'une nouvelle série de mesures de relance économique. Le gouvernement japonais a déjà annoncé deux plans de relance, en août 1992 et en avril 1993.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Ajinomoto	1 350	1 330
Bridgestone	1 250	1 250
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	2 510	2 480
Honda Motors	1 320	1 280
Matsushita Electric	1 310	1 300
Mitsubishi Heavy	675	663
Sony Corp.	4 540	4 570
Toyota Motors	1 600	1 590

CHANGES

Dollar : 5,8940 F ↓

Le dollar s'est sensiblement assagi, mercredi matin 14 juillet à Londres dans les échanges interbancaires, à 5,8940 francs. Le mark faisait toujours preuve de fermeté face au franc à 3,4152 francs. En raison de la fête nationale, la Bourse de Paris était fermée mercredi.

FRANCFORT	13 juillet	14 juillet
Dollar (en DM)	1,7250	1,7253
TOKYO	**13 juillet**	**14 juillet**
Dollar (en yens)	108,92	108,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 juillet)	Clos
New-York (13 juillet)	2 7/8 %

BOURSES

	12 juillet	13 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	542,75	545,09
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 992,22	1 991,15

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 juillet	13 juillet
Industrielles	3 524,38	3 515,44

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	12 juillet	13 juillet
100 valeurs	2 830,90	2 837,10
30 valeurs	2 221,10	2 228,50
Mines d'or	225,80	221,30
Fonds d'Etat	98,06	97,50

FRANCFORT

	12 juillet	13 juillet
Dax	697,32	694,96

TOKYO

	13 juillet	14 juillet
Nikkei Dow Jones	20 180,42	20 139,11
Indice général	1 635,31	1 631,58

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 JUILLET

« Cours et jardins du quartier Mouffetard. Souvenirs des héros de Balzac dans la pension Vauquer », 10 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Une église classique : Saint-Roch, ses chefs-d'œuvre et son quartier », 14 heures, 296, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Les catacombes : une des plus fantastiques nécropoles du monde, mais aussi les anciennes carrières. Les travaux extraordinaires de la « doublure » de Paris », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de Chaillot et ses jardins : bel ensemble architectural des années 30 », 15 heures, entrée du Musée des monuments français, à l'extérieur (Monuments historiques).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève » (lampe de poche), 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

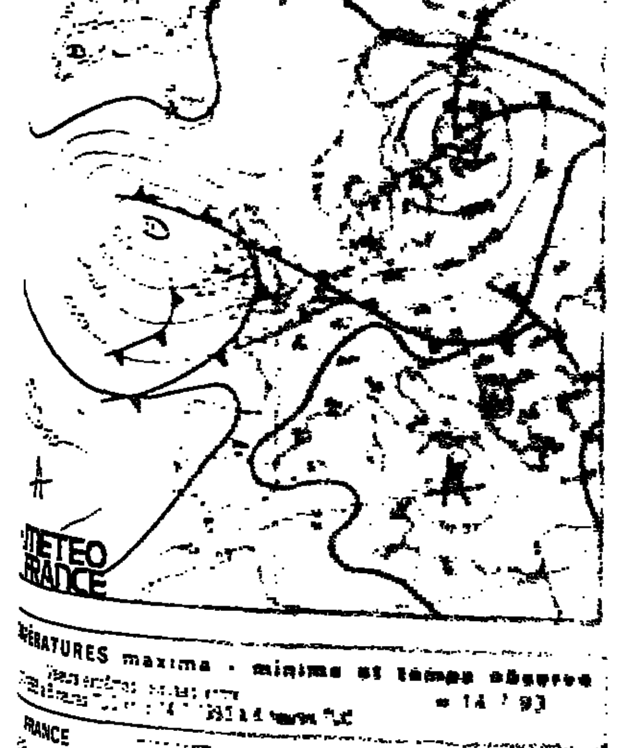
« La maison Opéra, le seul hôtel particulier de Garnier visitable aujourd'hui », 15 heures, 5, rue du Docteur-Lancereaux (C. Merle).

« Le plus grand parc de Paris : les Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Botzaris (Approche de l'art).

« La cathédrale de Paris au peigne fin », 15 heures, portail principal, place du Parvis, Notre-Dame (Paris et son histoire).

…ÉTÉOROLOGIE





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 juillet = Incertaine

NEW-YORK, 13 juillet ↓ Prises de bénéfices

LONDRES, 13 juillet ↑ Soutenue par Wall Street

TOKYO, 14 juillet ↓ Pause

CHANGES

Dollar : 5,8040 F ↓

BOURSES

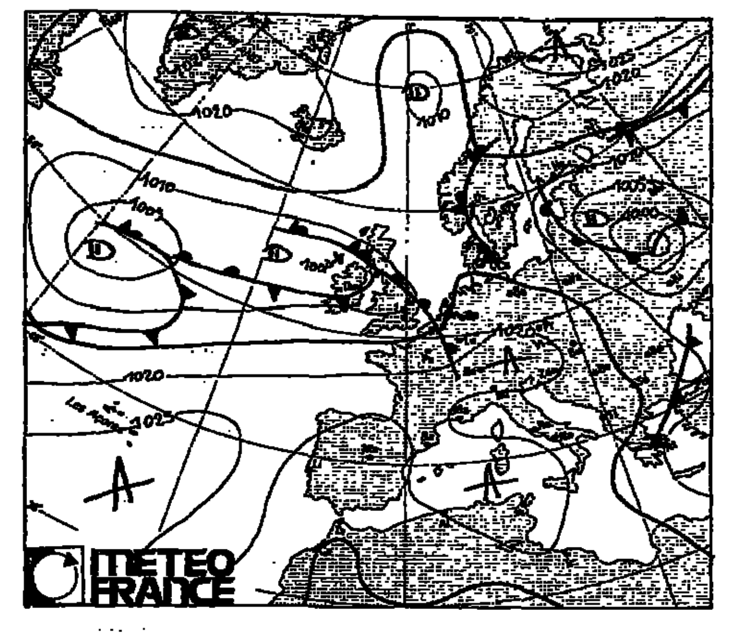
MARCHÉ MONÉTAIRE

PARIS EN VISITES

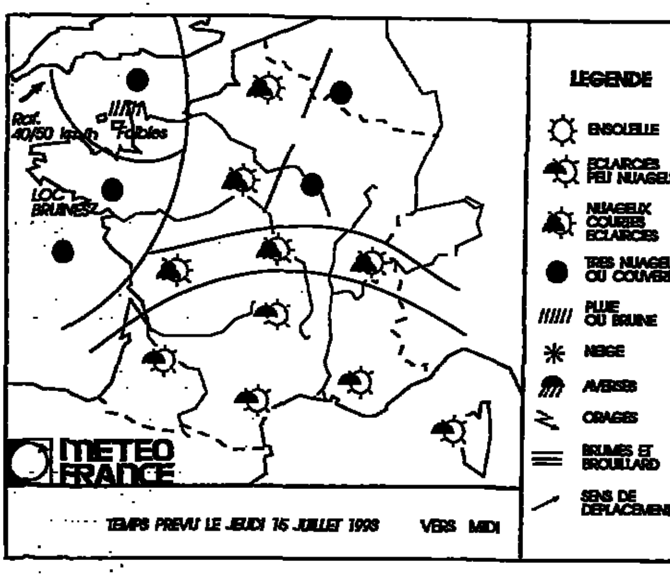
JEUDI 15 JUILLET

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET 1993



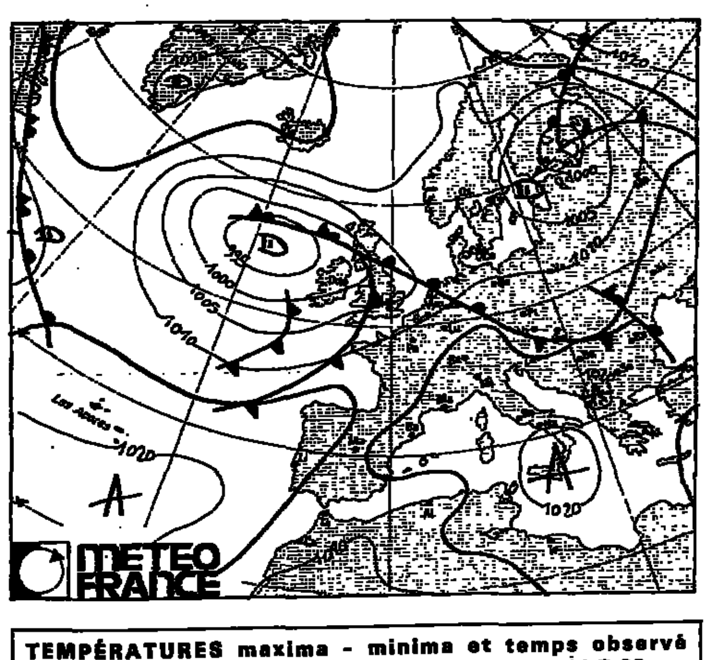
Très nuageux sur la moitié nord, soleil au sud. – Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, le ciel sera très nuageux ou couvert tout au long de la journée. Il y aura même par moments un peu de pluie ou de bruine sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, ainsi que dans le Nord-Est.

Un peu plus au sud, sur le Poitou-Charentes, le nord du Massif Central et de la région Rhône-Alpes, nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Sur le Sud-Ouest, le sud du Massif Central et de Rhône-Alpes, ainsi que les régions méditerranéennes, le temps sera largement ensoleillé. Les températures seront un peu fraîches au nord de la Loire, estivales au sud : les minimales seront pratiquement partout comprises dans la fourchette 12 degrés-16 degrés ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 20 degrés près de la Manche, 23 degrés au nord de la Loire, tandis que plus au sud elles atteindront 25 degrés à 29 degrés.

Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 50 km/h en pointe sur les côtes de la Bretagne et de la Basse-Normandie ; ailleurs, il soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-7-1993 à 6 heures TUC et le 14-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	24	14	D
BORDEAUX	24	13	D
BOURGES	21	14	N
BREST	17	15	P
CAEN	16	16	C
CHERBOURG	17	15	P
CLERMONT-FER.	21	13	N
DIJON	20	14	C
GRENOBLE	23	11	D
LILLE	20	13	P
LIMOGES	19	14	N
LYON	21	13	C
MARSEILLE	26	15	N
NANCY	19	12	P
NANTES	18	12	C
NICE	25	16	N
PARIS-MONTS.	20	14	C
PAU	23	12	D
PERPIGNAN	27	14	N
RENNES	17	15	C
ST-ÉTIENNE	20	11	C
STRASBOURG	18	12	P
TOULOUSE	22	12	N
TOURS	19	13	C
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER

ALGER	28	14	D
AMSTERDAM	19	12	P
ATHÈNES	32	21	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	25	15	N
BELGRADE	21	10	D
BERLIN	16	9	D
BRUXELLES	20	12	P
LE CAIRE	36	23	N
COPENHAGUE	14	8	D
DAKAR	31	26	N
DELHI	35	26	O
DJERBA	–	–	–
GENEVE	19	10	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	15	C
JÉRUSALEM	32	17	D
LISBONNE	35	20	D
LONDRES	17	15	C
LOS ANGELES	26	19	D
LUXEMBOURG	18	11	P
MADRID	34	16	D
MARRAKECH	37	21	D
MEXICO	22	11	N
MILAN	25	8	C
MONTRÉAL	25	18	N
MOSCOU	21	14	P
NAIROBI	19	12	C
NEW-YORK	32	24	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	15	D
PÉKIN	36	23	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	13	N
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	19	15	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	28	23	C
TUNIS	28	16	D
VARSOVIE	19	9	C
VENISE	23	14	N
VIENNE	18	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Parade

EN avant-première de la fête nationale les galonnés les plus complimentés de l'armée française défilaient, mardi soir, à la télévision.

Dans son uniforme du dimanche, le général Philippe Morillon, rappelé de Bosnie et promu conseiller du gouvernement, s'efforçait, sur TF 1, de paraître heureux. Son cœur était resté là-bas, comme son honneur piégé. Les ministres s'empressaient auprès de lui comme on s'empresse pour des condoléances. Eux semblaient rassurés. Normal. Il ne leur donnerait plus mauvaise conscience.

Le général Marcel Bigeard, plus prolixe, dressait, sur France 2, l'inventaire de ses états de service en y ajoutant ses multiples *«emmerdes»*. De la débâcle de 1940 au gouvernement de M. Chirac en passant par Dien-Bien-Phu, cela formait, de toute évidence, une carrière bien remplie. Il était légitime que ce valeureux grognard accédât au grade suprême : il allait enfin connaître son apothéose en se voyant octroyer par la nation, *en ce 14 Juillet, l'honneur de succéder* au maréchal Léon Zitrone dans la redoutable mission de commenter, en direct, la parade militaire des Champs-Elysées. Il camouflait mal son trac et on avait envie de l'encourager : *«Allez! p'tit gars...»*

Le général-ministre de l'intérieur Pasqua, «Charly» pour les intimes, faisait, comme d'habitude, le matamore. Mais c'était d'abord pour ne pas laisser la vedette à Marcel Bigeard, dont il partageait en la circonstance le plateau. On l'a vu se retenir lui-même de rire quand il a proclamé, après avoir raconté sa campagne de la veille en Lozère, que la France des départements riches allait enfin partager avec la France des départements pauvres. Si c'était vrai, il y a longtemps, n'est-ce pas, que les Hauts-de-Seine auraient prêté leur bas de laine à Marvejols...

C'est d'ailleurs le général-fantaisiste Bruno Masure qui donnait la réplique à «Charly». Cela lui a permis de se mettre en verve avant la nouvelle émission «De quoi j'ai l'air» à laquelle il consacre désormais ses heures supplémentaires dans un rôle de cantinière assez inattendu. Une absence était toutefois remarquée au cours de cette répétition générale : celle du général-délégué qui avait, le matin même, avec beaucoup de détermination, réagi sur-le-champ à la énième révolte des enfants d'anciens harkis en annonçant, trente et un ans après l'ouverture de ce dossier, le prochain dépôt d'une loi-cadre. Ce gradé-là méritait pourtant la palme de la fumisterie.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 juillet

TF 1

- 20.45 **Téléfilm : Le Prince du désert.** De Duccio Tessari (2e partie). *Suite de la grande saga estivale.*
- 22.45 **Téléfilm : La Grande Embrouille.** De Claude Guillemot. *Un minable, terrorisé par sa femme, braque les succursales de banques de quartier.*
- 0.10 **Documentaire : Histoires naturelles.** Nous, les Maraîchins.

FRANCE 2

- 20.50 **Jeu : Fort Boyard.** Avec l'équipe du « Buffalo Bill's Wild West Show », au profit de l'AICF.
- 22.30 ▶ **Première ligne.** Etat des lieux, état des gens. 1. Une gare. *Des histoires simples de la vie quotidienne.*
- 23.30 **Journal et Météo.**
- 23.50 **Magazine : Le Cercle de minuit.** En direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

- 20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Eloge des gens ordinaires. Invités : Pierre Sansot, sociologue ; Daniel Guichard ; Macha Makeïeff, fondatrice avec Jérôme Deschamps de la troupe théâtrale Deschamps et Deschamps ; Patrick Bard, photographe ; Marcelle Delpastre, agricultrice ; Jean de Lavalade, ancien comptable des Folies Bergère et comédien.
- 22.20 **Journal et Météo.**
- 22.45 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
- 23.35 **Magazine : Aléas.** Le revers d'Angèle ; L'homme du lac ; Le coup de l'escalier ; Joëlle et son Vietnam ; Personnes en piste.
- 0.30 **Continentales.**

CANAL PLUS

- 20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
- 21.00 **Cinéma : Les Anges de la nuit.** ■ Film américain de Phil Joanou (1990).
- 23.05 **Flash d'informations.**
- 23.15 **Cinéma : Atlantis.** ■ *Film franco-italien de Luc Besson (1991).*
- 0.30 **Cinéma : Golem, l'esprit de l'exil.** ■ Film franco-italo-néerlandais d'Amos Gitai (1991).

ARTE

- 20.40 **La Roue** (et à 0.05). Portrait de Luc Leblanc.
- 20.45 ***Musica : Paris musette.*** De Jean-Pierre Beaurenaut. *Une musique née à Paris dans les quartiers pauvres.*
- 21.45 **Le Kronos Quartett.** De Manfred Waffender. *Portrait d'un ensemble qui a vingt ans.*
- 22.50 **Le Concours musical international Reine Elizabeth de Belgique.** Session violon 1993. Portrait de John Dauriac. *Portrait de douze lauréats ayant vécu l'épreuve finale.*

M 6

- 20.45 **Téléfilm : Un drôle de méli-mélo.** De Baz Taylor. *L'ex-femme d'un jeune comédien publie un livre de souvenirs plutôt salé.*
- 22.30 **Magazine : Etat de choc.** Le pirate des ondes ; Poursuite mortelle ; La Taupe ; Crime parfait ; La dernière cavale. *Reconstitutions de faits divers.*
- 0.10 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.** Les mots se déchaînent : la tchatche des rappeurs et des raggamuffins.
- 21.32 **Communauté des radios publiques de langue française.** Rencontre avec Uderzo.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Trafic aux paradis. 2. La drogue palimpseste.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Pierre Bernès (Jorge Luis Borges).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 **Concert** (en direct d'Aix-en-Provence) : Messe en si mineur, de Bach, par le Chœur du festival, l'English Chamber Orchestra.
- 22.00 **Concert** (donné le 15 mars salle Pleyel) : L'Arlésienne, suite nº 1 et Farandole, de Bizet, par l'Orchestre national de France, dir. Didier Benetti ; Concerto pour piano et orchestre en fa mineur, de Lalo, par l'Orchestre national de France, dir. Philippe de Chalendar ; la Tragédie de Salomé, de Schmitt ; L'Apprenti sorcier, de Dukas, par l'Orchestre national de France.
- 0.35 **Bleu nuit.** Paolo Fresu, trompettiste, et son quintette avec Tino Tracanna, saxophones, Roberto Cipelli, piano, Attilio Zanchi, contrebasse, et Ettore Fioravanti, batterie.

Jeudi 15 juillet

TF 1

- 15.30 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 16.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 16.55 **Club Dorothée vacances.**
- 18.05 **Série : Chips.**
- 18.55 **Série : Premiers baisers.**
- 19.25 **Série : Hélène et les garçons.**
- 20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
- 20.45 **Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.** De Daryl Duke d'après le roman de Colleen McCullough (2e épisode). *Grande saga australienne dont le héros est un ecclésiastique beau comme un dieu.*
- 22.30 **Série : Les Dessous de Palm Beach.** *Assassinat d'un magnat de la presse.*
- 23.25 **Série : Dans la chaleur de la nuit.** *Agressions de vieilles dames.*
- 0.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

- 13.50 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Serre-Chevalier-Isola 2 000, 11e étape (175 km).
- 16.35 **Magazine : Vélo club.**
- 17.20 **Magazine : Giga.**
- 18.50 **Sport : Journal du Tour** (et à 1.05).
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Documentaire : Notre télévision.** De Pierre Tchernia et Jérôme Bourdon. 1. A vous Cognacq-Jay. *Le petit écran à la recherche de ses racines.*
- 21.40 **Documentaire : Les Inventions de la vie.** 1. Les Surdoués mous.
- 22.15 **Série : Seul face au crime.** L'Affaire Rodani (1re partie). *Le corps d'un homme d'affaires célèbre est repêché au large des côtes italiennes.*
- 23.45 **Journal et Météo.**
- 0.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.** En direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

- 12.03 ***Sport : Tour de France*** *(et à 13.00).* Serre-Chevalier-Isola 2 000, en direct.
- 12.45 **Le Journal.**
- 13.50 **Feuilleton : Dynastie.**
- 14.35 **Documentaire : Le Royaume des glaces.**
- 15.30 **Série : La croisière s'amuse.**
- 16.20 **Variétés : 40e à l'ombre.** En direct de Quiberon.
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (9e épisode).
- 20.35 **Jeu : Hugodélire.**
- 20.45 **Cinéma : Les Dents de la mer.** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1975).
- 22.50 **Journal et Météo.**
- 23.20 ***Cinéma : Man on Fire.*** ■ Film américain d'Elie Chouraqui (1987).
- 0.50 **Continentales.**

CANAL PLUS

- 15.00 **Documentaire : Marcel Duchamp, même.** De Brigitte Cornand et Mathias Ledoux.
- 16.05 **Cinéma : Room service.** □ Film français de Georges Lautner (1992).
- 17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 **Série animée : Batman.**
- 18.55 **Le Top.**
- 19.30 **Flash d'informations.**
- 19.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
- 20.35 **Cinéma : Le Roi ébahi.** ■ Film hispano-franco-portugais d'Imanol Uribe (1991).
- 22.20 **Flash d'informations.**
- 22.25 **Cinéma : Tels pères, telle fille.** □ Film américain d'Emile Ardolino (1990) (v.o.).
- 0.05 **Cinéma : Loulou Graffiti.** □ Film français de Christian Lejalé (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Cinéma : Cœurs flambés.** ■ Film danois de Helle Ryslinge (1989) (v.o., rediff.).
- 19.00 **Magazine : Rencontre.** Ute Lemper/Maxim Biller.
- 19.30 **Documentaire : Les Petites Œuvres de la vie.** Chambres et salons, d'Antoine Gallien et Valérie Grall.
- 19.55 **Documentaire : James Randi.** Le sorcier et les charlatans. *Un magicien qui s'est donné pour mission de démasquer les charlatans.*
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **La Roue** (et à 0.30). Portrait de Viatcheslav Ekimov.
- 20.45 ▶ **Soirée thématique : Contre l'oubli.** Soirée proposée par Deborah Ford et Charles Nemes.
- 20.55 **Cinéma : Les Violons du bal.** ■■ Film français de Michel Drach (1973).
- 22.45 **Documentaire : *Primo Levi, un écrivain contre l'oubli.*** De Deborah Ford et Charles Nemes.
- 23.10 **Documentaire : La Mémoire de l'offense.** De Denys Blakeway et Deborah Ford.
- 0.00 **Documentaire : Qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir.** De Deborah Ford et Charles Nemes.

M 6

- 13.55 **Magazine : Destination musique.**
- 17.05 **Variétés : Multitop.**
- 17.35 **Série : Rintintin Junior.**
- 18.00 **Série : L'Homme de fer.**
- 19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Cosby Show.**
- 20.35 **Météo 6.**
- 20.45 **Téléfilm : Entre l'amour et l'enfer.** De Paul Aaron. *Un commandant de l'US Air Force prisonnier pendant huit ans au Vietnam.*
- 22.35 **Série : La Maison de tous les cauchemars.** A 22.40, La Treizième Réunion ; A 23.35, Un étrange réveil.
- 0.30 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.40 ***Magazine : Culture rock.***

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** Jules et Lise, de Jean-Louis Bauer.
- 21.30 **Profils perdus.** Georges Albertini (2).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Trafic aux paradis. 3. La drogue dans le caniveau.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Patrice Repusseau (Chita, de Lafcadio Hearn).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 **Concert** (donné le 27 avril à Radio-France) : Trio pour clarinette, violoncelle et piano en si bémol majeur op. 11, de Beethoven ; Sonate pour violon et violoncelle en ut majeur, de Ravel ; Arabesque en ut majeur op. 18, de Schumann ; La Lugubre Gondole, Bagatelle sans tonalité, de Liszt ; Sonate pour piano nº 3 en la mineur op. 28, de Prokofiev, par Olivier Gardon, piano, Guy Commentale, violon, Gabin Lınale, violoncelle et le Trio européen de Luxembourg.
- 21.30 **Concert** (en direct de Montpellier) : Six danses allemandes, de Webern ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven, par l'Academy of Saint-Martin-in-The-Fields.
- 0.35 **Bleu nuit.** Festival de Montpellier.

Le Monde

La célébration de la fête nationale

Les grâces présidentielles sont plus restrictives que l'année dernière

Sur proposition du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, le président de la République, François Mitterrand, a signé, mardi 13 juillet, un décret de grâces collectives prévoyant des remises de peines. La grâce accordée cette année est plus restrictive que celle de 1992. Cependant, ces remises de peine, plafonnées à quatre mois, permettront de limiter temporairement la surpopulation carcérale.

Jusqu'en 1985, les grâces collectives étaient exceptionnelles : au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing s'était contenté de signer deux décrets, en 1974 et 1980, et François Mitterrand avait fait de même lors de son premier septennat en accordant en tout et pour tout deux grâces, en 1981 et 1985. Il s'agissait alors de gestes inhabituels destinés à souligner des événements particuliers : la grâce de 1974 récompensait les détenus qui avaient adopté une *«bonne conduite»* lors des mutineries du mois de juillet et celle de 1981 suivait l'élection de François Mitterrand.

Au fil des ans, ces dispenses sont cependant devenues une manière de lutter contre la surpopulation carcérale. Depuis 1988, elles sont l'un des rites obligés des célébrations de la fête nationale : M. Mitterrand a signé de tels décrets tous les ans, à l'exception de 1990. Le mécanisme des remises de peine, lui aussi, a changé : alors que les grâces d'avant 1988 libéraient du jour au lendemain des milliers de détenus qui se retrouvaient brusquement à la rue, désormais les libérations anticipées sont réparties sur des mois, voire des années, afin d'orienter ces détenus vers des services d'accueil et de limiter la récidive.

La grâce accordée cette année est plus restrictive que celle de 1992 : alors que les condamnés avaient bénéficié l'année dernière d'une remise de peine de dix jours pour chaque mois de prison restant à accomplir, cette remise s'élève cette année à cinq jours. Le maximum de ces remises de peines, qui était de six mois en 1992, a en outre été fixé à quatre mois. *«Il est dificile de prévoir avec exactitude le nombre de détenus qui en bénéficieront rapidement, mais nous pensons que 4 000 d'entre eux pourront quitter les prisons avant la date de sortie initialement prévue au cours des quatre mois à venir»*, souligne-t-on à la chancellerie.

Ces mesures devraient permettre à l'administration pénitentiaire de respirer un peu : la surpopulation carcérale est moins grave qu'il y a un an – le nombre de détenus avait alors atteint son niveau le plus élevé depuis 1948, – mais les prisons françaises comptaient, au 1er juillet, 53 777 détenus, soit 3 425 de plus qu'au 1er janvier. Malgré le lancement, en 1986, d'un gigantesque programme de 13 000 places imaginé par le garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, les places de prison manquent : faute d'effectifs de surveillants, certains de ces établissements neufs ne peuvent fonctionner à pleine capacité. Du coup, l'administration pénitentiaire, qui devrait disposer d'un peu plus de 49 000 places, ne peut en mettre effectivement en service que 46 000.

Un court répit

Ces mesures de grâce n'offriront qu'un court répit à l'administration pénitentiaire : en vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de détenus a augmenté de 60 % (1). Cette progression est liée pour l'essentiel à l'augmentation de la durée des peines prononcées par les tribunaux : de 1971 à 1991, le nombre de condamnés à des peines de cinq à dix ans a été multiplié par 2,5 tandis que celui des condamnés à perpétuité ou à des peines de dix à vingt ans doublait. Du coup, les condamnés à de courtes peines (moins de trois ans), qui représentaient 70 % de la population carcérale en 1971, n'étaient que 58 % des détenus vingt ans plus tard.

Cet allongement de la durée de détention devrait s'accentuer dans l'avenir. Le code pénal, qui entrera en vigueur en mars 1994, a en effet durci l'échelle des peines et introduit une peine de trente ans entre celle de vingt ans et la réclusion criminelle à perpétuité. De plus, les périodes de sûreté, qui limitent considérablement les libérations conditionnelles et les permissions de sortie, se sont multipliées.

ANNE CHEMIN

(1) Annie Kensey et Odile Timbard : «La population des prisons a augmenté de 60 % en vingt ans», *Infostat Justice* n° 25, octobre 1991 (bulletin d'information de la sous-direction de la statistique, des études et de la documentation. Ministère de la justice. 13, place Vendôme, 75001 Paris).

La 1re DB et deux détachements de «casques bleus» à l'honneur lors du défilé militaire sur les Champs-Elysées

Sous le crachin et un ciel bas, qui a perturbé le survol des Champs-Elysées par les avions et les hélicoptères, le défilé militaire du 14 juillet à Paris a été l'occasion, pour l'armée française, de mettre en évidence sa participation à l'Eurocorps, à côté de la Bundeswehr, et aux missions «onusiennes» dans le monde. Au total, 6 000 femmes et hommes des trois armées et de la gendarmerie et près de 700 véhicules ont défilé devant la tribune présidentielle, place de la Concorde. De retour de Bosnie, le général Philippe Morillon, portant le béret bleu de l'ONU, avait été invité à la tribune officielle, avec les personnalités, françaises et étrangères, qui sont les hôtes particuliers du président de la République.

Outre la participation de la 1re division blindée, qui forme l'ossature française de l'Eurocorps, et celle de deux unités qui ont servi sous les couleurs de l'ONU en Krajina et à Sarajevo, une nouveauté a marqué ce défilé : la présentation du 1er régiment médical, créé en 1992 à Metz, qui est, avec ses véhicules blindés sanitaires, ses ambulances tout terrain d'évacuation et sa compagnie chirurgicale mobile, la première formation française à spécificité médicale et paramédicale.

Nuit de bals

Tant pis si l'on chante faux, cela ne s'entend pas. La fumée des uns ne gêne pas les autres. Un pied écrasé, et l'on s'excuse d'un sourire. Sans maugréer, la masse compacte d'aspirants au bal, trop serrée pour oser autre chose qu'un sur-place, ménage un cercle autour d'une jeune fille en ciré jaune qui virevolte à un rock, au bout du bras de son compagnon.

Tout au long de l'après-midi, les pompiers, comme des collégiens pour leur première surprise-partie, avaient décoré la cour de leur caserne, d'ordinaire plus austère. Des chapelets de fanions s'entrecroisent en ciel de lit. Des boules couvertes de miroirs argentés captent la lumière des projecteurs. Du punch et de la sangria pimentent la soif. Pas toujours distincte, la voix de Johnny Hallyday assure que toute la musique qu'il aime, *«elle vient de là, elle vient du blues...»*

Depuis que les sonos, presque partout, ont remplacé les orchestres, il a fallu s'habituer à capter les rythmes changeants des voix enregistrées. Mais il ne s'agit pas de bouder son plaisir. Qui, d'ailleurs, songerait à ronchonner ? Comme aspirés par une force puissante, les Parisiens sont, depuis des heures déjà, descendus pacifiquement sur le pavé.

Jusqu'au lever du jour

Des jeunes, des vieux, des beurs, des blacks, des Chinois, des filles qui sortent en bandes et se sont faites belles, la boucle d'oreille lourde et l'œil de biche. On a juché les enfants sur les épaules pour leur éviter la congestion. Ils sont comme tout le monde grisés de foule et de fatigue. Ils ont le regard flou des bienheureux.

Il n'y a pas de bal sans amoureux et les amoureux n'ont pas d'âge. Les corps se pressent sans retenue, contents de s'épouser. Des garçons volent des baisers qu'on leur abandonne volontiers. Des mains qui ne se connaissaient pas se croisent et s'apprivoisent. Au-dessus de la cohue, quelques parapluies déployés dansent la gigue. Car il pleut un peu. Mais qui s'en soucie lorsqu'on partage ainsi, à plusieurs centaines, un plaisir qui vous prend comme par surprise ? Il faut bien rentrer pourtant, si l'on veut être raisonnable. Se frayer un chemin et admirer l'endurance de ceux qui continuent d'arriver, décidés à festoyer jusqu'au lever du jour.

Les rues de Paris n'arrivent pas à se donner l'air méchant. Les pétards, contre lesquels on avait pourtant pesté tout l'après-midi, ont beau jouer les balles traçantes dans le ciel mouillé, les filles ont des rires perchés quand une luciole rouge éclate à leurs pieds. Dans les bras des garçons où elles réfugient leur peur pour rire, elles hument l'odeur de soufre qui naît quand meurt l'explosion.

On dirait que la ville entière est à la noce. Il ne manque aux voitures empêtrées, qui cornent joyeusement, qu'un ruban de tulle blanc pour s'y croire tout à fait. On ressent la même exubérance et le même défi au temps, à la lassitude.

Rentrer, disait-on ? Retrouver l'abri de la couette quand la pluie et le vent vont fouetter les carreaux ? La tentation est grande. Mais sur les trottoirs, encore, aux abords de cafés qui n'ont pas décidé de fermer, de petits orchestres bravent la fatigue. Ils vous attirent encore, et finissent par vous happer. On vous y accueille comme si vous faisiez partie de la famille. Il n'est pas temps, encore, de renoncer à la nuit.

AGATHE LOGEART

Patagonie à La Villette

On avait pourtant bien fait les choses à La Villette. Etait-ce pour célébrer le mariage du Parc et de la Grande Halle, la nomination de Jean Audouze à la tête de l'établissement public, ou tout simplement pour se faire reconnaître enfin comme un lieu de fête populaire ? Le maître de cérémonie Ricardo Basualdo avait imaginé une soirée «argentine» : tangos, rumbas et viande grillée. Sept orchestres et fanfares importés d'Espagne, de Cuba et de Buenos-Aires composaient l'ambiance musicale.

Des carcasses grésillaient sur les tournebroches et lâchaient les senteurs d'un campement de gauchos. *«Donnez vos chevilles aux tropiques, et vos hanches au diable»*, suggérait-on aux visiteuses d'un soir. Et l'on voyait bien, à leur impatience, qu'elles auraient volontiers jeté leur bonnet par-dessus les rouges folies de M. Tschumi, l'architecte du Parc. Hélas ! on s'était trompé de quelques latitudes.

Sous un parapluie

L'Andalousie avait fait place à l'humide Galice, et celles qui espéraient les touffeurs du Rio de la Plata se retrouvaient en Patagonie. Le bœuf grillé était humecté de crachin et les pistes de tango faisaient triste mine. Quelques courageux s'y risquèrent, mais sous un parapluie. Pour les photographes transis, c'était le cliché-symbole de la soirée. Mais ceux qui désertaient les eaux noires du canal de l'Ourcq n'étaient pourtant pas déçus. Ils avaient découvert qu'à La Villette, un jour, quand l'été voudrait bien ramener les tropiques, on pourrait vraiment s'amuser.

MARC AMBROISE-RENDU

Pour des raisons d'économies budgétaires

Le missile nucléaire M.5 et l'hélicoptère NH-90 sont les programmes d'armement les plus menacés

Dès 1994, il pourrait manquer aux armées entre 10 et 14 milliards de francs pour «boucler» leur budget d'équipement et, dans ces conditions, l'abandon d'un, voire de deux projets majeurs d'armement – l'hélicoptère NH-90 et le missile M.5 destiné aux nouveaux sous-marins – est quasiment inévitable.

Un rapport de 86 pages, rédigé par Arthur Paecht, député UDF du Var, et Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a été rendu public à la veille du 14 juillet. Les deux parlementaires considèrent que, compte tenu des réductions de crédits et des retards pris dans les exercices budgétaires entre 1991 et 1993, *«les armées ont besoin de 108 milliards de francs»* pour leur équipement en 1994. Or il est question, selon eux, d'un budget d'équipement (*le Monde* du 6 juillet) qui évoluera entre 93 et 97 milliards de francs, soit un «déficit» de l'ordre de 10 à 14 milliards par rapport aux besoins. *«Ce niveau des crédits d'équipement pour 1994 importe à plus d'un titre»*, constatent les deux députés, parce qu'il servira de base de référence pour les exercices suivants, qui constituent la nouvelle programmation militaire.

«Compte tenu de leur état d'avancement et, simultanément, de la réalité des besoins des armées, ajoutent MM. Paecht et Balkany, *on ne voit pas comment il serait possible de mettre en cause la plupart des programmes les plus importants.»* Ils citent à ce propos l'avion Rafale, le char Leclerc, le missile M.45, le sous-marin stratégique de nouvelle génération, le porte-avions nucléaire et l'hélicoptère antichars Tigre.

Un Rafale à 600 millions de francs

Pour la première fois, la commission des finances donne des précisions sur le coût de ces programmes. Le Rafale aura un prix de revient moyen (tous frais de développement et tous éléments de rechange compris) de 600 millions de francs par avion. Le programme Leclerc – avec six cent cinquante chars commandés – sera de l'ordre de 48 milliards de francs.

Le missile M.45 est évalué, pour quatre lots de seize engins chacun, à 30 milliards de francs. Le sous-marin stratégique de nouvelle génération, sur le modèle du *Triomphant*, est estimé à 80 milliards de francs, avec la commande de quatre unités. Le porte-avions nucléaire reviendra à 61 milliards de francs, avec l'achat de 86 Rafale embarqués, auxquels il faut ajouter la commande de quatre avions-radars Hawkeye pour 5 milliards et, le cas échéant, un supplément de 11 milliards de francs si l'Etat commande un second bâtiment, comme les deux députés de la majorité le souhaitent. Enfin, l'hélicoptère de combat Tigre, conçu en coopération avec l'Allemagne, entraîne une dépense de 41 milliards de francs pour le seul contrat de la France qui prévoit d'en acquérir jusqu'à deux cent quinze exemplaires.

En passant, les deux députés dressent un bilan du programme de missile nucléaire Hadès que François Mitterrand a réduit de trois quarts, le limitant à quinze lanceurs et trente missiles (*le Monde* du 24 juin). C'est la première fois que sont données les précisions financières suivantes : le coût global est de 14 milliards de francs, dont 8 pour les missiles ; 3 pour les transmissions ; 2,7 milliards pour le développement des trente têtes nucléaires (en quatre versions de puissance), et 557 millions de francs de coût de production des têtes nucléaires elles-mêmes, *«les matières nucléaires ayant été récupérées sur des armes déclassées»* selon les rapporteurs. Selon MM. Paecht et Balkany, deux programmes peuvent, en revanche, être remis en question. L'un dans son principe : il s'agit de l'hélicoptère NH-90 voué au transport tactique de l'armée de terre et de l'aéronautique navale. Et l'autre dans son calendrier : il s'agit du missile stratégique M.5 destiné aux sous-marins de nouvelle génération, comme *le Triomphant*.

«Le programme NH-90 semble compromis par les difficultés d'une coopération à quatre», écrivent les deux rapporteurs qui font allusion au fait que ce projet concerne, outre la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. L'armée de terre française peut commander, à la place, des Super-Puma ou des Cougar. Quant au missile M.5, *«ce programme ne revêt pas une grande urgence du point de vue militaire»*, estiment les deux députés dans la mesure où les sous-marins stratégiques peuvent se contenter des nouveaux missiles M.45. Le coût du développement du M.5 est de 48 milliards de francs.

Toutefois, MM. Paecht et Balkany conviennent que le sort du groupe industriel franco-allemand Eurocopter – qui vient déjà d'annoncer des suppressions d'emplois – dépend de la décision sur l'hélicoptère européen NH-90 et que les activités de la division Espace et Défense du groupe Aérospatiale – qui doit elle aussi remédier à un sureffectif important par rapport à sa charge de travail – sont liées à l'avenir du missile M.5.

En attendant, les deux députés ont détecté des *«gisements d'économies immédiatement exploitables»*, avec la fermeture, qu'ils suggèrent au gouvernement, du plateau d'Albion, en haute Provence, où sont enfouis dix-huit missiles balistiques S.3D. *«La fermeture du site*, est-il écrit dans le rapport, *est probablement inexorable et le souci d'une bonne gestion des crédits pourrait conduire à anticiper cette décision.»*

Le général Morillon devient conseiller du gouvernement pour la défense

Le conseil des ministres a nommé, mardi 13 juillet, le général Philippe Morillon conseiller du gouvernement pour la défense. Dans son cas, c'est un poste d'attente – il existe déjà plusieurs officiers généraux dans cette situation auxquels le ministre de la défense a confié une mission particulière et personnelle de réflexion sur un thème de son choix – puisqu'il est prévu que la France suggère au secrétaire général de l'ONU de créer, au profit du général Morillon, une mission d'état-major pour la gestion des crises.

Avant de rentrer en France, Philippe Morillon, qui a quatre étoiles, a refusé plusieurs offres d'affectation au sein de la haute hiérarchie de la défense, notamment le commandement de la région Nord-Est (armée de terre et gendarmerie), à Metz, qui est appelé à faire face à des menaces en Centre Europe. Le titulaire de ce poste est quasiment assuré d'être ensuite élevé au rang de général d'armée (cinq étoiles).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 15 à 22

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1993 a été tiré à 446 731 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : vérité de Barthes

Pas de grands mots, pas d'anathème : toute la force de la démonstration est dans la description apparemment neutre de la comédie sociale et du fascisme toujours à l'œuvre.

Légion d'honneur

La liste des nominations et promotions du 14 juillet.

Les derniers Romanov

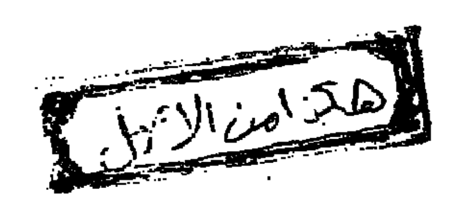
L'enquête sur le destin de Nicolas II et de sa famille, assassinés il y a soixante-quinze ans.

RTS • S



NSON FRANÇ

LES JOURS LA ROCH



Le Monde

ARTS • SPECTACLES



FRANCIS VERNHET/BIRMAPRESSE

FRANCOFOLIES 93

LA CHANSON FRANÇAISE DANS TOUS SES ÉTATS

LES SIX JOURS DE LA ROCHELLE

La chanson française ne s'en sortira pas seule. Il faut l'aider, se battre. Faconde des rappeurs du Midi, classicisme à la Reggiani, réalisme décapé par des chanteurs têtus, vedettes populaires et bien-aimées : le panorama est pourtant réjouissant, le menu varié. Six jours durant, les Francofolies sont militantes et décontractées. Grande fête de bord de mer, le festival de La Rochelle a essaimé à travers le monde. La stratégie est définie par Jean-Louis Foulquier, créateur et patron des rendez-vous «francofous».

ET si c'était un instrument? Ce serait un accordéon. Non pas qu'il traîne sur le port de La Rochelle des airs de valses et de flonflons. Les Francofolies n'ont rien de franchouillard : les tours de La Rochelle ont vu passer tant de marins – français, ou peut-être italiens, espagnols, africains, américains – en partance vers de nouveaux mondes, et de bateaux aux cales chargées de peaux tanées et d'essences rares! De français, il y a ce goût prononcé des festivaliers pour les huîtres et le petit vin blanc frais, cet attachement flemmard aux cafés-terrasses d'où l'on regarde passer les chalands d'un œil vaguement critique et les vedettes avec une discrétion affectée. Non, ce serait un de ces accordéons larges et brillants, qui a fait danser maçons italiens et cafetiers auvergnats, avec son soufflet rouge, ses boutons nacrés, sa mécanique complexe et artisanale. Car les Francofolies sont multiples, elles s'étirent et se déploient, mettant en branle des dispositifs à entrées croisées, définis depuis bientôt dix ans par Jean-Louis Foulquier, patron des Francofolies françaises, canadiennes et bulgares, des Eurofolies de Marne-la-Vallée, acteur et chanteur à ses heures, animateur de radio au quotidien. En bref, une institution à lui seul, avec ses solidités et ses excès.

Foulquier défend la chanson française comme on s'opposerait à l'ajout de sucres dénaturants dans le vin de Bordeaux, ou à l'affadissement du camembert pour cause de réglementation européenne. Sans filer trop longtemps la métaphore, il faut bien dire que la chanson suscite le *même attachement* viscéral à une culture que l'art culinaire. Foulquier, c'est d'abord une voix. Un oiseau de nuit qui, pendant vingt ans, a fait la cour aux noctambules et aux routiers sur les ondes de France-Inter, la tournée des plages et des cabarets. C'est aussi l'ami des artistes insomniaques (Brassens) et fêtards (Lavilliers) que l'errance poussait dans les studios de la radio nationale, puis, au petit matin, à la Pizza du Marais où débutaient les jeunes. La cinquantaine passée, Jean-Louis Foulquier s'est assagi. Il a acquis des mines d'homme d'affaires, et l'ancien loubard aux sourcils broussailleux a pris son attaché-case de pèlerin-militant de la chanson française. Revenu à la radio à un horaire plus familial (20-21 heures du lundi au vendredi – *«Formidable*, commentait l'an passé Michel Crépeau, maire de La Rochelle, *juste après la météo marine!»*), Jean-Louis Foulquier tient le dernier bastion de la musique francophone avec une émission au générique langoureux, «Pollen». On y entend Zebda, Yvette Guilbert, Suzy Solidor, Lluis Llach, Michel Rivard, Zap Mama, les Innocents, Laurent Voulzy ou Kent.

L'idée de Jean-Louis Foulquier, et de son équipe, une vingtaine de personnes, épaulées par les collaborateurs réguliers de «Pollen», dont Didier Varrod, directeur artistique chez Polygram (Paul Personne, Nilda Fernandez, Au P'tit Bonheur), est d'essaimer. D'aller là où il existe une demande de francophonie. *Une stratégie* défendue par Charles Aznavour, présent l'an passé à La Rochelle, et qui vient de racheter les prestigieuses éditions musicales Raoul Breton. Depuis quatre ans, les Francofolies, transplantées à Montréal, ont incontestablement permis de rétablir le courant entre la France et le Québec. Artistes locaux et artistes français sont programmés à parts égales dans les salles montréalaises par Foulquier et Alain Simard, qui y dirige les Francofolies, mais *aussi le label indépendant Audiogram.*

Chacun y trouve son compte : les francophones américains, dont La Rochelle offre un avant-goût (Michel Rivard, Dédé Traké, Dan Bigras...), tentent ainsi de *«forcer la France»* et son attrayant marché. Les artistes français retrouvent la route ouverte par Jacques Cartier. Pour *eux*, les Francofolies sont devenues un tremplin. De notre côté, nous avons découvert Richard Desjardin, Jean Leloup, Luc de Larochelière, et retrouvé Michel Rivard, fondateur de Beau Dommage, ignoré depuis trop longtemps par le métier français.

Plus risqué était le pari de semer la graine francophone *dans une Bulgarie sinistrée*. Moins évidente était l'arrivée de quelques autocars remplis d'amis français, vedettes, managers, journalistes, producteurs, etc., dans une petite ville du sud-est de la Bulgarie, Blagoevgrad. Pendant deux ans, pouvoirs publics et sociétés civiles ont investi un million de francs chaque fois, et les artistes (Pauline Ester, Karim Kacel, Ray Lema, Maurane...) ont été fidèles au rendez-vous. Mais l'opération, colorée d'un soupçon de paternalisme militant, dont les Américains, tout aussi intéressés par l'Est, se sont passés sans pudeur, s'est soldée par un échec. Car, tandis que nos stars faisaient des «bœufs» en sous-sol, les Etats-Unis faisaient un feu d'artifice munificent en surface pour inaugurer leur université. A Sofia, les cassettes pirates de rock anglo-saxon sont largement distribuées et suivent de près le hit-parade de MTV.

La France, dans sa grande innocence, ne fait pas le poids, et Jean-Louis Foulquier s'est retrouvé seul dans son rôle de bon samaritain. *Exeunt*, les Francofolies bulgares. Croyez-vous qu'il désarmerait pour autant? Sûrement pas : il vise aujourd'hui la Chine et le Liban. Mais les crédits – ici, l'État est le principal concerné – sont durs à débloquer. La chanson n'est pas un investissement au rabais. Les cachets (des prix d'ami en cette circonstance), la logistique des concerts coûtent cher, les multinationales du disque hésitent encore à s'impliquer pour leurs productions françaises, locales.

A ce stade de la partie, Jean-Louis Foulquier ne pouvait rater le virage européen. Voici donc venir les Eurofolies, nées cette année à Marne-la-Vallée, où devrait s'implanter le grand musée populaire imaginé par le Hall de la chanson. Cette structure a été créée sous Jack Lang. Et même si Foulquier n'était pas à proprement parler un proche de l'ancien ministre, c'est quand même lui qui préside le Hall de la chanson depuis trois ans. Les festivals sont fragiles. L'équipe des Francofolies a pu s'en *apercevoir à La Rochelle depuis neuf ans : des commerçants* mécontents aux riverains frileux qui demandent chaque année des comptes à leur maire au moindre esclandre, le festival de la chanson a eu parfois froid dans le dos. L'extension est un rempart sûr.

Au rayon des festivals français, avec un budget prévisionnel de 15 millions de francs pour 1993 (soit une progression de 2 millions de francs par rapport à 1992) et une billeterie estimée à 68 000 entrées payantes pour 1992, les Francofolies talonnent le Printemps de Bourges. Les deux festivals ont d'ailleurs adopté des modes de fonctionnement similaires. Le Réseau des découvertes du Printemps, destiné à débusquer de jeunes talents en *région, fonctionne à longueur d'année*, «Pollen» parcourt la France. Les amis du Club Francofolies organisent des soirées-chansons *«autour d'un verre ou d'un bon repas»* et publient une feuille de chou. Le Printemps a son club des entrepreneurs de la région, ses punks, son festival off, ses sponsors et son lot de subventions publiques (un tiers environ), les Francofolies idem. Mais les ressemblances s'arrêtent là. Bourges est un festival plus tendu, plus novateur, imaginé par des programmateurs aux goûts parfois éclectiques. La Rochelle est le festival d'un homme qui affectionne davantage la diplomatie que les électrochocs. Et puis, à Bourges, on invite des Anglo-Saxons. A La Rochelle, non. Le système Foulquier fonctionne en famille. Il n'est pas difficile d'y être accueilli, mais il est difficile d'en sortir. La pratique de l'éloge réciproque y est monnaie courante.

L'idéologie «francofolie» cultive la folie douce, à l'image d'un Higelin échevelé distribuant des milliers de fleurs de tournesol, l'an passé, pour clore l'édition 1992. Bien sûr, l'équipe a eu quelques soucis il y a deux ans avec les jeunes des banlieues, amenés en stage de reconversion musicale à La Rochelle grâce aux deniers d'une marque de chaussures américaine – la catégorie «espoirs de la chanson» (cette année, Princess Erika, Zebda, Kent, Art Mengo) est quant à elle propulsée sur le devant de la scène par une boisson gazeuse non moins symbolique de la civilisation d'outre-Atlantique. Enervés, les collégiens indisciplinés avaient mis à sac le lycée où ils étaient logés. Comme toujours, Foulquier traita l'affaire en grand frère, sans bruit, sans tapage. Si bien que, cette année encore, six cents jeunes banlieusards pourront s'adonner aux joies du bateau, des ateliers de vidéo et de journalisme, traîner dans les coulisses des grands et présenter leur musique (du rap, du rap, du rap) sur la scène du *Melquiades*, le navire qui transporta le Royal de Luxe et La Mano Negra autour du monde, lors de l'opération Cargo, l'an dernier. A deux pas de la grande scène où se produiront Johnny Hallyday, Maurane, Jacques Dutronc, Noir Désir, Etienne Daho ou Michel Jonasz, c'est, finalement, une belle victoire.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

SERGE REGGIANI

Défense et illustration du travail de chanteur. Pages 16 et 17.

ALLAIN LEPREST
ERIC LAREINE

Chansons à texte sur fond d'accordéon et de rock doux. Pages 16 et 17.

FABULOUS TROBADORS
MASSILIA SOUND SYSTEM

Quand le rap et le raggamuffin s'acclimatent au sud de la Loire. Page 18.

LA SAGA BRETON

Le rachat par Charles Aznavour des prestigieuses éditions musicales Raoul Breton. Ou comment un crooner tente de sauver la langue *française*. Page 16.

FRANCOFOLIES 93/LA ROCHELLE

L E S   S O I X A N T E - D I X   B O U G I E S



FRANCIS VERNHET/BIRMAPRESSE

CELUI QUI SAIT DES HISTOIRES

On l'avait dit fini, vieux, usé. La fatigue affichée du plus romantique des chanteurs français avait fait craindre une sortie pathétique. Erreur. En mars dernier, Reggiani, l'enfant de Reggio-Emilia, revint droit comme un « I » sur la scène du Palais des congrès. Jamais vaincu, la voix vibrante, l'œil allumé, le geste déclamatoire. Cerné par Vian, Prévert, Sartre, Picasso et les autres. Depuis, Serge Reggiani est en tournée. Escale parisienne, avant La Rochelle.

LA rencontre avec Serge Reggiani commence par un éloge de la simplicité. Une défense et illustration du travail de chanteur. *« Le jeu est rude. »* Un homme seul, planté sur une grande scène, doit, *« avec la complicité de musiciens d'une infinie discrétion »*, éviter la mise à mort par une salle en forme de trou noir. Toutes les passes sont permises, à condition qu'elles soient expérimentées et imprévisibles, qu'elles dénudent les mots et l'existence. Le chanteur trompe son monde. Mais il se bat sans lumières abusives, sans bruit assourdissant. Par son art, la parole. La tristesse se mue alors en joie, et le bonheur en larmes. Tout en exposant les ficelles de son art, Reggiani boit du Coca-Cola au litre. Fume une pipe qui s'éteint et qu'il tapote sur la table de verre pour affermir le propos. Il y a, dans un coin discret de l'appartement cerné de verdure, le dessin d'une petite fille de trois ans. Des violets et des verts étendus au rouleau, qui ravissent Reggiani. Hier acteur, puis chanteur, Serge Reggiani se voit aujourd'hui en peintre.

Reggiani n'est pas avare. L'interview est un exercice connu que l'on entreprend comme une entrée en scène, rieur et solide, et que l'on termine en coulisse, hanté par les souvenirs, la mort et l'absence, avant de se reprendre et de replonger dans l'humour. Le premier mot sera pour Johnny Hallyday, *« une voix formidable »*, et la chanson française – *« Elle va mal, dites-vous ? C'est faux, on dit ça tous les jours du cinéma. Ne soyons pas ridicules en ne citant éternellement que Jacques Brel en référence. »* En guise de fin d'entretien, Reggiani livre un geste défait, un coucou de gamin farceur. *« C'est une blague que j'ai inventée : comme vous savez, à la fin de sa vie, Beethoven était sourd, totalement sourd. Un jour, quelqu'un arrive par derrière* – Reggiani ôte ses lunettes, se lève et s'approche à pas de loup pour nouer subitement ses mains autour des yeux de l'interlocureur – *et lui demande : « Qui c'est ? » C'est drôle, non ? »*

Drôle. Aussi drôle que les anectodes contées par l'acteur, *« toutes véridiques, puisqu'elles m'ont été confiées par les intéressés eux-mêmes »*. Ou presque. Juste avant la farce du sourd aveuglé, Serge Reggiani était revenu sur la beauté foudroyée de Romy Schneider. *« Elle a écrit à son amant, son dernier : « Cher ami, je ne pourrai pas être au rendez-vous cet après-midi, car... » Et elle s'est effondrée. »* Des historiettes sur la mort, autour de laquelle la vie tourne, tourne... : *« Vous savez ce qu'a dit Sartre avant de mourir ?* [Reggiani imite la voix rauque de Jean-Paul Sartre] *« Je vais enfin pouvoir me foutre la paix ! »*

L'acteur des *Portes de la nuit* (Marcel Carné) et de *Casque d'or* (Jacques Becker) aime les joueurs de haute volée. Les voleurs que la vie gracie à force d'humour et d'acharnement. Et les existentialistes, un terme qu'il prend dans le sens du vécu : *« Ceux qui savent que le plus fort que l'on puisse avoir doit exister, malgré et contre tout le monde. »* Reggiani évoque ainsi Giacometti, au Flore, qui, se sentant las, avait demandé à Sartre de le prévenir lorsque la fin serait proche. Ce que l'écrivain fit. Tout est grave, tout est dérisoire, les poètes le savent. Exemple : *« Il y avait aux Champs-Elysées, dans le huitième arrondissement, des fenêtres dont l'architecte avait voulu qu'elles s'ouvrent vers l'extérieur. Prévert s'est appuyé et, boum ! il est tombé. Du premier étage, dans le huitième. Vingt jours de coma. Il se réveille, et il demande* [imitation de la gouaille légendaire de Prévert] *: « Ce que je voudrais savoir, c'est si je suis tombé du premier dans le huitième ou du huitième dans le premier ? » Quel humour ! Ça ne peut être que vrai, c'est Pierrot* [Pierre Prévert, le frère du poète] *qui me l'a raconté. »*

« Jacques Prévert, poursuit Reggiani, *est quelqu'un qui me manque beaucoup. Jacques et Pierre avaient une très jolie manie. Ils disaient aux gens, qu'ils soient laids ou non, hommes ou femmes : « Ah t'es beau toi, c'est fou ce que tu es beau »* [il se lève, l'œil vif, le geste large]. *Ils leur donnaient du plaisir. Malheureusement, à 18 heures le soir, Jacques avait trop bu. Mais, quand il sentait qu'il avait abusé, il faisait un plongeon dans la piscine tout habillé. »* Plongée en alcools profonds. Un ange passe. Silence. *« Un monsieur insensé veut acheter mon ancien costume de scène, le costume noir, complètement noir, avec le col châle. »*

Serge Reggiani rallume sa pipe, boit un grand verre de boisson gazeuse, et puis s'en sert un autre. Reprise. *« On dit de moi que je suis un chanteur romantique – ce qui est vrai – et triste – ce qui est totalement faux. Je fais marrer les gens avec plein de chansons. Il y a confusion des termes. »* Mais quand il parle de la chanson italienne, c'est pour citer Luigi Tenco, le *cantautore* (auteur-compositeur et interprète) qui s'est suicidé en 1967, à l'annonce du palmarès du Festival de chansons de San-Remo. « Vedrai, vedrai, non so finito, lo sai » [il chante, les lunettes au bout du nez]. *Le jury n'avait pas donné le prix à Tenco, car il était déjà connu. C'était normal. Mais lui n'a rien compris, et il s'est mis en l'air. C'est fou, ça. Tenco est mort. Tenco était formidable. Il était beau. « Tu verras, tu verras, je ne suis pas fini, tu sais... »* La dépression, les chutes et les remontées sont une chose, le suicide en est une autre.

Charles et la « Marquise »

La « Marquise », c'était Mme Breton. Son mari, Raoul avait fondé en 1930 les Éditions musicales Raoul Breton et s'était installé dans un appartement de la rue Rossini, dans le neuvième arrondissement de Paris, à deux pas de l'Hôtel Drouot. En découvrant ou en poussant les jeunes talents (Trenet, Aznavour, Bécaud, Piaf, Montand...), en jouant les directeurs artistiques, les intermédiaires entre auteurs, compositeurs et interprètes, les Breton allaient profondément influencer la chanson française. Le catalogue des éditions Breton est prestigieux. On y trouve des titres aussi célèbres que *l'Hymne à l'amour* et *le Chant des partisans*, mais aussi toutes les chansons interprétées par Damia, tout Charles Trenet, Mireille et Jean Nohain, Félix Leclerc, Maurice Chevalier et Charles Aznavour. Les Breton, après leur disparition, laissèrent plus d'un orphelin.

Il y a un an exactement, Charles Aznavour venait chanter à La Rochelle, sur l'esplanade Saint-Jean-d'Acre. Le public était jeune, connaissait par cœur *Tu t'laisses aller, Je m'voyais déjà* ou *Comme ils disent...* C'était un 13 juillet, et Charles Aznavour évita les rappels, parce qu'il travaille à l'ancienne, sans maniérisme et sans faux « bis », et parce que le feu d'artifice – sur le port – commençait. *« Je suis un ouvrier »*, dit volontiers cet homme aux gestes sobres, qui, à soixante-huit ans, incarne ailleurs le génie national.

La « Marquise » avait souhaité que la prestigieuse maison qu'elle avait maintenue, après la mort de son mari en 1959, dans un demi-sommeil ne tombe pas aux mains d'une multinationale du disque. En juin 1992, Aznavour a racheté ce fleuron de la chanson française. Un an plus tard, on en est encore à l'inventaire rue Rossini. On aménage de nouveaux bureaux, en faisant bien attention de ne pas frôler le piano des Charles (Trenet, Aznavour), le canotier de Chevalier, la photo du très jeune Trenet aux côtés du poète Albert Bausil, portant cette dédicace griffonnée plus tard : *« Il ferme les yeux en ouvrant les miens. »* Au détour d'un couloir, où s'entassent des piles de partitions imprimées à la mode ancienne, à l'encre violette, une cohorte de visiteurs, familiers affairés ou jeunes gens intimidés, attendent Charles Aznavour, de passage à Paris. Ce jour-là, il revient d'une tournée brésilienne, *« des galas à 90 dollars la place, c'est bien trop. J'aimerais ne pas chanter toujours pour les mêmes »*, et repart le lendemain pour New-York, pour une série de récitals avec Liza Minnelli.

Aznavour ne décolère pas : la chanson française fout le camp. *« Et pourtant, je suis l'un des moins bien placés pour me plaindre. Je suis le dernier Français que l'on voit partout dans le monde. C'est triste. Lorsque j'ai débuté, de grandes vedettes françaises se croisaient sur tous les continents : Jean Sablon, Line Renaud, Patachou, Jacqueline François. Ils représentaient la France, ils l'incarnaient. Aujourd'hui... Il ne faut pas se laisser leurrer par le succès d'un disque ou d'un artiste. »* La chanson, ajoute Charles Aznavour, est une composante de la culture, et le traitement doit en être global, profond.

Au premier chef, il conviendrait de sauver *« la langue française, fort en péril. En plus, en ce qui concerne la chanson, il y a une gêne devant le genre « populaire ». Et pourtant Piaf est aujourd'hui une référence, Johnny Hallyday est devenu un phénomène. Ne nous faisons pas d'illusions : les Américains récoltent aujourd'hui ce qu'ils ont semé après-guerre. Leur percée ici est une conséquence directe du plan Marshall. Même Jack Lang, qui a fait beaucoup, n'a pas encore été assez loin. L'Etat doit s'impliquer totalement. »* Aider des tournées « de gros calibre », *« avec des vedettes, des vraies, Sardou, Hallyday, Goldman, etc., et pas seulement des spectacles destinés aux Français à l'étranger. »* Surtout, répète à l'envi Charles Aznavour, être présent sur tous les fronts de la francophonie.

Son rôle d'éditeur, Charles Aznavour entend le jouer « à la Breton ». A titre d'exemple, Gérard Davoust, qui dirige désormais la maison Breton, cite la quasi-disparition des directeurs artistiques : *« Aujourd'hui, il n'y a plus que des producteurs, et c'est dramatique. »* Les éditions Breton auront bientôt le leur, chargé d'orienter la carrière des interprètes, de conseiller les auteurs et les compositeurs, *« de les aider à trouver leur identité »*. Des œuvres répertoriée au catalogue Breton ont d'ores et déjà été offertes à de jeunes interprètes, *« dont certains sont excellents, mais rament depuis dix ans »*.

La stratégie du « crooner » Aznavour et de Gérard Davoust, éditeur de métier, qui a longtemps siégé au conseil d'administration de la SACEM, passe par l'occupation d'une salle parisienne. *« Pourquoi pas un de ces anciens cinémas des boulevards extérieurs, aujourd'hui relégués au rôle de dépôts de tapis. »* Une fois restaurée, elle serait louée aux éditions Breton. *« Car c'est sur scène que l'on apprend son métier, pas en studio. Pourquoi ne pas s'inspirer de l'off-Broadway, source de découvertes, de nouveautés. Les petites salles irriguent le réseau, on y fait ses débuts avant de passer au music-hall grandeur nature. En France, il n'y a presque plus de salles de music-hall. Si on casse l'Olympia, ce sera terminé. Ter-mi-né. Car une salle, c'est aussi une famille, l'esprit d'une équipe, avec les mêmes machinistes, l'habilleuse, le patron, le directeur artistique, le régisseur, l'éclairagiste... »*

Les temps ont certes changé, mais Aznavour ne désespère pas de recréer l'effervescence des années d'or, quand la « Marquise » poursuivait Maurice Chevalier avec une chanson qu'il refusait pour être *« sans queue ni tête »*. De guerre lasse, il céda. En 1937, il créa *Y a d'la joie*. Les Breton avaient gagné, et nous avec.

V. Mo.

A L L A I N   L E P R E S T   E T   E R I C   L A R E I N E

LA COMPLAINTE DES CHANTEURS TĒTUS

A trente-huit ans, Allain Leprest a des allures de marin du Cotentin, d'où il est originaire, et des intonations de communiste banlieusard. Né en 1957 à Charleville, Eric Lareine, chanteur écorché, a suivi un parcours parallèle. En chanson, ils mettent en scène poivrots, fumeurs, toxicos, aventuriers du quotidien et francs-tireurs. Le réalisme à la française y regagne en brillant sur fond d'accordéon, de rock adouci ou de textes déployés. Ils sont là, et la pénombre ne les désespère pas, bien au contraire, puisqu'ils se situent dans les riches zones de la création, du spectacle. Loin des commerces habituels.





Allain Leprest (ci-dessus) et Eric Lareine (ci-contre)

ALLAIN LEPREST, auteur et interprète, se définit lui-même comme un artisan de la chanson. Ce Rouennais indiscipliné va chercher sa matière première dans le brouhaha des comptoirs de bistrots, qu'il transforme en paroles rugueuses et chaudes, avec une gouaille enchantée. Richard Galliano, accordéoniste de jazz, inventeur de musette, s'est prêté avec lui au jeu du duo le temps d'un album produit par Saravah, le label fondé en 1968 par Pierre Barouh. A eux deux, un micro chacun, ils ont fait un disque peu courant, *Voce a mano*. Grand Prix de l'académie Charles-Cros en 1992, beau, mais presque introuvable. Leprest se console sur scène.

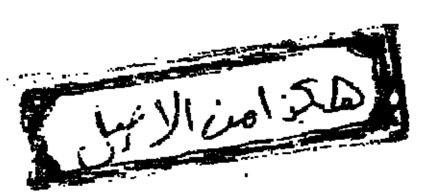
« Vous aimez dire que vous avez fait le parcours habituel du chanteur de fond. Quel est réellement le vôtre ?

– Comme disait papa, avant de penser à être saltimbanque, il faut avoir un métier : j'ai donc passé un CAP en bâtiment. Puis, j'ai eu plusieurs emplois – éducateur, agent d'entretien, et d'autres – tout en exorcisant le démon de la chanson en amateur. J'ai eu envie d'apprendre plus, je suis monté à Paris. C'était il y a une quinzaine d'années. J'ai eu la chance de tomber sur les derniers cabarets, le Bateau ivre, Chez Georges, le Caveau de la bolée, où il était possible de jouer tous les soirs pour un petit cacheton. Il n'était pas rare que pendant une semaine entière je ne prenne que des bides. La patronne du Caveau de la bolée me disait : *« Ça ne fait rien, tu as été bon, viens boire un coup. »* Les seuls jours où ça marchait, quand je faisais le fiérot, elle me disait : *« Tu as été mauvais comme un cochon, tu ferais mieux d'apprendre ton boulot. »* La génération qui pousse derrière ne peut plus trouver de petits lieux comme ceux-là où frotter continuellement son travail aux regards et aux oreilles des autres.

» Puis, il y a eu le Printemps de Bourges en 1985. Des gens ont alors appris que Leprest existait, en lisant le journal. L'année d'après, j'ai signé chez Meys, la maison de disques de Jean Ferrat et Gérard Meys, j'y ai fait deux albums, dont *Reverras-tu le Sénégal*, en 1988. J'ai aussi écrit des chansons pour des gens aussi divers que Karim Kacel, Juliette Gréco, Isabelle Aubret, Linda de Suza, Romain Didier, et tout récemment pour Jean-Louis Foulquier. Je ne me considère pas comme un parolier. Je ne méprise pas ce travail, mais je le sens différent de celui d'auteur. Le parolier va calquer le modèle, prendre les mensurations, il va habiller, tirer au plus juste. Moi, j'ai eu la chance de voir mes interprètes prendre des chansons initialement écrites pour moi.

– Après votre rupture avec la maison de disques Meys, commence une période de vaches maigres...

– Une grande part du talent que demande l'exercice de ce métier, c'est d'être têtu. Quand je pense à tous mes brillants confrères qui ont abandonné la partie... On croit que certains chanteurs sont morts parce qu'on ne voit plus leur travail, plus de disque, plus d'antenne, plus de micro, plus d'articles. Pourtant, ceux-là continuent leur boulot. Ainsi, en ce moment, il n'y a pas crise de la création en France. Que ce soit au travers du rock alternatif, de la chanson intimiste ou du mélange savant des deux, la chanson francophone n'a jamais été aussi riche. Il y a aussi



FRANCOFOLIES 93/LA ROCHELLE

D E S E R G E R E G G I A N I

Des *Justes* de Camus (1949) à *la Bonne Ame de Se-Tchouan* (1956), Reggiani, ténébreux, beau, à double sens, est passé par l'expérience du théâtre avant d'aborder les rivages du cinéma. En 1965, il reprend *les Séquestrés d'Altona* au Théâtre de l'Athénée. *« C'est vrai, j'ai perdu 7 kilos en jouant la pièce. Je n'ai pas souffert sur le moment, mais je me suis aperçu que j'allais mal le jour où j'ai effacé de ma mémoire mon numéro de téléphone et que j'ai dû appeler un ami pour le retrouver. »* Reggiani, face à la chanson, raisonne en acteur. Un récital se prend à bras-le-corps, et le plaisir physique intense que procure le combat en scène ne laisse aucune place à la fragilité affichée ailleurs. Les gestes, les déclamations, la voix contiennent une fermeté, une résolution qui dépassent les frontières de la fatigue, de l'âge ou de la lassitude. *« Il faut tenir le coup. »*

« J'ai commencé la chanson à quarante-six ans, en 1967. Jacques Canetti m'avait proposé des textes de Vian. » Le poil noir et mal rasé, les yeux brillants et la bouille écrasée sous un sourire de charme, l'acteur enregistre alors *la Java des bombes atomiques, le Déserteur, Arthur, où t'as mis le corps*, et *Je bois*. *« Puis j'ai dû les chanter à la télévision. A la deuxième chanson, j'avais compris que je n'y arrivais pas, c'était trop difficile, je suis sorti. Mais Barbara était en coulisse, elle m'a pris par le col, et m'a dit : « Vous vous avez des qualités, venez chez moi. » Elle habitait rue Rémuzat, à l'époque, et elle m'a fait travailler avec un pianiste. Elle m'a appris à respirer et à articuler pour la chanson. Quand on joue la comédie, on respire de la poitrine. Mais pour la chanson, on va chercher l'air très bas, ici* [le geste désigne le bas-ventre], *et l'air monte par le diaphragme. Les cordes vocales sont ouvertes. Pas assez ouvertes, sinon je serais ténor. Mais je suis baryton.*

» Canetti m'a dit : « Vous allez voir, ça va changer quatre ans de votre vie. » Il y a vingt-cinq ans que je chante. Il s'est donc trompé. A telle enseigne qu'il m'a vendu ensuite pour 40 000 francs à Phonogram. » Canetti, adorateur de Vian, ami des poètes et des chanteurs de cabaret, avait du flair et de l'audace. *« Vian, c'est un esprit, plus la « trompinette » – pas une trompette, un bugle.* Arthur, où t'as mis le corps *était un sketch humoristique, traduit ensuite, avec le compositeur Louis Bessières, en chanson. Aujourd'hui, en commençant d'écrire une chanson, je travaille comme Boris Vian, pas aussi bien, bien sûr, mais je l'imite sur le plan de la construction. Tout rime, mais c'est Claude Lemesle ou Jean-Loup Dabadie qui mettent les textes sous forme de chansons, c'est-à-dire en couplets-refrain. »*

Depuis *Sarah* et *Ma liberté*, chansons de la plénitude quadragénaire, Reggiani suit sa vie en chansons. Paru à la fin de l'an passé, l'album *70 Balais* endigue une vieillesse prématurée qui l'entraîne parfois vers des zones étranges où l'oubli se mêle aux souvenirs d'enfance, où le pas se fait traînant, la parole incertaine. Pour l'heure, l'artiste, vaillant, dissèque son tour de chant. *« Je ne devrais pas mettre* Quand je serai vieux je serai chanteur [de Claude Lemesle] *en fin de programme. Je vais la supprimer pour terminer sur* le Petit Garçon *de Dabadie. Ou peut-être la déplacer juste avant l'entracte. Quand je la mets à la fin, elle ne fait rire personne, alors que, normalement, elle devrait les faire marrer : je chante depuis deux heures, et je leur dis : quand je serai vieux, etc. »*

Bâtir un récital d'une trentaine de chansons est un travail d'orfèvre. Le modèle? Jacques Brel. *« Evidemment, Brel était un monstre, un homme de théâtre fantastique. Il commençait son récital avec* Amsterdam, *une chanson très dure, très forte, et je me demandais, moi qui étais dans le public à l'Olympia, comment il allait encore « monter ». Aujourd'hui, je commence par* l'Italien, *qui est très fort. Brel chantait* le Plat pays *en plein milieu de son récital, et la tendresse faisait encore monter la tension d'un cran. C'est extraordinaire, non? Il avait l'air de se reposer, mais il ne se reposait pas. D'ailleurs, il n'y a pas de chanson reposante. Même les plus douces, comme* Il suffirait de presque rien, *sont très difficiles à soutenir. »*

FRANCIS VERNHET/BIRMAPRESSE

Les chansons n'ont pas toujours le sens qu'on leur attribue, dit l'homme à l'ego blessé (à ce sujet, voir le film de son fils Simon, *De force avec d'autres*), dans un grand sourire, en citant *les Loups*, de Maurice Vidalin et Louis Bessières (1968). *« Ce n'est pas une histoire de bataille. Ce sont des vrais loups. Sartre n'était pas d'accord sur la fin. Il faut finir, disait-il, par « les loups, c'est nous ». »* Si beaucoup y ont vu des Allemands, c'est pour éviter d'aborder ces territoires troubles où se promènent les mauvais génies humains. *« Ce qui se passe en ce moment est abominable. La xénophobie est grave. On voit monter des resucées de néofascime en Allemagne. Il y a la Yougoslavie, Saddam Hussein, avec lequel les Occidentaux s'amusent au lieu de le liquider. Il y a des Français, des Allemands qui n'aiment pas les gens de couleur, ni les Arabes, ni les Juifs, c'est grave. Beaucoup portent tout ça en eux. »*

Sur le fascisme, Serge Reggiani, fils d'opposants à Mussolini, réfugiés en France en 1930, en connaît un rayon. *« Oui, puisque je l'ai vécu. A Reggio-Emilia, l'institutrice m'avait glissé l'uniforme fasciste obligatoire dans une boîte de chaussures. Mon père l'avait renvoyé, furieux. Mais j'avais dû défiler avec les* ballila, *les jeunesses fascistes. Chemise noire, pompons, culottes courtes. Mes parents sont partis, d'abord à Yvetot, en Normandie, puis ils ont ouvert un salon de coiffure à Paris* [dans le faubourg Saint-Denis]. *Ils m'ont mis à l'école italienne avenue de Friedland, pour que je n'oublie pas la langue. Et là, ça a été terrible. Pour aller à l'école, j'étais obligé de me fringuer en* ballila. *L'hiver, je m'enveloppais dans un imperméable pour que personne ne voie. L'été, c'était affreux. On nous apprenait les discours de Mussolini.* [Il récite *in extenso*, et en italien, celui prononcé par le Duce le jour de la prise d'Addis-Abeba, le 24 avril 1934]. « Italiani, amicci delle Italia, ascoltate... » *Un télégramme vient d'arriver. Ce 24 avril, les troupes victorieuses de l'Italie sont entrées dans Addis-Abeba. »*

La dernière tentation de Reggiani, c'est la sculpture. Après la peinture, et en attendant la littérature – un recueil de lettres. *« Je ne sais pas ce que c'est que la peinture. Mais je prétends qu'une toile doit être musicale, qu'elle doit vibrer comme vibre la musique. Et puis il y a le travail. Les peintres travaillent souvent sur plusieurs toiles à la fois. Il y en a toujours une qui ne vient pas. Les retouches, on les appelle les repentirs. C'est un très beau terme. On se réveille la nuit, on ne dort pas, on se lève, on allume, on travaille. Le repentir... J'utilise des matériaux industriels. Avec des bouchons de Badoit. C'est naturel pour moi, les bouchons de Badoit. Ils ont une vie, empilés les uns sur les autres, cela fait des « Badadi et Badadoi ». J'ai appris la patience avec cette toile* [une palette, la sienne, au centre, entourée de bouchons collés et remplis de couleurs]. *Là, je suis en train de construire une tour de Pise. »* Une tour penchée qui vit comme par miracle.

V. Mo.

★ Anthologie Serge Reggiani. Chansons : 1 coffret de 8 CD Polydor 517542. Poésies : 1 coffret de 5 CD Polydor 517551. En concert aux Francofolies, le 15 juillet, Grand Théâtre, à 21 heures.



J.B. NADEAU/APPA



FRANCIS VERNHET/BIRMAPRESSE

Allain Leprest (ci-dessus) et Eric Lareine (ci-contre)

un retour certain au folklore, à la chanson régionaliste, aux poètes ruraux. Renaud vient d'enregistrer un disque en ch'timi, Gérard Pierron poursuit un travail formidable, notamment autour de Gaston Couté. Non, il y a une crise du public.

» Les gens se tournent vers d'autres sujets. En ce moment, vers les comiques. Ils ont sûrement des raisons valables. Mais il faut aussi les responsabiliser : à ceux qui disent « on ne vous entend jamais à la radio », je réponds : venez au spectacle. Sinon, les chanteurs seront chômeurs, et se poseront, comme Julien Clerc dans *Utile*, des questions sur leur rôle, leur existence. Il faut redonner des racines à l'arbre, non pas en distribuant l'argent des sociétés civiles ou en nommant un « Monsieur Chanson » qui partira à l'aveuglette, mais en concertation avec les artistes.

» Bien sûr, une des raisons majeures du blocage vient du fait qu'il n'y a pas de majors françaises. Quand les directeurs de maisons de disques sont anglais ou américains, et qu'ils voient un jour noté sur un listing que le numéro douze mille et des poussières – peut-être Leprest ou tartampion – représente vraiment trop peu d'argent rentré par rapport aux dépenses, on risque, à un moment ou à un autre, d'être rayé d'un trait rouge. C'est même arrivé à Nougaro, qui est revenu ensuite avec *Nougayork*, au nez et à la barbe de tout le monde. Et si je m'insurge contre le trop-plein de chansons anglo-saxonnes, c'est parce qu'il limite totalement l'espace, et pour la chanson française, et pour la chanson italienne, portugaise, grecque, etc. Ce qui est grave pour un créateur, qui doit avoir les oreilles ouvertes, et non fermées par l'envie du protectionnisme.

» Mais, attention, je ne pleure pas sur ce métier ; dans un contexte de crise sociale, ce serait indécent. D'autant plus que c'est agréable de se trimballer avec un petit bout de papier dans sa poche, un stylo, et d'aller voler dans les bars les mots et les idées. Pourtant, j'aimerais bien que l'on reconstitue toute le cheminement d'une chanson, du stylo à la chaîne hi-fi, et que l'on chiffre l'argent, le nombre d'emplois, le mouvement qu'elle génère.

– Votre album avec Richard Galliano, sorti en 1992, a été encensé par la presse, mais votre maison de disques, Saravah, est en conflit avec son distributeur, Adda, et *Voce a mano* a disparu des bacs des disquaires...

– Saravah traverse les problèmes de toutes les petites maisons de disques françaises. Elles ne peuvent pas faire face aux exigences de la grande distribution. Heureusement, il y a la scène. Grâce à ce qui a été dit de mon travail avec Richard Galliano, les programmateurs de salles me demandent. J'ai d'autres satisfactions aussi : le disque de mon complice Romain Didier, sur lequel j'ai travaillé dur, va sortir. Et bientôt, viendra mon prochain album, chez Saravah. Avec *Voce a mano*, je crois que j'ai rendu à l'accordéon tout ce qu'il m'a donné pendant quinze ans. Cette fois, il y aura du piano, et je reprendrai pour la première fois des chansons inconnues d'inconnus que j'admire, pour les faire découvrir à mon petit public. En mars 1994, je présenterai mon nouveau spectacle à Ivry, dans le théâtre de Vitez. »

Propos recueillis par
CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

★ *1 CD Saravah 591062, distribué par Adda. En concert* aux Francofolies, le 18 juillet à 18 h 30, salle Bleue.

A fleur de peau

IL est abusif, Eric Lareine. En équilibre instable entre rock réaliste, valse déglinguée et chansons à texte déclamées à l'arraché. Un zeste de Ferré, un autre de Jean Guidoni, le blues en plus, la maturité en moins. Il déborde d'un tempérament joyeux et pessimiste à la fois, rempli d'envies insurrectionnelles. Né à Charleville au milieu des années 50, l'homme se destinait au métier de charpentier, devint peintre en lettres du côté de Villefranche-de-Rouergue, refuge aveyronnais d'une compagnie de danse professionnelle qui l'engage très vite comme comédien. Il y rencontre... un guitariste. Le duo s'étoffe, devient *« un combo rock et rhythm'n'blues »*. A force d'écumer la région, les voici à Toulouse, inlassables, où ils jouent dans les nombreux bars de la cité de Nougaro. Et puis, au Printemps de Bourges en 1989, Lareine se lance en solo.

« Les fils de chien s'inscrivent au Front, le crâne rasé pour élire le roi des cons... » : il écrit parfois des mots rudes, et les chante avec une certaine hargne. *« Sans amertume, ni aigreur. Je ne suis pas un artiste maudit »*, dit-il, mais un teigneux oui, un homme de scène, gavé de rencontres. Il a peint des caravanes pour Archaos, a suivi longtemps le Royal de Luxe dans ses actions de rue. Leur violence l'a séduit : *« Ils ont une force d'expression incroyable, un esprit de rentre-dedans qui correspond bien à mon éducation rock'n'roll »*. Il s'est frotté aussi aux mots sans limites de Copi, le temps d'un petit rôle dans une pièce, *l'Homosexuel ou la difficulté de s'exprimer.* Agitateur éclectique, Eric Lareine écrit dans la foulée une opérette-rock de quinze chansons d'après un roman de John Steinbeck, *Rue de la sardine*.

Eric Lareine veut plus que jamais parler aux gens, leur raconter des histoires : *« Je suis de la génération des petits frères des « soixante-huitards » qui étaient attachés au texte. Pendant qu'on courait dans tous les sens, eux ont soigné leur carrière. Ils sont arrivés au pouvoir, économique et politique. Je crois que c'est à notre tour de raconter, et, à voir le succès d'un Patrick Bruel, il est clair que l'on manque de héros. »*

Chi va piano va sano. Après quinze ans de scène, plus de trois cents concerts, Eric Lareine sort enfin un disque en 1992, *Plaisir d'offrir-joie de recevoir*, produit par Turbulence, un petit label, implanté à Montreuil-sous-Bois, dont c'est la première aventure. Lareine avoue sa peur du studio, *« une expérience difficile pour moi qui aime le spectacle »*. Aux Francofolies, Eric Lareine présente *l'Ampleur des dégâts* – l'histoire d'une fausse biographie basée sur un poème de René Daumal, – entouré de cinq musiciens (un violoniste-banjoïste, un guitariste, et un violoncelliste également vielliste), soigneusement mis en scène. Un enregistrement du spectacle sera peut-être publié. Lareine rêve de le présenter comme un album de *Pierre et le Loup*, avec un livret illustré.

Ch. M.

★ 1 CD Turbulence 002, distribué par Socadisc. En concert aux Francofolies, le 15 juillet à 18 h 30, Salle Bleue.

FRANCOFOLIES 93/LA ROCHELLE

FABULOUS TROBADORS ET MASSILIA SOUND SYSTEM

RAP
LE SYSTÈME DU MIDI

Au sud de la Loire, le rap et le raggamuffin se sont acclimatés. Langue d'oc et accent, Capitole et Canebière ont pris la place du jive américain ou du patois jamaïcain, des rues de South Central ou de la baie de Kingston. Pionniers de ce réjouissant télescopage géographique et culturel, les Fabulous Trobadors, toulousains, et le Massilia Sound System, marseillais. Esquisse d'une carte des musiques qui parlent au sud de la Loire.

EN France, mieux que le rock il y a trente ans, le rap et le raggamuffin ont pris souche. Certains, prisonniers de leur admiration pour les pionniers d'Amérique, ont d'abord retranscrit sans finesse leurs codes vestimentaires, leurs tics musicaux et linguistiques. Mais la faculté d'adaptation de ces musiques communautaires aux réalités locales a permis à beaucoup d'autres de s'en servir pour étayer leur spécificité. Ainsi, dans le Midi, on s'est approprié les deux plus efficaces vecteurs de paroles de la musique populaire actuelle, ces faux frères issus de la soul (le rap) et du reggae (le raggamuffin). La faconde méridionale sied bien, sans doute, à ces arts de la tchatche. Il y a trois ans, le Toulonnais Poupa Claudio le démontrait. Aujourd'hui, des groupes marseillais comme IAM, Massilia Sound System, ou toulousains, comme les Fabulous Trobadors, Bouducon Production ou Zebda, y intègrent la richesse d'un héritage culturel, la vivacité retrouvée de la tradition tout autant que la modernité de leurs préoccupations politiques.

Sur cet axe Toulouse-Marseille a grossi un courant. L'effervescence d'un mouvement nourri de rencontres et d'échanges fondateurs, de goûts et de revendications partagés, d'intuitions déterminantes et d'une réflexion profonde sur les correspondances possibles entre terroir et musiques importées.

La culture occitane prédisposait-elle à de tels rapprochements ? C'est en pistant pendant quinze ans ses traditions musicales à la recherche d'un folklore régénéré, au secours d'une langue moribonde, que Claude Sicre a cheminé jusqu'aux Fabulous Trobadors. Diplômé en ethnolinguistique et en ethnomusicologie, ce musicien-philosophe à la trentaine bien tassée, autodéfini *« ingénieur en folklore toulousain et languedocien »*, a enregistré avec son complice Ange B (par ailleurs leader de Bouducon Production) *Era pas de faire* (« On n'aurait pas dû le faire »), un album d'une pétulance rare où – en français et en occitan – *« l'humour courtois »* des troubadours rejoint l'art des rappers tout en le précédant.

« J'ai longtemps cherché une formule qui répondrait à plusieurs contraintes, dit-il. *Une musique qui puisse retrouver sa fonction utilitaire pour une communauté, qui parle des petits événements de la vie de tous les jours, d'une légèreté instrumentale qui s'adapte à tous les lieux. Les* tençons *des troubadours du XIII*[e] *siècle m'intéressaient pour cela et pour leur principe de joutes verbales, d'énumération et d'improvisation essentielle pour la vivacité d'une langue. Je voulais une musique qui s'enracine profondément mais qui puisse aussi toucher plusieurs tranches d'âge. Me manquait un élément rythmique. J'avais l'intuition de l'alliance voix-tambourin sans savoir bien l'utiliser. J'ai eu alors plusieurs révélations. En 1985, en découvrant les* emboladores, *ces chanteurs-improvisateurs du Nordeste brésilien accompagnés de tambourins, héritiers,* via *le Portugal, des troubadours occitans, mais dont les rythmes syncopés témoignent aussi de l'apport africain. Ce fut une révélation. Puis, en 1986, j'ai rencontré Ange B, capable avec sa bouche de trouver tous les rythmes, une* human beatbox *équivalant pour moi à l'électronique mais convenant à mon format dépouillé et acoustique. Il m'a fait découvrir le rap auquel on m'avait dit que ma musique ressemblait. Les connexions étaient évidentes, mais j'ai évité de trop en écouter pour ne pas perdre l'originalité de ma forme. Enfin en 1988, nous avons rencontré Massilia Sound System. Ils avaient fait le chemin inverse pour arriver au même point, partant du reggae pour déboucher sur leurs propres traditions. Pour finalement créer comme nous un folklore moderne. Nous avons tout de suite pensé qu'il pouvait y avoir des relations très productives entre Toulouse et Marseille. »*

Quelques années auparavant, comme beaucoup de Marseillais, Tatou, fondateur de Massilia en 1984, et Jali, qui le rejoint en 1985, se passionnent pour le reggae découvert à travers Bob Marley, l'album *Black and Blue* des Rolling Stones et le mouvement punk, marqués aussi par les premières performances de Jo Corbeau, l'ancêtre des Maîtres de cérémonies locaux.

DINH THI TIEN

Fabulous Trobadors.

Sensibles, en particulier au *rub-a-dub*, ce style parlé permettant à des chanteurs *(toasters)* d'improviser sur des versions instrumentales (*dub*) jouées sur des sonos de discothèques mobiles (*sound system*). Jali explique son coup de foudre pour ce modèle jamaïcain. *« Ce style était un moyen d'expression très direct. Ces mecs tchatchaient dans leur patois, nous racontaient des histoires de la vie quotidienne très locale, et c'est justement ce qui nous intéressait et faisait leur universalité. »*

Conscients d'une adaptation possible, ils trouvèrent dans l'environnement de l'époque une motivation autant qu'un défi. *« Il y a dix ans, la réputation de Marseille était au plus bas. On ne parlait que d'insécurité. Les médias nous désignaient comme la poubelle de la France. En 1986, les 26 % du Front national nous ont fait l'effet d'un électrochoc. Il fallait faire quelque chose. »* En observant d'abord leur ville, en racontant sa vraie vie et ses atouts, en prenant à leur compte de prétendus défauts et de pittoresques caricatures pour en dévoiler, *avé l'assent*, les aspects les plus positifs. *« Si on sert le pastis pendant nos concerts, si on vante les mérites de l'aïoli, ce n'est pas pour se mettre minable, mais en signe de convivialité. »* Utilisant le *rub-a-dub*, rebaptisé entre-temps raggamuffin, comme forme artistique autant que comme média alternatif, le trio s'agite, se fait un nom sur la région PACA, soutenu aussi par les rockers de passage (Mano Negra, Berurier Noir, Nuclear Device), sensibles à la vigueur des messages.

La rencontre avec les Fabulous Trobadors leur donnera une conscience plus aiguë de l'importance de l'enracinement des musiques, de l'actualité d'un nouveau folklore et de la langue provençale, un des parlers de l'occitan. Claude Sicre, en bon théoricien, héritier d'une certaine culture militante des années 70, leur permettant aussi de mieux structurer leur philosophie régionale en les initiant aux œuvres de Félix Castan. *« Un philosophe montalbanais*, explique Claude Sicre, *qui depuis quarante ans préconise pour la France des villes capitales culturelles, une nation riche d'une pluralité de civilisations. »* Une démarche anticentraliste, revendiquant une indépendance culturelle, fondant une *« ligne Imaginot »* qui relierait Nice à Bordeaux, mais allergique aussi à toute forme de nationalisme régional. Comme le soulignait récemment Tatou, *« on ne dit pas : « On veut l'occitan pour les Occitans », on veut l'occitan pour tous les Français, parce qu'il faut posséder la culture occitane pour mieux comprendre la culture française. »*

Le centralisme parisien, bien sûr, est dans leur collimateur et on les sent animés par une volonté farouche de démontrer qu'on peut réussir *« al pais »*. Artistiquement et économiquement. En créant leur propre label discographique, Roker Promocion, les Massilia exprimaient ce souci de non-allégeance, même un peu forcé par les événements. *« Personne ne voulait produire de groupes de rap ou de ragga »*, se souvient Jali, fondateur du label en 1989. *« Massilia tournait déjà pas mal, et de plus en plus le public nous réclamait des disques. Nous avons pris alors l'initiative, en sortant d'abord notre première cassette, puis celle de IAM juste avant qu'il ne signe avec Delabel. Après notre rencontre avec les Fabulous et Bouducon, nous avons décidé de les produire, en essayant de trouver une diffusion moins underground. Massilia marchait de mieux en mieux, nous avions quelques propositions de licence, mais nous étions décidés à imposer l'ensemble de notre catalogue. Seul Bondage* [label indépendant qui accueillit les rockers alternatifs] *s'est montré suffisamment confiant. »*

Sortis il y a un peu plus d'un an, ces trois albums, *Era pas de faire*, *Bouducon Production* et le *Parla patois* de Massilia Sound System, ont reçu un accueil critique et public très chaleureux même au-delà de nos frontières. L'album de Massilia est d'ailleurs distribué aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe. Juste récompense pour des disques réjouissants, regorgeant de trouvailles et de drôlerie, d'une étonnante maturité poétique. Rendus plus attachants et vivants encore par la précarité des moyens techniques.

Roker Promocion continuera à relayer l'effervescence de la scène locale, en produisant bientôt les Black Lions, groupe ragga-hip hop vitrollais. Les performances scéniques de ces jeunes gens d'origine africaine ont d'ailleurs convaincu Jean-Louis Foulquier de les programmer cette année aux Francofolies. Prévue également, une compilation de groupes de différentes régions d'Italie, chantant eux aussi dans leurs dialectes respectifs, le phénomène raggamuffin prenant là-bas des proportions inattendues.

Cette réussite critique et commerciale ne suffit pourtant pas à des artistes pour qui la musique est un élément indissociable de la vie dans la cité. Ils revendiquent son rôle utilitaire (comme les Fabulous composant *Venez manger midi et soir au Don Camillo* en échange de pizzas), facteur de sociabilité. Musiques de proximité, porte-voix d'un quartier, elles impliquent leurs auteurs dans l'histoire de celui-ci. Depuis des années, Claude Sicre se consacre à l'animation d'Arnaud-Bernard, vieux centre populaire de Toulouse, chantant les petits événements qui le rythment, organisant aussi des dîners, des colloques en place publique, créant également un comité permettant à ses habitants de se prendre en main, de proposer un contre-pouvoir des citoyens.

Massilia parraine, lui, le *Chourmo* (les rameurs de la galère en provençal, équivalent de la *raya* du rock alternatif), une association rassemblant des fans de musique (200 adhérents environ), club de rencontre autant que club de supporters, capables de suivre le groupe jusqu'à l'étranger comme de créer à leur tour (beaucoup sont eux-mêmes des artistes) de nouveaux « pôles culturels ». Mais cette Occitanie idéale, cette dialectique régionaliste peuvent-elles se confronter aux dures réalités des périphéries urbaines ? Les idées de Félix Castan trouvent-elles un écho dans les banlieues des métropoles méridionales ? Magyd, chanteur de Zebda, groupe d'une banlieue nord de Toulouse, Les Isards, mêlant en son sein Français « de souche » et fils d'Algériens, reconnaît l'influence prépondérante de Massilia Sound System, *« notre référence musicale avant la création du groupe »*, et de Claude Sicre, *« un grand philosophe »*, dont ils reprennent d'ailleurs l'irrésistible ode au maire de Toulouse, *Come on every Baudis*, sur leur album *L'arène des rumeurs*. Il dit aussi se sentir moins concerné par la problématique occitane, plus préoccupé par sa propre *« schizophrénie ethnique »* et par *« l'isolement des banlieues »*. En conséquence, leurs chansons, détonant mélange de rock, funk, raï, rap et reggae, élargissent les thèmes à d'autres souffrances (*Arabadub*, *Minots des minorités*, *Baïonnettes*). Impossible pourtant là aussi de séparer la vie du groupe de son activité sociale.

« A l'origine, Zebda s'est formé pour jouer le rôle d'un groupe de rock dans un film tourné dans le cadre d'une animation vidéo organisée dans notre quartier. Symboliquement, trois beurs fans de rap et de reggae, Akim, Mustapha et moi, jouaient avec trois rockers français. Mais une étincelle s'est produite entre nous. Pendant quelques années, nous n'avons existé que comme animateurs musicaux à travers des projets de quartier (défilés de mode, concours de danse...). Puis en 1989, nous nous sommes enfin pris au jeu en donnant de nombreux concerts dans beaucoup de villes en France, principalement des banlieues. Nous sommes maintenant un groupe à part entière, mais nous ne pouvons pas nous contenter de faire de la musique. Je reste président de l'association Vitecri, responsable d'animations vidéo, musique, écriture et qui organise du soutien scolaire pour des jeunes des Isards. Depuis trois ans également, nous organisons le festival Ça bouge au Nord, *qui du 28 août au 4 septembre mobilise quatre quartiers de la périphérie de Toulouse. Cette année encore, nous avons reçu le soutien actif de nombreux artistes comme Noir Désir et Les Satellites qui se produiront gratuitement avec d'autres groupes locaux. La municipalité ne montre pas une telle solidarité. »*

Et si, comme le défendent Claude Sicre et Massilia Sound System, l'intégration passait d'abord par cette appartenance revendiquée à la ville ? *« J'ai souvent du mal à me définir comme français, je me sens par contre profondément toulousain. »*

STÉPHANE DAVET



ÉLODIE 40

Massilia Sound System.

★ Discographie : Massilia Sound System, *Parla patois*. The Fabulous Trobadors, *Era pas de faire*. Bouducon Production, *Bouducon Production*. Tous CD Roker Promocion-Bondage. Zebda, *l'Arène des rumeurs*, 1 CD Nord Sud Barclay.

★ Aux Francofolies : soirée « Rap à la Coursive » avec Tribal Jam, Black Lions, Fabulous Trobadors et Massilia Sound System, le 15 juillet à 18 heures. Zebda, le 15 juillet à 21 heures, esplanade Saint-Jean-d'Acre. Ainsi que le 20 à Saint-Priest (Rhône) et le 21 à Villefontaine (Isère).

Agenda

Juste après l'épreuve du feu d'artifice le 13 juillet, où sévissaient Vanessa Paradis et Michel Fugain, les « clous » des soirées du week-end rochelais de cette année s'appellent Johnny Hallyday (le 15), Noir Désir (le 16), Jacques Dutronc et Etienne Daho (le 17), Michel Jonasz (le 18). Chacun d'eux bénéficiera d'une première partie non moins prestigieuse en la personne des Innocents, de Zebda (le 15), de Jad Wio, Kat Onoma (le 16), d'Art Mengo (le 17) et de Maurane (le 18), à partir de 21 heures sur l'esplanade Saint-Jean d'Acre, le parking de bord de mer qui s'étend aux pieds des remparts de la vieille ville.

Après Catherine Ribeiro et Louis Chédid présentés en ouverture de ces neuvièmes Francofolies, Serge Reggiani (le 16), puis Nilda Fernandez, qui reprend ici une collaboration entamée à Barcelone avec le Catalan Lluis Llach (le 17), et Kent (le 18) mettront la chanson française à portée d'oreilles au Grand Théâtre (concerts à 18 ou à 20 heures). Toujours au rayon de la chanson française : des valeurs qui montent comme Eric Lareine, Pow Wow (le 15), L'affaire Louis Trio (le 16), Allain Leprest accompagné à l'accordéon par Richard Galliano (le 19). Thomas Fersen (le 15), puis, Clarika, Nathalie Dupuy, Yves Postic, au cours de l'après-midi « Carte Banche au Sentier des Halles », la petite et courageuse salle parisienne (le 16), Michel Rouyre (le 17) et Brigitte Comard (le 18) feront leurs débuts – pour certains, c'est une « première scène » – à la Salle bleue à partir de 16 heures. Amina et Khaled apporteront la couleur et le rythme le 17 au Grand Théâtre, à 16 heures. Une session de rattrapage en musiques du monde pour qui aurait manqué Ray Lema et le chœur bulgare Pirin, programmé le 14 juillet.

Le 15, une soirée spéciale, « Rap à La Coursive », rassemblera au Grand Théâtre Tribal Jam, Black Lions, Fabulous Trobadors et Massilia Sound System, à partir de 18 heures. Le 18, les Boucherie Productions programment une soirée « Boucheries Folies », consacrée au rock français avec les Garçons Bouchers, 10 Petits Indiens et Niominka-Bi, dans le Grand Théâtre, à partir de 18 heures. Des groupes qui, entre autres, font figure de relève de la chanson française.

En tant que ville portuaire, La Rochelle reçoit naturellement des vents d'outre-mer. Les Québecois, qui accueillent les Francofolies depuis cinq ans à Montréal, marqueront de leur accent fleuri chaque début de journée festivalière, à 16 heures, à la Salle bleue : Terez Montcalm (le 15), Mario Chenart (le 16), Daniel Bélanger et Louise Forestier (le 17), Déde Traké et, en vedette, Michel Rivard (le 18 à 18 heures avant Kent). La clôture reviendra donc à Michel Jonasz, ses décors de rêve, avec lune immerise et blues garanti.

★ Renseignements : Francofolies au 46-51-54-00 ; Réservations au 46-50-55-77, ou sur place à La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle. Tarifs : Esplanade Saint-Jean d'Acre, 145 F et 115 F le 14 juillet ; La Coursive-Grand Théâtre, de 80 F à 130 F selon dates et horaires ; La Coursive-Salle bleue, 50 F.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Alarme fatale

de Gene Quintano,
avec Emilio Estevez, Sam Jackson, Jon Lovitz, Kathy Ireland, William Shatner, Tim Curry.
Américain (1 h 25).

Selon la recette éprouvée deux flics aux méthodes opposées doivent collaborer pour une enquête : une parodie de la série à succès où Emilio Estevez remplace Mel Gibson et Sam Jackson, Danny Glover.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; *UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ;* 36-65-70-68) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, dolby, *12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ;* UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Best of the Best 2

de Rob Radler,
avec Eric Roberts, Phillip Rhee, Christopher Penn, Mey Foster, Ralph Moeller.
Américain (1 h 41).
Interdit - 16 ans.

Bagarre et science-fiction avec indianisme folklo en prétexte aux coups de savate.

VO : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

Les Copains d'Eddie Coyle

de Peter Yates,
avec Robert Mitchum, Peter Boyle, Richard Jordan, Steven Keats, Alex Rocco, Mitchell Ryan.
Américain (1 h 43).

Robert Mitchum y est inoubliable en traficant minable contraint à la délation.

VO : Action Christine, 6e *(43-29-11-30 ;* 36-65-70-62).

Nom de code : Nina

de John Badham,
avec Bridget Fonda, Gabriel Byrne, Dermot Mulroney, Anne Bancroft, Harvey Keitel.
Américain (1 h 48).
Interdit – 12 ans.

Nikita, de Luc Besson revu outre-Atlantique, avec Bridget Fonda dans le rôle de la petite délinquante récupérée par une organisation para-gouvernementale spécialisée dans les exécutions politiques.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; *Montparnasse*, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; *Pathé Wepler II, handicapés,* dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Sniper

de Luis Llosa,
avec Tom Berenger, Billy Zane, J. T. Walsh, Aden Young, Ken Radley, *Reinaldo Arenas.*
Américain (1 h 40).

Un tireur d'élite des « marines » se voit se voit imposer, pour une périlleuse mission dans la jungle panaméenne, un coéquipier sans expérience.

VO : Forum Orient Express, handicapés, *1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ;* Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Sélection Paris

A toute épreuve

de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Tony Leung, Teresa Mo, Philip Chan, Kwan Hoi- Shan, Anthony Wong.
Hong-Kong (2 h 10).
Interdit -16 ans.

La lutte de deux policiers contre des traficants d'armes est le prétexte pour John Woo d'un sanglant ballet.

VO : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Deux femmes l'une belle, l'autre moche, s'aiment et s'insupportent. Une *comédie anglaise sur les vacheries et les* paradoxes de l'amitié.

VO : Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Comment font les gens

de Pascale Bailly,
avec Elsa Zylberstain, Sandrine Kiberlain, Géraldine Pailhas.
Français (48 mn).

Chassés-croisés entre plusieurs couples qui tissent une comédie allègre et incisive sur le mal de vivre des 25/30 ans.

Action-Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'Enfant lion

de Patrick Grandperret,
avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean- René de Fleurieu.
Français (1 h 26).

Légende d'un enfant qui parle aux animaux et de sa sœur de lait, la reine des lions. Une Afrique rêvée par Grandperret, envoûtante à tous les âges.

Ma saison préférée

d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Chronique des remords enfouis et des chagrins inavouables. Téchiné saisit autour d'une mère qui décline l'affolement des sentiments d'un frère et d'une sœur.

Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGCOpéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Mad Dog and Glory

de John McNaughton,
avec Robert De Niro, Uma Thurman, Bill Murray, David Caruso, Mike Starr, Tom Towles.
Américain (1 h 40).

John McNaughton s'amuse, fait d'un polar une comédie réussie, avec De Niro en flic couard et Bill Murray en gangster inquiétant qui aurait voulu faire carrière dans le comique.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; *Gaumont Marignan-Concorde,* dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov, Maria Lipkina, Hélène Lapiower, Alexandre Kallaguine.
Français (1 h 45).

Dans les traces, douloureuses mais chaleureuses, de deux enfants – l'un juif, l'autre pas – en fuite sur les routes de la Pologne des années 30. Yolande Zau*berman retrouve une juste mémoire.*

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Passion Fish

de John Sayles,
avec Mary McDonnell, Alfre Woodard, Wondie Curtis-Hall, David Strathairn, William Mahoney, Angela Bassett.
Américain (2 h 12).

Une actrice de *soap opera* perd l'usage de ses jambes : de son difficile réapprentissage à la vie John Sayle fait un film appliqué et chaleureux.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Red Rock West

de John Dahl,
avec Nicolas Cage, Dennis Hopper, Lara Flynn Boyle, J. T. Walsh, Timothy Carhart, Dan Shor.
Américain (1 h 38).

Comment un homme (Nicolas Cage, épatant) peut s'obstiner dans l'honnêté dans un monde de lucre et de violence. Un polar sans esbrouffe inutile.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

Robocop 3

de Fred Dekker,
avec Robert Burke, Nancy Allen, Jill Hennessy, Remy Ryan, Bruce Locke, Felton Perry.
Américain (1 h 45).

Parce que le robot mi-homme mi-ma*chine, pour son troisième retour,* ressemblent plus à une boîte de conserve bricolée qu'à un exterminateur futuriste, les meilleurs archétypes du cinéma américain peuvent résonner.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC *Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-*65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

«Pather Panchali», de Satyajit Ray, au Festival de Martigues.

COLL. CAHIERS DU CINÉMA

Forum-Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Nations, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

Fiorile

de Paolo,
Vittorio Taviani,
avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan, Lino Capolicchio, Constanze Engelbrecht, Athina Cenci.
Italien (1 h 58).

Chronique d'une malédiction ancestrale *ancrée en terre toscane. Les Taviani y* ont retrouvé tout leur talent de conteur, emmêlent avec brio trois histoires de lucre, d'amours fous et de trahisons.

VO : Reflet-Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Grandeur et descendance

de Robert Young,
avec Rick Moranis, Eric Idle, Barbara Hershey, Catherine Zeta Jones, Sadie Frost, John Cleese.
Américain (1 h 27).

Histoire d'héritage contrarié, comédie *d'été avec les Monty Python en légataires universels.*

VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39).

La Leçon de piano

de Jane Campion,
avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon.
Australien (2 h).

Autour d'un piano, la prodige Jane Campion arpège la mélodie céleste des sentiments d'une femme muette, de son mari et de son amant.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-*70-73) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; *Montparnasse, dolby,* 14e (36-68-75-55).

Reprises

L'Empire des sens

de Nagisa Oshima,
avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji.
Franco-japonais, 1976, copie neuve (1 h 50).
Interdit aux moins de ans.

La passion érotique comme déni de l'ordre social a inspiré maints réalisa*teurs. Oshima est un des rares à en* avoir fait un grand film.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

Geneviève

de Henry Cornelius,
avec John Gregson, Dinah Sheridan, Kenneth Moore, Kay Kendell.
Britannique, 1953 (1 h 35).

Chérie par ses propriétaires, Geneviève est une vieille voiture de 1904 qui participe au rallye Londres-Brighton. Un classique de la comédie britannique.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

International House

de Edward Sutherland,
avec W. C. Fields, George Burnes, Gracie Allen, Bela Lugosi.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 30).

Le burlesque ravageur de WC Fields balaie tout sur son passage, y compris la télé (ici présentée selon un système chinois).

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

Mean Streets

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Harvey Keitel, David Proual, Amy Robinson.
Américain, 1972 (1 h 50).

Le premier film de Scorsese imposait d'emblée son univers de ganaques italo-ney-yorkaises, de péchés et de tchatche, porté par une stupéfiante énergie.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Qui veut la peau de Roger Rabbit ?

de Robert Zemeckis,
avec Bob Hoskins, Christopher Lloyd, Joanna Cassidy, Charles Fleischer, Stubby Kaye, Alan Tilvern.
Américain, 1988 (1 h 36).

Pétaradante alliance d'un privé humain et d'un lapin de dessin animé pour sauver le monde.

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Genevieve Lemon, Karen Colston, Tom Lycos, Jon Darling, Dorothy Barry, Michael Lake.
Américano-australien, 1989 (1 h 44).

Grâce au triomphe de *la leçon de piano*, réédition du premier film de Jane Campion, beaucoup plus dérangeant, mais où se décèlent déjà toutes les qualités de la réalisatrice.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Festivals

Satyajit Ray à Martigues

Au programme du Festival de Martigues, un hommage au maître du cinéma bengali, grâce à cinq œuvres-clés : les trois titres (*Pather Panchali, Aparajito – l'Invaincu* – et *le Monde d'Apu*) composent la « trilogie d'Apu », qui installa d'emblée la notoriété internationale du cinéaste ; le chef-d'œuvre classique, *le Salon de musique* ; la splendeur plus moderne, et moins connue, de *Des jours et des nuits dans la forêt.*

Jusqu'au 27 juillet. Cinéma Jean-Renoir, rue Jean-Renoir. Martigues. Tél. : (16) 42-49-25-42.

Tavernier à Digne-les-Bains

Le sixième Ciné-d'été de Digne-les-Bains, consacré à Bertrand Tavernier, présente *l'Horloger de Saint-Paul, le Juge et l'Assasin, Des enfants gâtés, la Vie et rien d'autres, Daddy nostalgie, la Passion Béatrice, la Guerre sans nom,* et *L.627*. Cinéphile érudit, l'invité apporte dans ses bagages *la Dame d'onze heures*, de Jean Devaivre, et *Bonne chance*, comédie de Sacha Guitry récemment redécouverte avec bonheur. Les films sont projetés en salle l'après-midi et en plein air le soir.

Du 16 au 31 juillet. Rencontres cinématographiques de Digne. Centre Desmichels, 04000 Digne-les-Bains.

Atelier cinéma à Marseille

Ces stages concernent la plupart des métiers du cinéma, selon une formule s'adressant à tous ceux qui veulent s'initier à partir d'une approche pratique, au contact de professionnels reconnus.

Du 16 au 31 juillet. Atelier cinéma de *Marseille, 24, rue Sénac-de-Meilhan,* 13001 Marseille. Tél. : 91-92-30-39.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

Les entrées à Paris

Neuf nouveaux films sont sortis le 7 juillet et connaissent, pour la plupart, le triste destin des repêchés de l'été. Seul *Robocop 3* fait mouche, à 75 000 entrées dans une énorme combinaison de quarante salles. Et *Grandeur et Descendance* sauve les meubles de l'héritage, à près de 20 000 entrées dans quatorze salles. Pourtant, la semaine enregistre un score global en hausse sur celui de la période correspondante de l'an dernier, grâce aux valeurs sûres des semaines précédentes : *Bambi* remplit son office de « Disney-de-l'été », avec déjà 130 000 amis des faons en quinze jours ; *Made in America* atteint les 280 000 entrées en trois semaines ; et *Tout ça pour ça* en est à plus de 370 000 en cinq semaines.

Avec près de 19,4 millions d'entrées à Paris depuis le début de l'année, contre 17,7 pour la même durée l'an dernier, la première partie de 1993 s'achève donc sur un bilan encourageant. Cette saison aura ainsi vu le succès (compte tenu des ambitions auxquelles pouvaient prétendre les différents titres) d'une quinzaine de films. En tête, le phénomène de l'année, *les Visiteurs*, qui en est à 2 075 000 entrées à Paris en vingt-quatre semaines, et devrait poursuivre une profitable carrière dans les stations estivales. Et aussi : *la Leçon de piano*, à 565 000 en moins de deux mois ; *Beaucoup de bruit pour rien*, qui approche les 300 000 en sept semaines ; *l'Enfant-lion*, à 165 000 en quatre semaines ; *l'Odeur de la papaye verte*, à 88 000 en sept semaines.

Qu'ils aient ou non quitté l'affiche, on trouve également parmi les succès de l'année un puissant quintet américain : *la Belle et la Bête* (847 000 entrées), *Bodyguard* (757 000), *Sister Act* (666 000), *Dracula* (642 000) et *Héros malgré lui* (618 000). Mais aussi *les Nuits fauves*, qui a connu une deuxième carrière à la suite de la mort de Cyril Collard et du triomphe des césars, avec près de 600 000 entrées, *Arizona Dream* qui a atteint les 335 000, ou *Qiu Ju, une femme chinoise*, à 182 000. Bon accueil pour deux comédies françaises venues du théâtre, *le Souper* et *Cuisine et dépendance*. Sans oublier le prodige de *l'Arbre, le maire et la médiathèque*, avec 68 000 spectateurs dans son unique salle au bout de vingt-deux semaines, malgré une sortie totalement dépourvue de soutien publicitaire.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français.*



Massilia Sound System

MUSIQUE

Classique

Mercredi 14 juillet

Debussy
Ravel

Dominique Merlet (piano).

Ecouter Dominique Merlet dans ce programme français est une excellente occasion de retrouver l'acoustique excellente de la salle Cortot, construite par l'architecte des Champs-Elysées pour le célèbre pianiste.

Salle Cortot, 18 h 30. Tél. : 47-63-80-16.

Vendredi 16

Musique liturgique orthodoxe russe

La Capella de Saint-Pétersbourg, Vladislav Tchemouchenko (direction).

Arrangée à toutes les sauces, massacrée par des ensembles de fortune, la musique liturgique a, tout de même, la chance d'être défendue par des ensembles... orthodoxes. La Capella de Saint-Pétersbourg est sans aucun doute l'une des meilleures formations du moment dans ce répertoire.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45. Tél. : 40-30-10-13. Location Fnac, Virgin. 130 F.
Et le 19 juillet à 20 h 45, à l'église Saint-Séverin.

Moscheles

Etudes pour piano

Messiaen

Préludes pour piano

Debussy

Masques
D'un cahier d'esquisses
L'isle joyeuse

Schubert

Sonate pour piano D 959
Noël Lee (piano).

Ce programme n'est qu'un échantillon du répertoire de Noël Lee, pianiste américain vivant à Paris, plus connu pour sa musicalité, sa curiosité que ses doigts infaillibles. Ce vrai musicien (il est aussi compositeur) a choisi de servir la musique, toutes les musiques, plutôt que passer son temps à faire des exercices. Le 18 juillet, à 15 heures, Geneviève Joy et Henri Dutilleux donneront un récital... Dutilleux. Il ne faudrait pas le manquer, pour la musique du compositeur et pour la leçon de musique de Joy. Le 20, à 20 h 30, Roger Muraro Jouera l'intégrale des *Vingt regards sur l'enfant Jésus* : avis aux amateurs, Muraro joue cette musique avec un aplomb renversant.

Salle Cortot, 20 h 30. Tél. : 47-63-80-16.

Samedi 17

Mozart

Requiem

Bach

Cantate

Choeur de la Schola Cantorum d'Oxford, Académie de l'Ile Saint-Louis, Bertrand de Billy (direction).

Bertrand de Billy est un jeune et excellent chef d'orchestre et son Académie de l'île Saint-Louis une formation mieux qu'honorable. Epaulé par le chœur de la Schola Cantorum d'Oxford qui prend ses quartiers d'été à Paris, il va diriger le *Requiem* de Mozart. Un tube assurément, souvent massacré dans diverses églises, mais pas à Saint-Louis-en-l'Ile.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile (le 17, 20 h 45 ; le 18, 17 heures). Tél. : 40-30-10-13. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.
Et le 20 juillet à 21 h, à l'église Saint-Germain-des-Prés.

Dimanche 18

Bach

Partita BWV 826

Beethoven

Sonate pour piano op. 31 n° 2 « Tempête »

Debussy

Children's Corner

Chopin

Etudes
Mazurkas

Miguel Angel Estrella (piano).

Un son, une expression d'une telle vérité ; une si grande tendresse dans le jeu d'un musicien ne s'apprécient que rarement. Estrella est à part, en dehors du coup, sans doute, et c'est tant mieux.

Sceaux. Orangerie. 17 h 30. Tél. : 46-60-07-79.

Régions

Bordeaux

Verdi

Falstaff

Alberto Rinaldi (Falstaff), Christine Barbaux (Alice Ford), Magali Damonte (Meg Page), Victoria Vergara (Mistress Quickly), Natalie Dessay (Nanetta), Alexandru Agache (Ford), Jean-Luc Viala (Fenton), Ricardo Cassinelli (Docteur Caius), Sergio Bertocchi (Bardolph), John-Paul Bogart (Pistol), Choeur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, John Fiore (direction), Ivo Guerra (mise en scène).

Excentré sur la route des festivals d'été, la bonne ville de Bordeaux n'en n'oublie pas pour autant la musique. Et cette production de *Falstaff* mérite le détour.

Le 19. Grand Théâtre, 20 heures. Tél. : 56-48-58-54. De 25 F à 220 F.

Montpellier

Schubert-Webern

Danses allemandes pour cordes

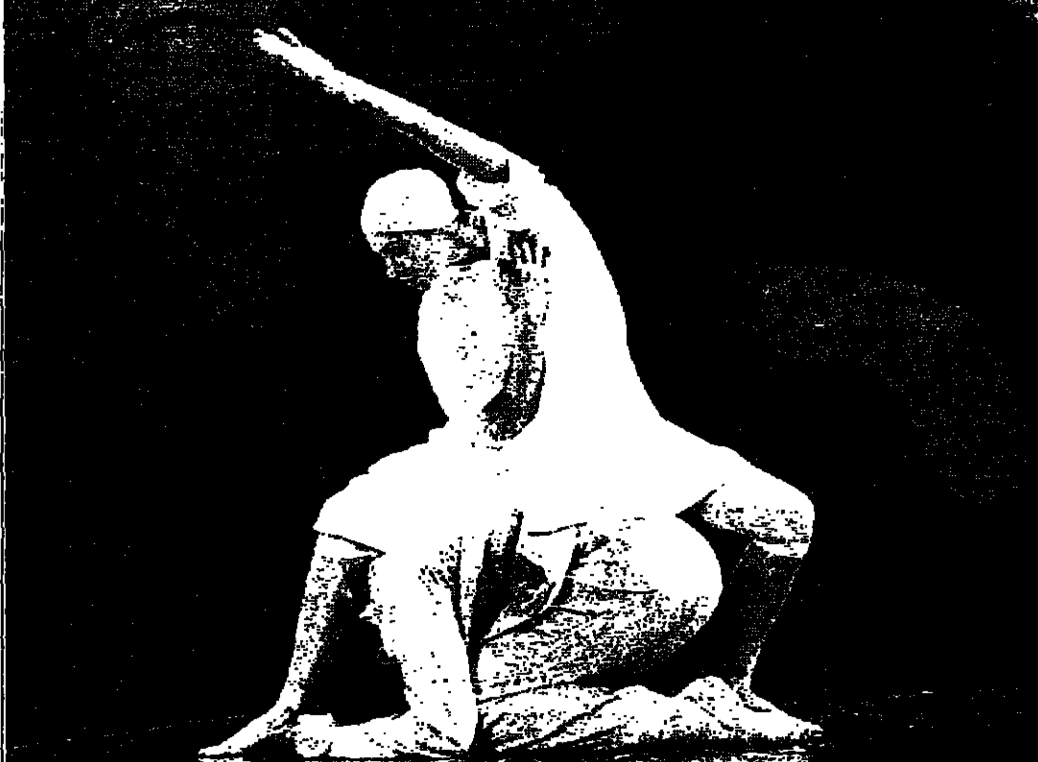
Beethoven

Concertos pour piano et orchestre n° 1 et 3

Alfred Brendel (piano), Academy St-Martin in the Fields, Neville Marriner (direction).

Début de l'intégrale des concertos de Beethoven par Brendel à Montpellier : on est loin de la profession de foi lancée par René Kœring la première année du Festival de Montpellier. Il voulait programmer les jeunes interprètes dans le grand répertoire et les célébrités dans les œuvres de traverse. Qui lui reprochera d'inviter Brendel à Montpellier. Les mélomanes de province aimeraient que Pollini, pour ne citer que ce pianiste, accepte de descendre de son piédestal parisien. Il découvrirait un public bien plus attentif que celui des salles chics de la capitale.

Le 15. Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 21 h 30. Tél. : 67-61-67-61. De 160 F à 250 F.
Et le 17 juillet à 21 h 30, « Suite pour cordes », de Janacek, et « Concertos pour piano et orchestre n° 2 et 4 », de Beethoven ; le 19 juillet à 21 h 30, « La Nuit transfigurée », de Schoenberg, et « Concerto pour piano et orchestre n° 5 », de Beethoven.



« Giselle », chorégraphie de Mats Ek présentée aux arènes de Nîmes.

JACQUES MOATTI

Jazz

Grande Parade du jazz à Nice

Vingtième promenade en jardins familiaux et garderies autour de trois podiums pléthoriques et bruyants. Rien à dire sur le casting, il est ce que l'on fait de mieux dans le genre, pas forcément inventif ni suscitant, plutôt récréatif et incitant au ramage, au plumage et au zappage. Mais si on lit le programme du premier soir (Bireli, Camilo, Charlie, Pat with Joshua, Vander le père et Chaka Khan), la critique s'effondre d'elle-même.

Jusqu'au 24 juillet. Renseignements : 93-71-89-60.

Antibes/Juan-les-Pins 33e Festival

Les vedettes de l'été en tournée ; une messe pour Coltrane par l'église Saint John's de San-Francisco ; un quatuor Vitous-Gurtu-Esen-Stanley Clarke ; Julia Migenes, Santana, Jonasz, Nigel Kennedy. Le plus marqué des festivals français (de jazz ?) donne des signes bizarres : dites 33.

Du 15 au 28 juillet. Renseignements : 93-33-95-64.

Rock

The Gospel Hummingbirds

Groupe de gospel fortement teinté de rhythm'n'blues, les Gospel Hummingbirds flirtent avec la musique profane sans jamais fâcher le Créateur.

Le 16. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Lee Perry

Si l'on revient à Lee Perry et que l'on suit sa descendance vers l'aval, on trouve le rap et quasiment toute la dance music contemporaine. Inventeur du remix, du dub (avec quelques autres), Lee Perry est l'une des figures majeures de la scène jamaïcaine.

Le 17. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 130 F.

Kevin Coyne

Grâce au Passage du Nord-Ouest, toute une série d'excentriques britanniques, de figures un peu oubliées, qu'on retrouve avec plaisir. Avec John Martyn, Bert Jansch, Kevin Coyne, chanteur hyperémotif, homme sincère, est de ceux-là.

Le 17. Passage du Nord-Ouest. 21 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Festivals

Blaye-les-Mines (Tarn)

7e Rock festival

Une soirée de guitares avec le groupe que l'on trouve à tous les coins de l'Hexagone. Non qu'ils se galvaudent, mais Noir Désir est fait de gens généreux. En plus, quelques anglais Ride, Senseless Things et Eat tous gens bruyants et, pour les seconds, en pleine ascension.

Samedi 17 juillet. 19 heures. Renseignements, tél. : 63-49-72-72. Location : 100 F. Sur place : 120 F.

Cahors

Blues festival

Du jazz, pas seulement du blues, avec Jimmy Smith et Kenny Burell. Et, pour l'essentiel, BB King qui fera pleurer Lucile (ce n'est pas de l'argot de Memphis, juste le nom de sa guitare), le 22 juillet et tous les vieux routiers de Chicago qui rendront hommage à Muddy Waters.

Du 20 au 24 juillet. De 30 F à 150 F. Renseignements et réservations : Bureau des Estivales, boulevard Gambetta, 46000 Cahors. Tél. : 65-23-95-06.

Nyon

18e Paléo festival

Après Leysin, le second grand festival helvétique, plus éclectique, moins rock. Avec une intéressante confrontation Daho/Iggy Pop (le 20) assez représentatif du joyeux n'importe quoi de la programmation qui va de Vanessa Paradis (le 23) à Leon Redbone (le 24). Quelques autres noms pêchés au hasard : Neil Yong (le 21), Albert Collins and the Icebreakers (le 22), Serge Reggiani (le 23), James, qui devrait jouer son nouvel album prévu pour septembre, et les Levellers (le 24), les Fabulous Trobadors et Marva Wright (le 25).

Du 20 au 25 juillet. Tél. : (Suisse) (41) 22-361-01-01.

Musiques du monde

Youssou N'Dour Le Super Etoile de Dakar

C'est un opéra africain auquel nous convie le petit prince de Dakar, Youssou N'Dour. Le chanteur à la voix d'or a sélectionné groupes et partenaires, qui verront s'ouvrir devant eux les portes du palais Garnier pour deux nuits de magie, présidées par Youssou et son groupe d'hier, Le Super Etoile de Dakar.

Le 16. Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 80 F à 150 F.

Joao Bosco

Un concert du chanteur et guitariste Joao Bosco est toujours une occasion rare de savourer l'art d'un musicien toujours plus musicien. Joao Bosco le Brésilien a su croiser l'Afrique, les Antilles, la samba et les Mines générales. Douceur, poésie, énergie, rythme.

Le 17. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Hermeto Pascoal e Grupo

C'est un savant fou, un illuminé qui entend de la musique en toutes choses, de la bouilloire à la chute d'eau. Jazzman hors catégorie, enraciné dans la culture métisse des campagnes du nord du Brésil et dans les mythes de la civilisation indigène, cet Amazonien de cœur manipule les produits urbains et le saxophone avec le même culot déstructurant.

Le 20. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Liparo de Mbanga

Le Camerounais, opposant aux opposants, en son pays, reprend sa guitare et son insolence pour mieux faire danser les Parisiens et s'esclaffer devant les inégalités sociales. Qui s'en plaindra ?

Le 20. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

DANSE

Danse à Aix

Karole Armitage et ses *Trafiquants d'âme*, des créations de Dominique Petit et d'Odile Duboc, le Soap Dance Theatre de Francfort, Eric Martin, Herman Diephuis, le Conservatoire national supérieur de Paris et pour finir un gala d'étoiles internationales.

Aix-en-Provence, divers lieux et horaires, du 14 au 24 juillet. Tél. : 42-38-80-20. Selon spectacles, de 60 F à 250 F.

Châteauvallon

Jean-Claude Gallotta « recrée » un de ses grands crus, *Ulysse*, jamais repris depuis 1984 (1) ; Merce Cunningham présente deux *Events* (2) et la Batsheva Dance Company dans *Mabul* d'Ohad Naharin (3).

Amphithéâtre de Châteauvallon, (1) les 16 et 17, (2) les 23 et 24, (3) le 26, 22 heures. Tél. : 94-24-11-76. 150 F.

Avignon in

Avec deux créations, *l'Ephémère* et *la Nuit partagée* (1), et deux reprises, *le Langage des oiseaux* et *Vertiges* de Jean-François Duroure (2).

Cloître des Célestins, (1) jusqu'au 17 juillet, (2) du 19 au 23, 22 heures. Tél. : 90-86-24-43. 120 F.

Avignon off

Secrets de Maroussia Vossen, sur une création sonore de Knud Viktor, et *la Source aux fleurs de pêchers* de Françoise Murcia, sur des musiques de Stravinsky, Part, Gubaïdulina et musiques traditionnelles chinoises (1). *Sourires de fauves* de Maïté Fossen, évocation de la danseuse berlinoise Valeska Gert (2). La troupe vénézuélienne Coreoarte, qui avait déjà séduit Avignon l'été dernier, revient (3). La compagnie Michèle Ettori présente *Grand-mère à vélo traverse la piscine*, clin d'oeil à Boby Lapointe (4).

Cour de l'ancien Archevêché, (1) les 14, 15, 16 et 17 juillet, (2) du 22 au 26, 22 heures. Tél. : 90-86-11-62. (3) Théâtre Golovine, du 19 au 25, 23 heures. Tél. : 90-86-01-27. (4) Théâtre du Balcon, jusqu'au 2 août, 20 heures. Tél. : 90-85-00-80.

Dijon

Dans le cadre de l'Estivade de Dijon, une création de danse-théâtre du chorégraphe américain David Vaughn, qui dans *Lilith* veut exprimer *« l'essence des femmes »* à travers son propre trouble devant leur chair, les âmes et leurs cœurs...

Cour du CROUS, rue du Docteur-Maret, du 16 au 22 juillet, 21 h 45. Tél. : 80-67-69-82.

Eté de Nîmes

Sous le signe de la danse avec les deux *Giselle*, celle, rénovée, du répertoire (Coralli/Perrot) et celle, audacieuse et superbe, de Mats Ek, le Suédois (les 21 et 22 juillet, arènes de Nîmes, 22 heures), et la compagnie Castafiore pour le rire (les 27 et 28, cloître des Jésuites, 22 heures).

Eté de Nîmes, 6, rue Fresque, 30900 Nîmes. Tél. : 66-67-29-26. Fax : 66-21-73-04. De 50 F à 160 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

Saison 1993-94

THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE

Galerie

Homme pour homme/l'Enfant d'éléphant, de Bertolt Brecht, par Yann-Joël Collin, du 21 octobre au 23 novembre 1993. *Quai ouest*, de Bernard-Marie Koltès, par Michel Froehly, du 17 janvier au 13 février 1994. *Impressions Pasolini*, d'après *Calderon* de Pasolini, par Jean-Louis Martinelli, du 28 février au 29 mars. Carte blanche à une chorégraphe : Stéphanie Aubin, *Orphée, mettez-y du vôtre*, du 2 au 8 mai et *Dédicaces*, du 24 au 31 mai. *Le Chant de l'ours*, sur un texte d'Anne Helgesen et Mary Somby, par Amoros et Augustin, du 6 au 20 juin.

Grand théâtre

La nuit du jazz, *Entrechats et Loups*, par le Collectif Zhivaro, avec Henri Texier, Claude Barthelémy, Sylvain Kassap..., le 18 décembre 1993, de 19 heures à 2 heures du matin. *Comment ça va ? au secours !*, de Maïakovski, par Laurent Pelly, du 17 mars au 17 avril 1994. *Les îles de danse à la cité*, avec Ile de France opéra et ballet, week-end des interprètes, les 27 et 28 novembre 1993, au Grand Théâtre et à la Galerie.

Le Jardin

Les Taxidermistes, de Renaud Cojo, du 7 janvier au 5 février 1994.

La Resserre

Finir, finir encore..., de Samuel Beckett, par Stéphane Verrue, du 18 novembre au 18 décembre 1993.

★ Théâtre de la Cité Internationale, 21, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél : 45-89-38-69. Prix des places : 100 F, collectivités, cartes vermeil et chômeurs : 75 F, étudiants et scolaires : 55 F. Abonnements : 4 spectacles : 250 F. Tous les spectacles : 500 F. Les abonnements donnent droit à un tarif préférentiel pour vos amis, une invitation pour les rencontres débats, un tarif réduit pour les spectacles hors abonnement et pour d'autres théâtres. L'abonnement tous spectacles donne droit à la libre entrée aux avant-premières et aux journées cinéma.

THÉATRE DES CÉLESTINS

Edwige Feuillère en scène, par Jean-Luc Tardieu, du 20 au 28 septembre 1993. *Topaze*, de Marcel Pagnol, par Francis Perrin, du 30 septembre au 23 octobre. *Escurial*, de Michel de Ghelderode, par Diden Berramdane, du 25 au 29 octobre. *Amour pour amour*, de William Congreve, par Sylvie Mongin-Algan, du 2 au 18 novembre. *Barnum*, comédie musicale, par Jean-Paul Lucet, du 30 novembre 1993 au 20 janvier 1994. *Temps contre temps*, de Ronald Harwood, par Laurent Terzieff, du 22 janvier au 6 février et les 7 et 8 mai. *Le Malade imaginaire*, de Molière, par Marcel Maréchal, du 8 au 26 février 1994. *Les Soldats*, de Jakob Lenz, par Christophe Perton, du 1er au 12 mars. *L'Aide-mémoire*, de Jean-Claude Carrière, avec Jane Birkin et Pierre Arditi, du 14 mars au 10 avril. *La Guerre civile*, d'Henry de Montherlant, par Régis Santon, du 13 au 20 avril. *Antigone*, de Sophocle, par Jacques Bellay, du 25 au 29 avril. *Le Bateau pour Lipaïa*, d'Alexei Arbouzov, par Jean-Claude Penchenat, avec Simone Valère et Jean Desailly, du 9 au 15 mai. *Les Enfants du silence*, de Mark Médoff, par Jean Dalric et Levent Beskardes, avec Emmanuelle Laborit du 24 mai au 8 juin. *L'Amour foot*, de Robert Lamoureux, Francis Joffo, du 11 au 18 juin. *Notre-Dame de Paris*, sur le parvis de la cathédrale Saint-Jean, de Victor Hugo, par Jean-Paul Lucet, du 21 juin au 9 juillet.

★ Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin, 69002 Lyon. Tél. : 78-42-17-67. Abonnements : 8 spectacles, de 505 F à 1 175 F ; abonnement moderne, 5 spectacles, de 300 F à 720 F ; abonnement classique, 4 spectacles, de 220 F à 430 F, pour les moins de 23 ans et les plus de 65 ans, de 130 F à 230 F ; abonnement moderne plus classique, de 460 F à 1 105 F



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

ARTS

Paris

Album de voyage

Venus du pays du Levant, via le musée de Tel-Aviv et celui de Bayonne, sept artistes ramènent leurs souvenirs de voyages. En *1868*, sous la conduite de Gérôme, ils ont durant cinq mois traversé l'Egypte, la Palestine, la Galilée, la Syrie et le Liban, accumulant les croquis, les études, les photographies d'un Proche-Orient alors en pleine mutation. Un bel hommage aux artistes voyageurs.

Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, Paris-6e. Tél. : 42-22-23-82. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre. 19 F

Architecture et paysage

Quatre thèmes et trente projets ont été convoqués pour cette vaste et bucolique traversée d'un des principaux enjeux de la ville de l'avenir, à savoir le paysage. C'est en effet du travail sur les franges plus ou moins vertes des cités, de la réflexion sur les rapports du jardin et de l'architecture, de l'élaboration ou du rejet des continuités, de l'intégration du mouvement, qu'il soit fluvial, routier ou ferroviaire, que se composera ce futur incertain.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris-16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Tony Catany

La nature morte – genre pour le moins délaissé par les photographes – est la spécialité de cet Espagnol installé à Barcelone, notamment les bouquets de fleurs fraîches, fanées ou séchées, aux couleurs chaudes et raffinées. Cette rétrospective donne aussi l'occasion de découvrir sa vision de la Méditerranée, ainsi que des nus qu'il traite avec des procédés techniques anciens ou *modernes*.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 8 août. 10 F.

Robert Combas

La première exposition personnelle de Robert Combas dans un musée parisien. L'enfant terrible de la figuration libre s'essaye à la poésie en commentant des textes de Sylvie Hadjean, à travers plus de vingt tableaux et quatorze chaises peintes, soixante-seize dessins et un vitrail : surprises garanties.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

« Copier/créer » De Turner à Picasso

Delacroix, persuadé que le génie consistait à redire ce qui ne l'avait pas été assez, copiait les maîtres : il n'était pas le *seul*, le Louvre alors appartenait moins au touristes qu'aux artistes. « Copier/créer » montre tout ce qu'ils ont su prendre à leurs aînés, mais aussi, tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

Niki de Saint Phalle

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris se prépare un été décidément ludique et coloré : outre Combas, la grande Niki de Saint Phalle sème ses personnages picaresques – Femmes éclatées, Nanas, figures allégoriques – dans les salles habituellement dévolues aux collections. Première manifestation depuis plus de douze ans à Paris d'une artiste qui a depuis longtemps, et avec un rare *bonheur, brisé le cordon du nouveau* réalisme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Seamus Farrell

Les visiteurs du Parc floral de Paris aiment à déambuler au long des méandres de ses allées. Ils vont enfin pouvoir les saisir dans leur ensemble, dominer ce plan complexe installé en réduction dans l'espace du Carré des arts : Seamus Farrell y a recréé la topographie du parc, en un plan peaufiné à la paraffine, pour que chacun puisse prendre la mesure de son propre espace, et des ses mouvements.

Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château, Paris-12e. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et mardi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre. 5 F (prix d'entrée du parc).

Martin Kippenberger, Closky, Wolfgang Staehle

Cinquante œuvres de Martin Kippenberger et des amis que, malgré son cynisme proverbial et son sens de l'ironie, il a réussi à conserver. Faux (?) candidat à une rétrospective au Centre Pompidou, il en profite pour épingler la notion *même d'exposition rétrospective et les* principes présidant aux choix dans l'univers artistique.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library

La Pierpont Morgan Library est une des plus importantes bibliothèques du *monde*. Outre des livres et des manuscrits rarissimes, elle collectionne depuis 1910 des dessins européens échelonnés du XIVe au XVIIIe siècle. Un bonheur absolu, et des découvertes en pagaille, même si l'exposition privilégie le dessin français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 30 août. 35 F (billet d'entrée du musée).

Le Salon de la photographie

Le Musée Rodin évoque, en une centaine d'épreuves, l'action des grands salons pictorialistes qui ont fleuri dans le monde entier à la fin du XIXe siècle. Leur but était de hisser la photo au rang des Beaux-Arts. A découvrir : la fameuse série de Steichen sur le *Balzac* de Rodin.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 26 septembre. 26 F.

Ma quête d'architecture

Après « Le dessin et l'architecte », voici le deuxième volet d'une louable entreprise visant à expliquer ce que sont les systèmes de représentation du domaine bâti. Le jeu de mot simpliste sur « Ma quête d'architecture » reflète les énergiques efforts de séduction déployés par le Pavillon de l'Arsenal pour faire venir à lui les Parisiens qui s'inquièteraient de la complexité du sujet. Vaine inquiétude : les maquettes parlent d'elles-mêmes.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 août.

Malcolm Morley

La découverte de l'expressionnisme abstrait lui a fait quitter l'Angleterre pour les Etats-unis, où il renia son premier amour pour embrasser la cause de l'hyperréalisme (« superréalisme », d'après lui). Il a depuis tiré un trait, au sens propre, sur cette période pour retrouver un monde personnel, fait de souvenirs d'enfance, où les jouets se mêlent à une pâte généreuse.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Noir dessin

Qu'il soit d'ivoire, de pêche ou de Mars, tiré du graphite ou du charbon de fusain, le noir posé sur une feuille de papier lui donne immédiatement une dimension qui excède celle du dessin. Le cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne rend hommage à cette couleur (c'est Matisse qui le dit) honnie, et pourtant si fascinante.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Takis

Rétrospective de l'œuvre multiforme d'un artiste grec fasciné par les signaux découverts un jour d'envol sur un aéroport et par les applications du magnétisme. L'aimant suspend le vol des sculptures de Takis entre ciel et terre, et il était bien temps de les voir dans le développement de quarante ans de carrière.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 17 octobre. 35 F.

Régions

Avignon

Botero

Ses dames joufflues ont défrayé la chronique à Paris cet hiver, les voici exhibant leurs cuisses de bronze dans la chaleur de l'été, au moins pour quatre d'entre elles, installées en ville. Les peintures préfèrent la fraîcheur des grandes salles de la chapelle du Palais des papes.

Palais des papes, Grande Chapelle, 84000. Tél. : 40-02-61-19. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Bordeaux

Jean-Pierre Raynaud

Double exposition Raynaud au Capc : à l'étage, une rétrospective choisie de ses « psycho-objets », qui assemblaient des matériaux issus du monde quotidien des cliniques, *ou des panneaux de signalisation* ; dans la nef, sa maison de la Celle-Saint-Cloud, célèbre construction envahie par les carreaux de céramique, que l'artiste a détruite en mars dernier et dont les gravats sont répartis dans un millier de poubelles chirurgicales chromées. L'effet, spécialement vu d'en haut, est époustouflant.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 novembre. 30 F.

FRÉDÉRIC DELPECH

Jean-Pierre Raynaud au Musée d'art contemporain de Bordeaux.

Caen

Les figures d'Elstir

Dans *A la recherche du temps perdu*, Proust avait imaginé un peintre nommé Elstir. Les organisateurs de l'exposition ont retrouvé ses tableaux ! Ou tout du moins ceux d'artistes contemporains de l'écrivain : un bel exercice de style, dominé par *la Botte d'asperges* de Manet.

L'abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, 14035. Tél. : 31-06-98-98. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 août.

Chartres

Marino Marini

On connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'Antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peinte. Une centaine de tableaux vont combler cette lacune et rendre justice à un artiste qui a toujours revendiqué son besoin de peindre.

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Colmar

Variations sur la crucifixion

Ceux qui se souviennent de l'exposition consacrée au même thème par le Musée Picasso ne voudront pas faire le voyage, et ils auront tort : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de quatre-vingts œuvres d'artistes du XXe siècle qui rendent hommage à Grünewald, et entament avec cette œuvre exceptionnelle un dialogue au-delà du temps.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 25 F.

Dijon

Saint-Pétersbourg

L'âge d'or flamand et hollandais, tel qu'il était représenté dans les collections de Catherine II, impératrice de la Sainte Russie, une femme capable de charmer Voltaire, Diderot, et biens d'autres... Prêtés par le Musée de l'Ermitage, ils *sont tous là, les Rubens, Jordaens, Hals*, Metsu et autres Wouwerman, que la dame, vorace, achetait par collections entières.

Musée des Beaux-Arts, Palais des ducs de Bourgogne, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Fréjus

Playtime

Le Centre d'art contemporain de Fréjus fait suite à la Fondation Daniel-Templon : Jean-Michel Foray y montre huit artistes qui ont en commun d'avoir abordé l'art comme un jeu, où peut intervenir le hasard. De l'incertitude chez Armleder, Frize, Dokoupil, Lavier, Magnin, Morellet, Polke et Toroni. Un très beau thème, et un remarquable choix d'œuvres.

Centre d'art contemporain, zone industrielle du Capitou, 86300. Tél. : 94-40-76-30. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre. 25 F.

Labège-Innopole et Toulouse

Kazuo Shiraga

Membre du célèbre groupe Gutaï, qui défraya la chronique de l'art japonais à la fin des années 50, Shiraga, peintre et moine bouddhiste, tire son inspiration des *dieux du panthéon nippon. Ecrire* qu'il peint avec les pieds suspendus à une corde ne dira rien à ceux qui ignorent l'antique tradition faisant de l'homme un intermédiaire entre les forces du ciel et celles de la terre, et ne rendra pas compte d'un travail picturalement exceptionnel.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328 Labège-Innopole. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Laon

Gérard Titus-Carmel

Dix ans de peintures et des dessins extraits des séries « Nuits », « Compositions autour de l'X », « Boréales », « Dédicaces » et autres « Egéennes », par un artiste au talent foisonnant.

Maison des arts, place Aubry, 02000. Tél. : 23-20-28-48. Tous les jours sauf dimanche, lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Les Sables-d'Olonne

« Haptisch »

On traduit généralement « haptisch » par « tactile » et on l'oppose à « optisch ». Le mot désigne un plaisir connu des amateurs, celui de la sensualité dégagée par la matière de certains tableaux, tout autant que le simple fait de toucher l'œuvre : c'est dire si une pareille exposition donne la chair de poule, met l'eau à la bouche, et l'œil en émoi.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Limoges

Joachim Mogarra

Frédéric Paul, le directeur du FRAC limousin, aime les images pleines d'humour : celles de Mogarra en contiennent une bonne dose. Détournement d'objets ou d'images d'actualité, photos prises dans la cuisine, la salle de bains ou depuis son canapé : « *Avec la photographie*, dit-il, *nul besoin de se laver les mains ; il s'agit d'une simple vue de l'esprit sur les choses du monde.* »

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, mardi et jours fériés de 14 heures à 19 heures, nocturne le 16 septembre à 20 h 30. Jusqu'au 3 octobre.

Locminé

L'objet théorique

On connaissait la *Boîte en valise* de Marcel Duchamp, qui reproduisait en miniature l'ensemble de ses travaux. Denys Zacharopoulos vient d'inventer « l'exposition en valise », qui regroupe dans d'adorables et minuscules vitrines 150 œuvres qui sont un résumé de l'art moderne et contemporain. Une performance un brin iconoclaste, mais joyeusement instructive dans ses télescopages.

Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Marseille

César

Une des figures les plus populaires de la sculpture française a enfin l'occasion de montrer l'étendue de son talent : rétrospective en une centaine d'œuvres de César, enfant de la Belle-de-Mai, qui a su depuis ses premiers travaux en 1947 se tailler une place au soleil de la statuaire. César, reconnaissant, rend à sa ville natale ce qui lui appartient : 186 œuvres animeront un musée consacré à ce sacré pygmalion.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. A partir du 19 septembre, tlj sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 septembre. 20 F. Egalement à la Galerie de l'école d'art. Tél. 91.33.11.99.

Metz

La réalité magnifiée

On croit connaître les œuvres de Bruegel de Velours, Rubens, Van Dyck ou Jordaens ; *voilà pourtant l'occasion de quelques surprises* : bon nombre des tableaux présentés ici appartiennent à des collections privées et sont montrés en France pour la première fois. Il en est de même pour des tableaux prêtées par les musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Verviers... De 1550 à 1700, c'est l'âge d'or d'une époque troublée qui nous est révélé.

La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 octobre. 16 F, entrée gratuite le mercredi.

Mouans-Sartoux

L'espace libéré

L'espace de l'art concret donne quartier libre à dix artistes habituellement présents dans ses collections : Robert Barry, Ernst Caramelle – avec une intervention superbe –, Alan Charlton, Dan Flavin, Christoph Haerle, Olivier Mosset – tout rose –, Fred Sandback, Adrian Schiess, Roman Signer, Michel Verjux – en parfaite adéquation avec les lieux –, tous *envahissent le château et confrontent* les spectateurs aux œuvres d'une manière active. Un encouragement à multiplier les travaux *in situ* et, dans sa catégorie, la plus belle exposition de l'été.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. A partir du 1er octobre, tlj sauf lundi, mardi et mercredi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Nice

Bernard Venet

Importante rétrospective des trente dernières années de l'œuvre de Bernard Venet, des diagrammes et dessins industriels aux grandes et belles sculptures aux courbures tantôt semi circulaires, tantôt indéterminées.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Ven. nocturne jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Oiron

« Curios & Mirabilia »

« Curiosités et merveilles » au château d'Oiron, ouvert aux cinq sens et aux quatre éléments qui régissaient autrefois l'ordonnancement des cabinets de curiosités. Boltansky photographie les enfants des écoles, une salle est réservée à la « peinture ultime », un salon est consacré aux *belles lettres rabelaisiennes, un autre* à la lune, un autre à la Belle au bois dormant... Une face ludique, érudite et réjouissante de l'art actuel.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, du 1er juin au 15 septembre de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre. 27 F.

Saint-Paul-de-Vence

Collection de la Fondation Maeght

De Bonnard à Arroyo, en passant par des ensembles uniques de Giacometti, Calder ou Miro, la Fondation Maeght exhibe ses trésors. Une occasion unique de les voir durant l'été, saison habituellement réservée à des expositions temporaires.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.

Toulon

L'éloge de la peinture

Journaliste à France-Culture, critique d'art et éditeur, Alain Avila fait une importante donation au Musée de Toulon. Parallèlement, il organise une exposition mêlant des tableaux anciens des collections qui, à l'âge des culottes courtes, avaient éveillé son amour de la peinture, à des œuvres de Barcelo, Brown, Fetting, Garouste, Kirkeby, Lanneau et Plagnol. L'accrochage est bien fait et les rapprochements saisissants.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Vence

Dufy, le peintre décorateur

On a redécouvert ses tissus imprimés, à Honfleur au printemps dernier. A Vence, peintures, céramiques, gouaches préparatoires pour les merveilleux tissus de Poiret ou de Bianchini-Férier poursuivent le dialogue que Raoul Dufy avait établi entre elles et témoignent d'une virtuosité diabolique d'une main qu'il parvenait pourtant toujours à maîtriser.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-58-15-78. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Korngold

Symphonie en fa dièse majeur op. 14
Les Chants de l'adieu op. 40

Linda Finnie (contralto), Orchestre philharmonique de la BBC, Sir Edward Downes (direction)

Composée aux Etats-Unis au tournant des années 40-50, l'unique symphonie de Korngold est un chef-d'œuvre dont on s'étonne qu'il soit tombé dans l'oubli, juste après sa création par l'Orchestre de la Radio autrichienne. L'œuvre est en quatre mouvements, dure une cinquantaine de minutes, et son orchestration convoque, en plus du grand orchestre postromantique traditionnel, piano, célesta, marimba, tuba, contrebasse et percussions élargies. Mais cet instrumentarium complexe n'est ni lourd ni opaque. Kornold assemble ces blocs de sons à la façon dont les couturières américaines cousent leurs quilts, assemblage de pièces d'étoffes multicolores dont les couleurs vibrent en fonction d'un plan préétabli. Le métier époustouflant de Korngold, son génie polyphonique et rythmique et son inspiration mélodique si typée le situent un peu en marge de l'histoire officielle de la musique, catégorie « génies oubliés », comme Zemlinsky ou Schoeck.

Ce disque admirablement interprété par un chef d'orchestre et un orchestre britanniques s'achève par les *Abschiedlieder*. Ils sont plus beaux encore, si c'est possible. Créés en 1923, par Rosette Anday – cette célèbre chanteuse devait les enregistrer avec Korngold au piano l'année suivante : on aimerait entendre ! – ces *Quatre chants des adieux* sont aussi peu guillerets que ceux de Mahler. Philtre vénéneux qui endort la conscience. Linda Finnie en est l'interprète parfaite.

1 CD Chandos CHAN 9171. Distribué par Média 7.

Schoeck

Venus, opéra en trois actes

Frieder Lang (baron de Zarandelle), James O'Neal (Horace), Lucia Popp (Simone), Hedwig Fassbaender (la mère de Simone), Boje Skovhus (Raymond), Zsuzsa Alföldi (Lucile), Chœurs de chambre d'Heidelberg, Chœurs de garçons de Bâle, l'Atelier philharmonique suisse, Mario Venzago (direction)

Quasiment inconnu il y a dix ans à peine, le compositeur suisse Othmar Schoeck (qui fut le professeur de Rolf Liebermann) doit d'être sorti de l'oubli à la petite marque suisse Claves et à Dietrich Fischer-Dieskau, qui lui a donné quelques-unes de ses plus belles interprétations de Lieder. Né en 1886, mort en 1957, élève de Max Reger, Schoeck passera la quasi-totalité de sa vie à Zurich.

La voix était le domaine de prédilection de Schoeck. Ses quatre cents Lieder sont composés sur des textes d'Eichendorff, Lenau, Hesse, etc., et se caractérisent par leur expressivité et leurs harmonies tendues et raffinées. Il a composé plusieurs opéras qui ont tous quitté l'affiche. *Venus* mériterait d'être repris. Tiré maladroitement par Armin Rüeger d'une nouvelle de Mérimée et d'un récit d'Eichendorff, le sujet en est un peu précieux : l'action se passe dans un château du sud de la France et met en scène une famille et ses amis dominés par la figure singulière d'Horace, jeune homme qui se soumet, la veille de son mariage, à la beauté d'une statue figurant Vénus.

La musique de Schoeck a le raffinement du dernier Strauss, sa singulière intemporalité... datée de l'après-guerre. Néoclassique, postromantique, compliquée dans l'entrelacs de ses multiples lignes mélodiques et de son harmonie tonale incertaine, de ses cadences toujours prêtes à se résoudre mais qui se dissolvent comme par enchantement, de ses lignes vocales ascendantes éthérées, elle est efficace dans son parlé-chanté émouvant, dans son sens remarquable de la continuité théâtrale.

Chantée de façon inégale (remarquables Popp et Skovhus, mais ils ne chantent pas un quart d'heure à eux deux ; ténors pas vraiment transcendants), dirigée de façon superlative, cette *Venus* est une pièce à verser à l'instruction du procès intenté aux tenants du progrès en art.

2 CD Musikszene Schweiz-Migros MGB CD 6112. Distribués par Média 7. Livret et texte de présentation (remarquable) en français. A signaler la publication par EMI du *Notturno* interprété par Fischer-Dieskau et le Quatuor Cherubini : 1 CD EMI CDC 7 54520.

A. Lo.

Jazz

Lionel Hampton

Real Crazy

Enregistré par Vogue lors de sa première tournée européenne, Lionel Hampton éclate dans sa splendeur : nous sommes les 26 et 27 septembre 1953 au Palais de Chaillot et le lendemain dans la jolie salle de l'Ecole normale de musique, rue Cardinet. A noter dans l'ordre : la superbe présentation de ces rééditions Vogue ; les dix chorus du vibraphoniste sur *Blue Panassié*, en tempo lentissime (on entend mugir le marcassin de Montauban) ; la Fender bass mise au point spécialement pour William Montgomery, frère de Wes (une première dans l'histoire de la basse électrique) ; le guitariste gaucher Billy Mackel ; la réussite soutenue de l'ensemble de ces pièces ; l'émotion du passé ; la présence au piano de Claude Bolling et au saxophone tenor d'Alix Combelle (*Free Press Oui*) ; aujourd'hui, assez nettement momifié mais superbement entouré, suscitant encore des espèces très particulières d'enthousiasmes hologrammatiques, Lionel Hampton est en tournée à Nice (le 15 juillet), Munich (le 17), Andernos (le 18), Megève (le 10 août) et Marciac (le 11 août).

1 CD BM 720 Vogue.

Roy Haynes

Live at the Riverbop

Disque enregistré le vendredi 21 décembre 1979 au Riverbop Club de la rue Saint-André-des-Arts génialement dirigé par Jacqueline Ferrari. Selon sa tactique Roy Haynes, batteur historique du bop (avec Kenny Clarke, Max Roach et Art Blakey) promène en Europe des inconnus qui souvent le resteront (Ricardo Strobert, alto et flûte), deux guitaristes (Marcus Fiorillo et David Jackson tiennent bien la route). La question n'est d'ailleurs pas là. En un sens, Roy Haynes, comme Elvin Jones, est à ce point de génie malheureux où il ne peut plus accompagner personne. Il a fait le tour de la planète du jazz de Louis Armstrong à Thelonious Monk en passant par Charlie Parker. Il en sait infiniment trop. Il est dans la position de Juan Manuel Fangio aux autos tamponneuses. Sonny Rollins, de son côté, donne à cette posture triste sa plus grande gloire au ténor.

Donc, quels que soient les partenaires, on écoutera Roy Haynes ; comme leçon de drums, comme jeu absolu, comme démesure captée dans le filet de l'humain. Tout le tragique du bop, ce renversement total du jazz, se condense là. Quinze ans après, frappe intacte, Roy Haynes est au programme de Prades-les-Lez (le 20 juillet), Luz-Saint-Sauveur (le 24), Souillac (le 25) et Antibes (le 27).

1 CD Blue Marge 1002. Distribué par Audivis.

F. M.



Gloria Estefan.

D. R.

Rock

U2

Zooropa

La mue se poursuit, U2 s'enfonce dans la dissidence. En enregistrant « rapidement » ce disque (il faut quand même remarquer que *Achtung Baby*, le prédécesseur de *Zooropa*, est sorti il y a plus de dix-huit mois, laps de temps qui vit la sortie de *Rubber Soul*, *Revolver* et *Sergeant Pepper's*). U2 casse le rythme de sénateur que l'industrie du disque a imposé aux grands vendeurs, c'est-à-dire un album tous les trois ou quatre ans. Plus important, le groupe continue de se moquer des attentes du public, aux deux sens du terme. La plupart du temps U2 joue et écrit comme si l'histoire du groupe avait commencé avec *Achtung Baby*. Sinon, Bono aime aussi jouer à la rock star, sur disque comme sur scène. On ne trouvera sur cet album qu'un titre qui rappelle l'ancien U2, dans l'esprit comme dans la forme. C'est *Faraway so Close*, la chanson que le groupe a écrite pour le film de Wim Wenders.

Pour le reste, on trouve sur *Zooropa* de la *dance music* ambiguë, entre écervellement et désespoir *(Lemon)*, en un hommage aux pionniers de la musique industrielle allemande, Kraftwerk ou Neu *(Numb*, écrit et chanté par The Edge), des expériences étranges *(Daddy's Gonna Pay for Your Crashed Car*, entre house, bruitages et pop ancienne), une chanson country futuriste, chantée par Johnny Cash.

Les faiblesses congénitales de U2 (textes un peu faibles, mélodies parfois répétitives) sont effacées par ce nouvel habillage aventureux. *Zooropa* n'est pas un disque aussi cohérent, aussi fort que *Achtung Baby*, il relève plutôt du carnet de notes que du chef-d'œuvre. Ce qui ne l'empêche jamais d'être constamment intéressant, souvent excitant.

Island CIDU29 518047-2.

T. S.

Chanson

Katerine

Les Mariages chinois et la Relecture

Enigmatique, cet album *« enregistré sur magnétophone 8 pistes à la maison »*, parfois dissonant, toujours surprenant, joue sur les durées : une douzaine de titres ne dépassant pas la minute trente, un moyen format (*le Silence de l'après-midi*, presque un film à lui tout seul), et une *Relecture*, plutôt fastidieuse et découpée en tranches disparates, qui dépasse le quart d'heure. A part ça, ce produit bizarre attise la curiosité avec quelques courts textes d'ambiance. Exemple : *« Ce n'est pas la peine de prendre chaud sous ton maillot comme Jeannie Longo qui n'étonne que les sots qu'aiment bien le vélo, sots comme Jeannie Longo. Même si tu peines je t'aime quand même sans ton maillot. »* Les « chanteuses », naïves, supposées (Bruno, Anne), les gratteurs de guitare, les pianos trafiqués, les emprunts rythmiques (rock, blues, fanfares, Afrique, java) font de ces *Mariages chinois* un drôle de matériau composite, philosophiquement inspiré d'un Pascal Comelade. La brièveté est ici cultivée à merveille. Les instruments sonnent de fait, comme dans la cuisine, et c'est charmant.

1 CD Rosebud 517-759. Distribué par Barclay.

Hugues Auffray

Concert intégral

Dix-sept titres enregistrés à l'Olympia en novembre 1991. Hugues Auffray chante ses chansons, plus deux, *la Complainte de Macky* (Brecht/Weill), *la Prière* (Francis James/Brassens). *Les Portes de Saint-Malo, l'Epervier, le Rossignol anglais, Santiano, Céline* étaient à coup sûr de belles chansons, qu'il fait bon se remémorer dans leur nouvel emballage, assez proche du premier d'ailleurs. La voix connaît ses limites, mais les orchestrations sont joliment agencées, et le public aime. Avec lui, on se laisse encore embarquer dans les forêts sauvages, les tavernes de navigateurs, les bals cajuns...

1 CD Musidisc 110442.

V. Mo.

Musiques du monde

Gloria Estefan

Mi Tierra

Avec le Miami Sound Machine, puis en solo, Gloria Estefan avait inventé une version un peu latine de la musique de variétés dansantes des Etats-Unis. Même si elle chantait presque toujours en anglais, les Américains hispanophones, des Etats-Unis comme d'Amérique latine, lui vouent une adulation sans borne. Avec *Mi Tierra*, Gloria Estefan accepte avec majesté cette couronne que lui a décernée depuis longtemps le sous-continent. Née à Cuba il y a une trentaine d'années, la Cubaine a mobilisé les meilleurs exilés de l'île pour réaliser un album de *son* (le nom cubain d'une musique généralement connue à New-York sous le nom de *salsa)*. De ballades extrêmement sentimentales *(Con los anos que me quedan)* en déchaînements furieux de percussions *(Mi Tierra, Montuno)*, elle déroule impeccablement toutes les figures de l'île natale : les cuivres dominés par les trompettes et les trombonnes, les chœurs masculins qui reprennent inlassablement le motif mélodique, les guitares de tous formats (*tres*, guitares, douze cordes) qui tissent leurs lignes autour du piano, et bien sûr les percussions, dont la complexité n'a d'égale que l'évidence.

Bien sûr, on ne retrouvera pas sur *Mi Tierra* la sauvagerie sensuelle de Celia Cruz, les audaces des Cubains de l'île qui louchent sans cesse vers le jazz. Gloria Estefan n'est pas une exploratrice, c'est une maîtresse de maison qui a décidé de faire les choses en grand. Avec Estefano, son compagnon et l'arrangeur Juanito Marquez, elle a confectionné un disque avec luxe et amour.

Epic 01-473799-10.

T. S.



ISOLDE OHLBAUM

Alfred Brendel.

La nouvelle série « Duetto » de Philips

Qualité hollandaise

LES séries économiques de Philips n'ont que trop rarement remporté les succès escomptés. Des pochettes hideuses, des interprètes de premier plan mais guère starisés ne tentaient pas le grand public. Le fonds de catalogue de l'éditeur hollandais est pourtant d'une richesse inépuisable. Voilà une maison de disques dont le passé plaide pour le présent. D'autant que la technique de prise de son mise en œuvre par son équipe technique depuis le début des années 60 lui a assuré la première place. Mais là encore cette suprématie n'a rien d'éclatant : les enregistrements Philips se signalent davantage par leur fidélité ou la justesse de leur balance que par leur éclat. Reprise en main par Tom Deacon, un producteur canadien qui a beaucoup travaillé pour la radio mais qui connaît les catalogues sur le bout des doigts, la politique de rééditions de Philips part sur de nouvelles bases. C'est une chance pour l'éditeur d'être tombé sur un tel oiseau rare, à une époque où les labels perdent peu à peu leur mémoire au rythme des départs à la retraite et du remplacement des « artistiques » par des spécialistes du marketing.

La première vague de la nouvelle série « Duetto » est remarquable à tout point de vue. Deux disques compacts pour le prix d'un. Et quels disques ! Alfred Brendel dans les six dernières sonates de Beethoven (438 581-2), les deux concertos, les *Variations sur un thème de Haydn*, l'*Ouverture tragique* et l'*Ouverture pour une fête académique* de Brahms par Claudio Arrau, le Concertgebouw et Bernard Haïtink (438 563-2) ; le *Messie* de Haendel par Colin Davis (438 579-2), la première version qui ait abandonné le style pompeux et les effectifs trop importants des interprétations antérieures ; *Elias* de Mendelssohn, par Theo Adam, Elly Ameling, Peter Schreier, Annelies Burmeister, Leipzig et Sawallisch (438 579-2), les concertos pour violon de Mozart par Arthur Grumiaux (438 564-2), la *Tosca* de Puccini, par Caballé, Carreras, Ramey, Wixel, Covent Garden et Colin Davis (438 576-2), prise de son de référence ; l'intégrale des concertos de Rachmaninov par Rafael Orozco et Edo de Wart (438 565-2), la meilleure avec celle de Rachmaninov lui-même ; les dernières symphonies de Tchaïkovski par Igor Markevitch (438 568-2), l'œuvre pour piano seul et les concertos pour piano de Ravel (438 574-2) et l'intégrale de l'œuvre concertante de Tchaïkovski par Werner Hass et l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo dirigés par Alceo Galliera et Eliahu Inbal (438 566-2).

Mort en 1976, à Nancy, dans un accident de la circulation, le pianiste allemand Werner Hass, élève de Walter Gieseking, est tombé dans l'oubli. Sonorité de rêve, technique transcendante, goût impeccable, présence musicale dignes de Guilels dans Tchaïkovski ; profondeur, élégance dans Ravel qu'il joue en grand comme Vlado Perlemuter – avec lequel il a plus d'un point commun bien qu'il ait été formé par un pianiste esthétiquement opposé. Werner Hass était un géant.

ALAIN LOMPECH

★ Série « Duetto » Philips, deux disques pour le prix d'un. Les enregistrements datent des années 60 et 70 et ont été remastérisés en numérique. Les minutages sont très généreux : 2 heures et 23 minutes pour l'album Tchaïkovski.

